



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

**Direction départementale  
des Territoires et de la Mer**

NATURA 2000  
l'Europe s'engage en France

## Site Natura 2000 « Château d'Orthez et bords du Gave » FR7200784

DDTM des Pyrénées Atlantiques  
Janvier 2020



## ANNEXES

<b>Citation recommandée</b>	Biotope, 2020, Site Natura 2000 « Château d'Orthez et bords du Gave » FR7200784, Volet n°2 : objectifs, fiches actions, charte. DDTM des Pyrénées Atlantiques.	
Version	Version finale	
Date	13/02/2020	
Nom de fichier	FR7200784ChateaudOrthez_Objectifs_Mesures_Charte_2019.docx	
N° de contrat	DEV191201364-1	
Maître d'ouvrage	DDTM des Pyrénées-Atlantiques	
Interlocuteur	Clémence HAMEL DDTM 64/EMTEF/PNC	E-mail : clemence.hamel@pyrenees-atlantiques.gouv.fr Téléphone : 05 59 80 87 65
Biotope, Responsables du projet	Thomas Luzzato Jean Cassaigne	E-mail : tluzzato@biotope.fr Téléphone : 05 59 12 21 21

# Sommaire

<b>1 Méthodologies</b>	<b>5</b>
<b>1 Méthodologie de l'échantillonnage ultrasonore et de l'étude acoustique</b>	<b>6</b>
1.1 Choix de disposition des points d'écoute	6
1.2 Dates de prospections	7
1.3 L'écoute directe et l'enregistrement : SM2Bat	7
1.4 Identification automatique : Sonochiro®	8
1.5 Détermination manuelle et limites d'identification	8
<b>2 Méthodologie de suivi et recherche de gîtes</b>	<b>10</b>
2.1 Murin à oreilles échancrées	10
2.2 Autres espèces d'intérêt communautaire	12
2.3 Limites des inventaires	13
<b>3 Caractérisation des habitats de chasse avérés</b>	<b>14</b>
3.1 Description des habitats	14
<b>4 Méthodologie de cartographie de l'occupation du sol</b>	<b>23</b>
4.1 Méthodologie de définition des habitats potentiels de chasse des Chiroptères pour les sites Natura 2000 – Michel Barataud / SFEPM (extraits)	23
<b>5 Méthodologie générale du diagnostic socio-économique</b>	<b>27</b>
5.1 Méthodologie détaillée de la phase d'enquête	27
<b>6 Méthodologie d'évaluation de l'état de conservation des espèces</b>	<b>30</b>
<b>2 Bibliographie</b>	<b>41</b>
<b>1 Bibliographie</b>	<b>42</b>
1.1 Diagnostic écologique	42
1.2 Diagnostic socio-économique	46
1.3 Objectifs, fiches actions, charte Natura 2000	47
<b>2 : Liste des sigles et abréviations utilisés</b>	<b>48</b>
<b>3 Annexes</b>	<b>50</b>
<b>1 Points d'échantillonnage ultrasonore et sites de capture</b>	<b>51</b>
<b>2 Echantillonnage ultrasonore</b>	<b>52</b>
2.1 Résultats	52
2.2 Photographies de l'environnement des points d'écoute SM2	54
<b>3 Documents liés à l'élaboration du document d'objectifs</b>	<b>65</b>
3.1 Arrêté préfectoral de composition du COPIL	65
3.2 Comité de pilotage de lancement du 27 novembre 2013	68
3.3 Compte rendu du Comité Technique du 11 juillet 2014	71
3.4 Compte rendu de la réunion du groupe de travail « Agriculture » du 13 mars 2017	79

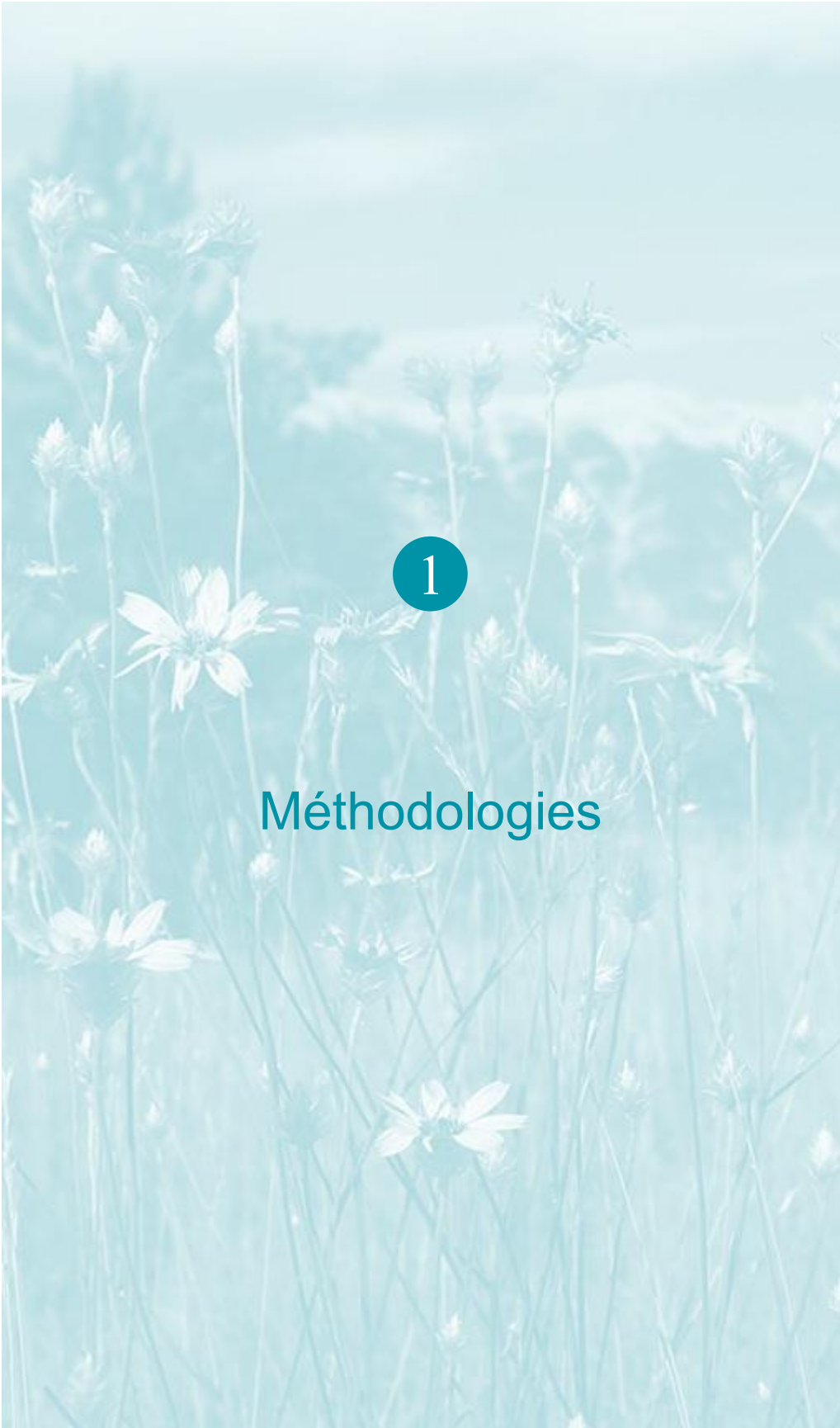


3.5	Compte rendu de la réunion du groupe de travail « Forêt » du 7 avril 2017	82
<b>4</b>	<b>Phase d'enquête / entretiens</b>	<b>86</b>
4.1	Liste des personnes rencontrées	86
4.2	Exemple de courrier officiel pour la sollicitation	89
4.3	Grilles d'entretien utilisées	90
	<b>1 -Grille d'entretien générale</b>	90
	<b>2 -Grille d'entretien pour les agriculteurs</b>	91
	<b>3 - Grille d'entretien des gestionnaires et propriétaires forestiers</b>	93
	<b>4 - Grille d'entretien pour les acteurs du tourisme</b>	94
	<b>5 - Grille d'entretien pour les élus</b>	95
	<b>6 - Grille d'entretien pour les acteurs de la chasse</b>	97
	<b>7 - Grille d'entretien pour les acteurs de l'eau</b>	98
	<b>8 - Grille d'entretien pour les acteurs de l'économie, de l'industrie et de l'artisanat</b>	99
	<b>9 - Grille d'entretien sur les chiroptères</b>	100
4.4	Retranscriptions des entretiens	102
<b>5</b>	<b>Bulletin d'information municipal d'Ozenx-Montestrucq : appel à contribution sur les chauves-souris</b>	<b>198</b>



1

## Méthodologies



# 1 Méthodologie de l'échantillonnage ultrasonore et de l'étude acoustique

Afin d'effectuer un échantillonnage du cortège d'espèces fréquentant le périmètre Natura 2000 du site, 46 points d'écoute nocturne ont été réalisés en juillet et août 2013.

## 1.1 Choix de disposition des points d'écoute

L'objectif des points d'écoute des Chiroptères est de déterminer la composition du cortège de Chiroptères et dans une certaine mesure l'abondance des espèces ou de certains groupes d'espèces présents. Eventuellement, il est possible de capter des signaux ultrasonores spécifiques, appelés « buzz », qui indiquent que l'espèce considérée est en chasse et non plus seulement en transit, ce qui apporte une information supplémentaire sur l'utilisation d'une aire d'étude par une espèce.

La distance de détection des espèces est variable, selon l'espèce et le milieu environnant, mais au-delà d'une dizaine de mètres, la majorité des espèces passent inaperçues. Il convient donc de positionner avec précision les dispositifs d'écoute ou d'enregistrement.

Pour ce faire, les corridors de déplacement préférentiels sont identifiés sur le terrain : lisières, haies, cours d'eau, chemins ou allées forestières, clairières, etc. Positionner les dispositifs d'écoute sur ces corridors permettra de maximiser le nombre de contacts obtenus et d'éviter les biais de détection pour des espèces peu audibles.

### Périmètre d'étude initial (2013)

Afin de répartir les points d'écoute de manière homogène sur l'ensemble du site, des repérages sur photographie aérienne ont été effectués. Les points d'écoute ont été disposés de manière arbitraire plutôt qu'aléatoire, de manière à favoriser les actions de pose et dépose, tout en s'astreignant à échantillonner une diversité de milieux qui se voulait la plus représentative possible du site d'étude : cours d'eau, prairies de fauche et de pâture, boisements, cultures, etc.

46 points d'écoute ont donc été effectués en 2013 sur le périmètre d'étude initial.

### Périmètre d'extension (2014)

Suite aux résultats du radio-pistage, l'étude a été poursuivie en 2014 sur un nouveau périmètre défini par le domaine vital de la colonie du Château de Baure. L'objectif de cette deuxième session était de déterminer des axes de déplacement préférentiels des individus de la colonie et éventuellement recenser de nouveaux territoires de chasse.

Par ailleurs, l'espèce semblant choisir préférentiellement les chênaies et ripisylves pour ses territoires de chasse, la pression d'échantillonnage a été orientée sur ces habitats. Des hypothèses ont également été formulées sur la faculté de l'espèce à chasser en canopée. Nous avons donc décidé de procéder à un nouveau système d'échantillonnage. Sur chaque point d'écoute, deux micros ont été disposés : un au niveau du sol, comme pour la session 2013, et un autre en canopée, envoyé en hauteur par une technique utilisée par les grimpeurs-élagueurs, et relié au même boîtier SM2 par une rallonge de 25 mètres. Il nous sera alors possible de comparer les activités respectives des deux micros et de voir si l'espèce utilise ces milieux et la canopée préférentiellement.

11 points d'écoute, avec 22 micros, ont été réalisés en 2014 sur le périmètre de l'extension.

## 1.2 Dates de prospections

2013	Points d'écoute	Emplacement	Localisation
4 juillet	01 à 07	Sol	Périmètre initial
9 juillet	08 à 12		
15 juillet	13 à 17		
22 juillet	18 à 23		
30 juillet	24 à 29		
3 août	30 à 35		
10 août	36 à 41		
14 août	42 à 46		
2014	Points d'écoute	Emplacement	Localisation
25 juin	01 à 05	Sol + canopée	Périmètre d'extension
30 juin	06 à 11		

Tous les points d'écoute ont été réalisés par beau temps nocturne et températures clémentes, favorables pour l'activité des chauves-souris.



Exemple de disposition d'un micro en canopée (point n°11).



Lancer d'un câble de guidage en canopée

## 1.3 L'écoute directe et l'enregistrement : SM2Bat

Des dispositifs de conception récente permettent l'enregistrement direct ultrasonore sans transformation, ce qui est prépondérant pour l'analyse précise des signaux ultrasonores. C'est notamment le cas du SM2Bat qui enregistre sous un format de son particulier, le format WAC.



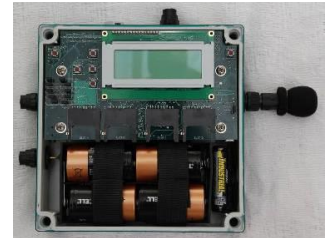
Ces fichiers peuvent ensuite être convertis en fichier WAV, bruts d'enregistrement sans compression.

Le SM2Bat est un appareil destiné à enregistrer tout son dans une gamme de fréquence allant de 0 à 192 kHz, autrement dit de l'audible à l'ultrason. Il fonctionne avec une Carte Son principale (appelée SM2) et une carte secondaire, branchée en dessous, appelée SM2BAT.

C'est cette dernière qui permet d'échantillonner jusqu'à 192 kHz en 16 bits et donc de traiter les ultrasons avec une bonne qualité de restitution. Ceux-ci peuvent être captés grâce au micro fourni, le SMX-US, dédié à l'enregistrement des ultrasons.

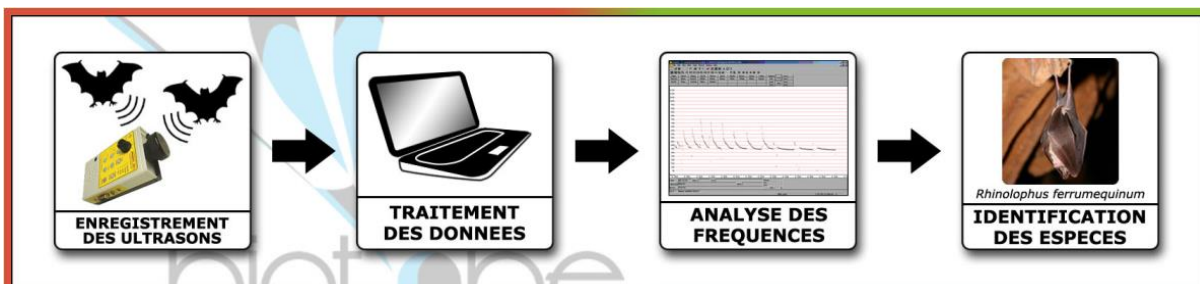
Les Chiroptères perçoivent leur environnement par l'ouïe et en pratiquant l'écholocation. A chaque battement d'ailes, elles émettent un cri dans le domaine des ultrasons, à raison de 1 à 25 cris par seconde. L'écoute des ultrasons au moyen de matériel spécialisé permet donc de détecter immédiatement la présence de ces mammifères.

Chaque espèce a des caractéristiques acoustiques qui lui sont propres. L'analyse de ces signaux permet donc de réaliser des inventaires d'espèces. Il existe une abondante bibliographie sur ce sujet, citons notamment ZINGG (1990), TUPINIER (1996), RUSS (1999), PARSONS. & JONES (2000), BARATAUD (2002 »; 2012), RUSSO & JONES (2002), OBRIST et al (2004), PREATONI et al (2005).



#### 1.4 Identification automatique : Sonochiro®

La Société Biotope a développé un système unique qui permet par analyse statistique automatisée d'aiguiller la détermination des ultrasons vers des espèces ou groupes d'espèces en y joignant un indice de confiance. Ce procédé permet de traiter une grande quantité de données en peu de temps et de mettre de côté les espèces communes présentes en abondance pour se concentrer sur la détermination des espèces patrimoniales.



#### 1.5 Détermination manuelle et limites d'identification

Les enregistrements prédéterminés sont ensuite analysés et confirmés (ou infirmés) à l'aide de logiciels appropriés (BatSound, Syrinx, etc.) qui donnent des représentations graphiques et auditives du son (sonogrammes) et permettent de les mesurer.

Les critères d'identification sont basés sur la sonorité, les variations de fréquence (entre 10 et 120 kHz), la durée du signal (quelques millisecondes), les variations d'amplitude (puissance du signal) et le rythme.

Dans l'état actuel des connaissances les méthodes acoustiques permettent d'identifier 26 espèces sur les 34 françaises. Néanmoins, les cris sonar de certaines espèces sont parfois très proches, voire identiques dans certaines circonstances de vol, ou de qualité insuffisante pour permettre une détermination certaine, c'est pourquoi souvent les déterminations litigieuses sont rassemblées en groupes d'espèces.

En revanche, certains signaux sont suffisamment caractéristiques pour conclure à la présence d'une espèce avec une marge d'erreur très faible. C'est notamment le cas pour la Barbastelle, le Grand Rhinolophe et le Petit Rhinolophe. Ainsi, on peut estimer que sur l'aire d'étude, les signaux de ces trois espèces sont déterminés avec un indice de confiance proche de 100%. On peut aussi estimer que la quasi-totalité des individus passant à proximité des enregistreurs sont captés, dans la limite des distances de détection propres à chaque espèce et du biais inhérent à la pose des enregistreurs conditionnant la détection. On peut donc quantifier assez précisément un flux d'individus sur chaque point d'écoute pour ces trois espèces.

Pour le groupe des petits Myotis, rassemblant essentiellement dans l'aire d'étude considérée, le Murin d'Alcathoé, Le Murin à oreilles échancrées, le Murin de Daubenton, le Murin à moustaches, le Murin de Bechstein et le Murin de Natterer, la détermination des émissions ultrasonores est beaucoup plus délicate. En effet, dans certains conditions de milieu (ouvert ou fermé), ou selon la qualité d'enregistrement, le plus souvent due à l'éloignement du Chiroptères par rapport au micro, il est impossible d'attribuer un signal à une espèce du groupe. Ceci implique donc un biais important dans la détermination des espèces et la quantification du flux d'individus.

Seuls les signaux de très bonne qualité peuvent subir une analyse poussée permettant une identification à l'espèce, ce qui représente une part très faible de la totalité des signaux du groupe des petits Myotis enregistrés. En effet, avec l'éloignement des Chiroptères par rapport au micro, ou en raison des obstacles présents dans l'environnement pouvant interférer avec les émissions, les signaux faibles ne sont plus suffisamment lisibles, certaines fréquences étant moins bien captées, pour permettre des mesures fiables et conclure sur l'espèce.

D'autre part, il existe chez plusieurs espèces des critères acoustiques discriminants, des « signatures », qui permettent de conclure avec certitude à la présence de cette espèce lorsqu'ils sont captés. Lorsque les conditions de vol, de milieu ou d'enregistrement ne permettent pas de capter ces « signatures », il n'est pas possible de conclure quant à l'espèce présente et l'observateur doit se borner à une identification au genre ou au groupe d'espèces.

Dans ces conditions, on peut dire que l'échantillonnage ultrasonore pour le groupe des Myotis tend plutôt vers une analyse qualitative du cortège, puisqu'une grande part des signaux ne peut pas être déterminée. On pourra donc, dans la majorité des cas où les contacts de petits Myotis sont faibles, seulement conclure à l'absence probable ou la présence avérée de ce groupe d'espèces sur chaque point.

## 2 Méthodologie de suivi et recherche de gîtes

### 2.1 Murin à oreilles échanquées

#### Contrôle de gîte

Deux visites de contrôle de la colonie du Château de Baure ont été réalisées en journée, les 10 et 15 juin 2013. La présence des espèces-cibles Murin à oreilles échanquées, Grand Rhinolophe et Rhinolophe euryale a été vérifiée lors de la visite à l'aide d'un détecteur d'ultrasons D240X de Pettersson Electronics. Un enregistreur SM2Bat de Wildlife electronics a été laissé sur place jusqu'au lendemain pour vérification de la fréquentation des combles.

#### Capture

La reproduction (mise-bas et élevage des jeunes) est une période clé du cycle annuel des chauves-souris. Elle conditionne également la survie des populations de chauves-souris. Nous insistons donc sur cette période. Les animaux radiopistés seront ainsi des femelles gestantes ou allaitantes, capturées dans la colonie étudiée. Pour des raisons de coût, seule une session de radiopistage concernant les femelles avant mise-bas a été prévue. L'opération de radiopistage s'est déroulée du 10 au 22 juin 2013.

L'objectif est de suivre 10 femelles. Les individus sont équipés d'émetteurs de 400 mg, afin de ne pas excéder 5% de la masse totale de l'animal et occasionner une gêne trop importante. Leur durée de vie moyenne est de 13 jours (10 à 16 selon les modèles). Leur portée est de 3000 m environ sans obstacle. Les individus sont capturés de préférence le matin, lors du retour au gîte afin de limiter au maximum le dérangement pour l'individu (repos de l'animal la journée suivante et moindre perturbation dans le comportement de chasse de l'individu la nuit suivante) et la colonie. Dans le cas du Château de Baure, afin de respecter la quiétude du propriétaire et de bénéficier d'une nuit supplémentaire de radiopistage, nous avons préféré capturer le soir.

La pose du matériel de capture, en l'occurrence un harp-trap s'est faite en journée à 20h. Celui-ci séparait le site d'accrochage de la colonie du fenestron par lequel s'effectue l'envol.

Pour chaque animal capturé, sont vérifiés l'espèce, le sexe et l'état (femelle gestante, non gestante, allaitante) avant de les placer dans des pochons individuels. Dès que 1,5 fois le nombre nécessaire d'animaux a été capturé (7 à J1, 7 à J6 afin de pouvoir choisir les individus à équiper en fonction notamment de leur taille/poids), le matériel de capture a été démonté et enlevé.

Les animaux qui n'ont pas été suivis sont lâchés après mensurations avant de procéder à l'équipement des autres animaux. La 1ère capture est effectuée à J1 et permet l'équipement de 5 individus. La seconde capture est effectuée en milieu de période (J6) et permet l'équipement de 5 individus. Tous les individus sont équipés à la suite. Lors de l'équipement, le sexe et l'état (femelle gestante, allaitante) sont relevés pour chaque individu, puis les mesures biométriques classiques sont prises.

Lors de la capture réalisée à J1 soit le 10 juin 2013, 7 femelles ont été capturées dont 5 ont été équipées. Lors de celle du 15 juin, 12 femelles ont été capturées dont 8 ont été équipées pour pallier les dysfonctionnements constatés sur la première session. L'équipement a été réalisé avec des émetteurs Biotrack Pip Tag de 0,35g.

#### Pose de l'émetteur

Une tonsure d'environ 1 cm<sup>2</sup> (longueur et largeur de la tête de l'émetteur) est effectuée au ciseau entre les omoplates, sur la moitié de la longueur des poils en évitant d'appliquer l'émetteur contre



Harp-trap dans les combles du Château de Baure (©LPO).



la peau ce qui rend sa récupération difficile sur l'animal sans léser la peau en cas de mauvais collage, de la colle à faux-cils Duo, anciennement utilisée pour la chirurgie, est appliquée sur la face de l'émetteur à apposer sur le dos, et sur les côtés de l'émetteur, les poils qui entourent la tête de l'émetteur sont rabattus sur l'émetteur sur les côtés de l'émetteur. La chauve-souris est ensuite gardée plusieurs minutes (>5 min) en pochon afin de s'assurer de la bonne adhésion de l'émetteur et son alignement sur le dos de la chauve-souris.

Avant de relâcher la chauve-souris, il faut s'assurer de :

- l'absence de colle sur les ailes ou d'autres parties du corps de la chauve-souris,
- que l'émetteur fonctionne et qu'il est à la bonne fréquence,
- que la fréquence sur la fiche individu a été notée.

Chaque individu radiopisté est identifié par la fréquence d'émission de son émetteur. Si un émetteur est réutilisé (après une chute) mettre un indice en début de fréquence. Par exemple : fréquence 911 devient 2911 pour sa deuxième utilisation. Chaque chauve-souris est identifié par une lettre pour la communication ultérieure (A,B,C,...)



Mesures biométriques, préparation et pose de l'émetteur sur une Barbastelle (© Biotope).

## Radiopistage

Chaque animal équipé est suivi durant toute son activité nocturne, du crépuscule (sortie du gîte) à l'aube (retour au gîte).

Le principe du radiopistage est simple : déterminer la position d'un animal en milieu naturel. Pour cela, les animaux sont équipés d'émetteurs VHF (signal radio). La réception du signal émis s'effectue à l'aide d'un ensemble antenne-récepteur adapté.

L'estimation de la position de l'animal radiopisté peut se faire :

- par triangulation d'azimuts synchrones (à partir de 2 ou 3 postes = antennes),
- par homing-in : réception d'un signal de plus en plus fort, jusqu'à « observation » de l'animal (l'animal n'est pas forcément vu, mais plusieurs critères nous permettent de conclure qu'il est dans une zone de 50 m de rayon autour de l'antenne :
  - signal de même intensité à 360°,
  - gain de l'appareil au mini.

## Relevés d'azimut

Pour chaque individu radiopisté, un azimut SYNCHRONE est pris toutes les 5 minutes.

L'azimut est caractérisé par la déviation angulaire par rapport au Nord magnétique de la provenance du signal émis par la chauve-souris. Il est exprimé en degré sur une échelle allant de 1 à 360.

Une fiche de relevé est remplie à chaque relevé d'azimut. Pour chaque azimut, l'équipe doit noter :

- la lettre de l'individu suivi (le coordinateur rappelle avant chaque top la lettre de la chauve-souris et l'heure)
- la date et l'heure exacte à la seconde près
- la position UTM de l'équipe s'il s'agit d'une équipe mobile déterminée au GPS

- l'azimut relevé (ou préciser qu'il s'agit de homing in)
- la qualité de l'azimut
- tout commentaire visant à préciser le signal ou la localisation de l'animal radiopisté (ex : mauvais signal, signal intermittent, bips très forts, signal bizarre, écho, interférences, signal fort puis éteint, etc...).

Si l'azimut n'a pas pu être réalisé, tous les paramètres ci-dessus sont notés et dans la case azimut, il est précisé « pas de signal » ou autre signe équivalent.

A partir de la lettre, de la date et de l'heure, sera constitué, lors du traitement des données un identifiant temporel unique au format LAAAAMMJJHHMMSS. Pour chaque équipe y sera associé une position GPS et un azimut.

Durant la période d'étude, 4722 azimuts ont été déterminés

## Homing-in

Le homing-in est défini par la détermination de la présence de la chauve-souris dans un rayon de 50m autour de l'observateur. Une fois cette position définie, on peut également « suivre » en temps réel les évolutions de l'individu suivi et appréhender sa hauteur de vol et ses déplacements dans son habitat de chasse.

Pour établir le Homing-in, à l'aide de triangulation ou de biangulation fournis par des équipes fixes et tracés en temps réels sur une carte, l'équipe fixe coordinatrice va progressivement diriger une équipe mobile vers un endroit où le signal reçu par cette équipe soit puissant et où l'opérateur peut commencer à baisser le gain du récepteur.

Ensuite, par approche successive et baisse du gain, celui-ci s'approchera de la chauve-souris équipée jusqu'à l'obtention du Homing-in.

Durant la phase d'étude, 31 Homing-in ont été réalisés.

## Recherche de gîtes secondaires

L'analyse a d'abord été bibliographique pour identifier les gîtes déjà connus. Nous avons ensuite parcouru l'ensemble du site en visitant les ponts et bâtiments accessibles. Cette recherche s'est accompagnée de contact avec les habitants.

En 2013, 9 jours ont été consacrés à cette recherche complétés par 1 jour en 2014 ciblé sur le projet d'extension du périmètre. L'ensemble des bâtiments du site hors urbanisation continue a fait l'objet d'un diagnostic extérieur et d'une visite lorsque le diagnostic extérieur laissait entrevoir des possibilités d'occupation par les espèces-cibles et que les lieux étaient directement accessibles ou le propriétaire présent. Vingt-huit ponts ont été visités ainsi que 10 bâtiments jugés favorables.

## 2.2 Autres espèces d'intérêt communautaire

Les gîtes des espèces de chiroptères arboricoles sont particulièrement difficiles à localiser car les possibilités sont souvent très nombreuses dans un environnement très forestier comme celui de la ZSC. De plus, ils peuvent être particulièrement difficiles d'accès. La prospection systématique de toutes les cavités des arbres est impossible.

Nous avons donc eu recours à la capture par filet japonais tendu au travers d'allées forestières couvertes. Afin d'optimiser les captures, nous avons également utilisé un leurre acoustique développé par l'Université de Leeds et spécialement dédié aux espèces forestières, notamment la Barbastelle d'Europe et le Murin de Bechstein.

Les individus de ces espèces sont ensuite équipés d'un émetteur VHF qui permet de les localiser dans leur gîte dans la journée. Pour cela, on parcourt les alentours du lieu de capture et d'équipement en voiture en utilisant un récepteur VHF branché sur une antenne de toit qui

permet de repérer un signal dans un rayon variant de 1 km à 500m environ suivant la configuration, en parcourant des cercles centrifuges par rapport au lieu de capture. Des arrêts sont effectués sur des points hauts pour localiser les signaux à l'antenne Yagi 3 ou 4 brins nettement plus puissante.

Une fois un signal repéré, sa direction est déterminée et repérée sur carte afin de pouvoir générer un déplacement qui permettra de croiser le premier azimuth obtenu. On opère ainsi de proche en proche jusqu'à entourer totalement le gîte présumé. La détermination précise de celui-ci est obtenue en pliant les brins de l'antenne yagi ou en l'enlevant

Cinq soirées de capture ont été organisées en 2014 du coucher du soleil à deux heures du matin.

## 2.3 Limites des inventaires

### Prospection de gîtes

L'accès aux gîtes n'est pas toujours chose aisée. Ainsi, sur la ZSC, nombre de fermes ont été rénovées en habitations permanentes ou saisonnières et ne sont pas occupées en journée limitant ainsi les possibilités de rencontrer les habitants. Ceux-ci ne sont pas toujours conscients de la présence de chauves-souris sur leur propriété ou bien alors ne souhaitent pas que nous visitons.

### Recherche de gîtes par radiopistage

Cette technique nécessite la capture initiale d'individus avant équipement pour la télémétrie. Cette capture est loin d'être aisée et les cas de « bredouille » sont particulièrement fréquents surtout lorsqu'on s'intéresse aux espèces forestières dont les densités sont bien moindres que celles de la Pipistrelle commune ou du Murin de Daubenton.

### Suivi par radiopistage

Les conditions climatiques durant le premier semestre 2013 ont été irrégulières avec des épisodes pluvieux très fréquents et parfois violents. Ainsi, durant la session de radiopistage, les 18 et 19 juin, un épisode pluvieux particulièrement violent dans la région d'Orthez a entraîné des perturbations pour le bon déroulement des inventaires.

Plus généralement, les conditions printanières médiocres ont induit un retard de développement des fœtus chez le Murin à oreilles échanrées puisqu'aucun individu n'a été diagnostiqué comme gestant lors des deux captures.

Le Murin à oreilles échanrées est une espèce particulièrement habile à se déplacer rapidement dans des milieux encombrés et sa rapidité à exploiter des proies pour la plupart fixes en fait une espèce ne restant que très peu de temps sur un même terrain ce chasse. Elle est également capable d'effectuer des déplacements très rapides entre différents terrains de chasse. Ces capacités ne rendent pas sa localisation sur le terrain très aisée.

Enfin, nous avons dû expérimenter des problèmes matériels principalement lié à une instabilité en fréquence des émetteurs qui rendait la recherche des individus souvent aléatoire et nécessitait des réglages permanents es récepteurs



## 3 Caractérisation des habitats de chasse avérés

Une fois les terrains de chasse définis par l'un ou l'autre des méthodes nous utilisons la méthode de caractérisation mise au point par le MNHN dans le cadre de Vigie chiro pour décrire les habitats. Elle est basée sur une arborescence permettant de décrire de manière paysagère les territoires de chasse en prenant en compte la structure tant verticale qu'horizontale mais également l'âge des boisements et se base sur la notion d'habitat principal et d'habitat secondaire.

Cette méthode est la même que celle utilisée dans le cadre de la réalisation des STOC-EPS.

L'habitat principal est l'habitat qui est en surface le plus représenté dans la zone décrite. L'habitat secondaire est décrit pour apporter une variable explicative en rapport avec la biologie des Chauve-souris. Ainsi des milieux sont à noter même s'ils n'ont pas le deuxième plus grand recouvrement sur la zone : la présence d'eau ou de pâturages.

Sept catégories principales d'habitats sont définies qui permettent de définir le 1er niveau : forêt (arbres de plus de 10m de hauteur), jeune forêt (arbres entre 5 et 10m de hauteur), buissons (moins de 5 m de hauteur), pelouses et landes, eau et milieu aquatique, milieux agricoles, rochers terrestres ou côtiers, habitations et milieux urbanisés.

### 3.1 Description des habitats

Une fois les terrains de chasse définis par l'un ou l'autre des méthodes nous utilisons la méthode de caractérisation mise au point par le MNHN dans le cadre de Vigie chiro pour décrire les habitats. Elle est basée sur une arborescence permettant de décrire de manière paysagère les territoires de chasse en prenant en compte la structure tant verticale qu'horizontale mais également l'âge des boisements et se base sur la notion d'habitat principal et d'habitat secondaire.

Cette méthode est la même que celle utilisée dans le cadre de la réalisation des STOC-EPS.

#### Habitat principal ou habitat secondaire

L'**habitat principal** est l'habitat qui est en surface le plus représenté dans la zone décrite. L'**habitat secondaire** est décrit pour apporter une variable explicative en rapport avec la biologie des Chauve-souris. Ainsi des milieux sont à noter même s'ils n'ont pas le deuxième plus grand recouvrement sur la zone : la présence d'eau ou de pâturages

#### Description des habitats

Sept catégories principaux d'habitats sont définies qui permettent de définir le 1<sup>er</sup> niveau : forêt (arbres de plus de 10m de hauteur), jeune forêt (arbres entre 5 et 10m de hauteur), buissons (moins de 5 m de hauteur), pelouses et landes, eau et milieu aquatique, milieux agricoles, rochers terrestres ou côtiers, habitations et milieux urbanisés

#### Catégorie A : Forêt et Catégorie B : Jeune forêt

##### 1er niveau

Permet la distinction entre Forêt et Jeune forêt

La hauteur de la forêt renseigne sur son âge. Dans le cas particulier des forêts méditerranéennes, il faut considérer le critère de hauteur et ne pas se focaliser sur l'aspect âge, puisque bien souvent même âgées les forêts méditerranéennes ne sont pas très hautes. Il n'est

pas fait de distinction entre forêt et bois (au niveau de la superficie), l'observateur doit juste évaluer la taille des arbres du massif.

### 2ème niveau

Description de la composition végétale : feuillus exclusifs, mixtes dominante feuillus, mixte dominante conifères, conifères exclusifs, peupleraie, parc (arbres épars et prairies)

On considère un type (feuillus ou conifères) présent à plus de 75% comme dominant. Et à plus de 95 % comme exclusif. Ce n'est donc pas un arbre unique qui doit faire basculer dans la catégorie mixte.

### 3ème niveau

Ce niveau répond dans la majeure partie des cas à la question : où se positionne l'observateur ? Les possibilités sont les suivantes : clairière et lisière, voie forestière fermée, voie forestière ouverte, en plein sous-bois.

#### Clairière et lisière

Ces deux types d'habitat renseignent sur la conjugaison, dans la zone que l'on doit décrire et où on se trouve, entre une zone boisée et une zone ouverte importante.



clairière



lisière

#### Voie forestière fermée

Une voie forestière fermée est une voie où les houppiers des arbres le bordant forment un plafond végétal.



voie forestière fermée

#### Voie forestière ouverte

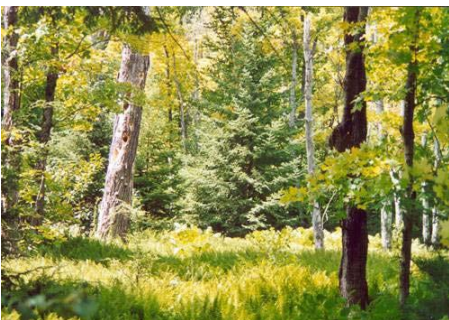
Au contraire une voie forestière ouverte n'a pas de « plafond végétal ».



voie forestière ouverte

### En plein sous-bois

Dans le cas de suivi pédestre vous pouvez choisir d'être directement en sous-bois et non pas dans une allée forestière ou en lisière de forêt. Pour être dans cette catégorie il faut dans ce cas se situer à plus de 50 mètres d'une lisière ou d'une allée forestière.



en plein sous-bois

#### 4ème niveau

Description de la structure du sous-bois : pâturé, beaucoup de fougère aigle, sous-bois dense, sous-bois clair, ripisylve

### Sous-bois dense ou sous-bois clair

Attention la notion de clair ou dense ne fait pas référence à l'éclairage ! mais à l'encombrement du sous-bois



Sous-bois dense





## Ripisylve

La ripisylve est l'ensemble des formations boisées présentes sur les rives d'un cours d'eau.



Ripisylve

### 5ème niveau

Renseigne la présence ou l'absence de gros arbres. Un seul gros arbre sur le site (rayon de 100 mètres) suffit à l'attribution de la catégorie « présence de gros arbres ». Est considéré comme « gros », un arbre dont le diamètre est supérieur à 50 cm. Classiquement cela correspond à un arbre dont on ne peut pas faire le tour avec les bras.

### 6ème niveau

Précise l'essence majoritaire

## Catégorie C : Buissons

### 2ème niveau

De la même manière que pour les forêts, mais avec, en plus, avec la possibilité « friche ». Attention il existe aussi une rubrique friche urbaine. Donc ne considérer dans cette rubrique que les friches en milieu rural.

## Lande arbustive

Les landes arbustives sont typiquement les landes à ajonc d'Europe ou à brande que l'on peut trouver sur le littoral. Une lande arbustive peut atteindre 2 mètres de haut.



lande arbustive à fougères et ajoncs

## Garrigue & Maquis

La garrigue et le maquis sont des formations végétales méditerranéennes basses plus ou moins impénétrables, constituées principalement d'arbrisseaux résistant à la sécheresse, formant des fourrés épineux.



garrigue et maquis

### 3ème niveau

Renseigne sur la structure et la composition : pâturé, beaucoup de fougère aigle

### 4ème niveau

Renseigne sur la hauteur : surtout grands arbustes (3-5m), surtout petits arbustes (1.3m)

### 5ème niveau

Renseigne sur les essences

## Catégorie D : Pelouses et landes

Formations basses et qui ne sont pas à dominante agricole à ne pas confondre avec les prairies de fauche ou pâturées



pelouse sèche

### 2ème niveau

Description du type de formation végétale : pelouse sèche, lande herbacée, lande à bruyères, autres pelouses sèches, pelouse d'altitude, pelouse humide naturelle, pelouse inondée/marais pâturé, tourbière, roselière, mégaphorbiaie, marais salant (halophile), dunes

### Mégaphorbiaie (D - 10)

Formation végétale avec herbacées haute, souvent en bordure de marais composée souvent de grande ombellifères, Iris, roseaux épars, carex



exemples de mégaphorbiaies

## Catégorie E : Eau et milieux aquatiques

ATTENTION en cas de description d'habitat secondaire la section EAU est prioritaire

### 2ème niveau

Description du type d'étendue d'eau : mare (moins de 50 m<sup>2</sup>), petit étang (50 - 450 m<sup>2</sup>), lac/réservoir (berges naturelles), réservoir (berges non naturelles), carrière de gravier, de sable..., fossé inondé (< 2m de largeur), eaux saumâtres (salins, lagunes...), petit canal (2 - 5m. de largeur), grand canal (> 5m de largeur), ruisseau (< 3m de largeur), rivière (3m < largeur < 10m), fleuve / rivière large (> 10m)

### 3ème niveau

Description de la structure des rives : rives nues, rives bordée de buissons, rives bordée d'arbres, rivière sous voûtes d'arbres, petites îles, rive bordée de végétation herbacées moyenne à haute

### 4ème niveau

Description de la nature de l'eau

ATTENTION : Les choix suivants sont à utiliser pour les pièces d'eau : eutrophique (eau verte), oligotrophique (eau claire, peu d'algues), dystrophique (eau noire), bigarré (eau claire, beaucoup d'algues)

Les choix suivants sont à utiliser pour les cours d'eau : courant faible / moyen, courant fort

#### Eutrophique (eau verte)

Pièce d'eau riche en éléments nutritifs, souvent l'eau est particulièrement trouble et de couleur gris brun. Elles peuvent être recouvertes par des lentilles d'eau ou des nénuphars.

#### Oligotrophique (eau claire, peu d'algues)

Les milieux oligotrophes ont en général une eau particulièrement translucide peu chargé en matière organiques et pauvres en éléments nutritifs.



pièce d'eau eutrophe



lac de montagne oligotrophe

#### Dystrophique (eau noire)

La dystrophisation est l'état extrême de l'eutrophisation, ce sont en général des eaux acides caractérisées par une teneur en humus élevée, souvent colorée en orange.

#### Bigarré (eau claire, beaucoup d'algues)

## Catégorie F : Milieux agricoles

### 2ème niveau

Cette division correspond au grand type de paysage : prairie cultivée (type Ray Grass), prairie non cultivée, prairie et cultures, grandes cultures, vergers / vignes / cultures maraîchères, bocage, autres types de cultures

#### Prairie cultivée

Prairie semée (ray gras) et retournée régulièrement. Souvent, prairie intensive pâturée. Il s'agit en général de prairie régulièrement retournées et semées.



### Prairies non cultivées

Ces prairies peuvent être ou non pâturées. Elles montrent souvent des irrégularités et bien souvent des refus de pâturage comme quelques touffes de joncs



prairie cultivée pâturée



prairie non cultivée pâturée

### Prairie et culture : Paysage où on trouve différents types de culture et pâture

#### *F-4 Grande culture Monoculture intensive*

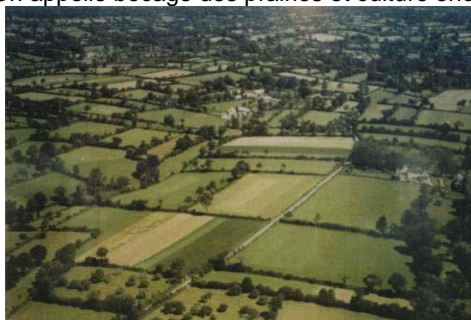


grandes cultures de colza et de maïs



#### *F-7 Bocage*

On appelle bocage des prairies et culture encloses de haies et/ou talus.



bocage

### 3ème niveau

Description des types de délimitations entre les parcelles : la présence ou non d'arbre et/ou buisson sur le site : haies avec arbres, haies de buissons, ligne d'arbres sans haie, entouré de bandes herbeuses, avec des groupes isolés de 1-10 arbres, autre limite de terrain (digue, fossé, mur, ...), sans limite de terrain (les cultures se touchent)

#### Haies avec arbres



Ici il peut s'agir de lisère forestière en limite de relevé ou d'une réelle haie d'arbres

### Ligne d'arbre sans haie (3)

Le meilleur exemple est la ligne de platanes bordant les routes.



haie avec arbres



ligne d'arbres sans haie, ici des platanes

#### 4ème niveau

Description des types de production agricole : pâturé, fauché, céréales, arbres fruitiers, maïs, tournesol, betterave industrielle, maraichage, colza, vignes, serres, autres cultures, non exploité (jachère agricole), non exploité (jachère apicole)

### Catégorie G : Rochers

Ici il s'agit d'un type d'habitat, et non de quelques éléments rocailloux :

#### 2ème niveau

Description du type de structure rupestre : falaise, éboulis, pente rocheuse, carrière, autres sols rocheux

#### 3ème niveau

Description du paysage général dans lequel se trouve cet habitat : en montagne, en bord de mer, en bord de lac ou de rivière, autre

#### 4ème niveau

Description des dominantes végétale : végétation herbacée haute, végétation herbacée rase

#### 5ème niveau

Type de sol : calcaire/non calcaire : dominante calcaire, dominante non calcaire

## Catégorie H : Habitation

### 2ème niveau

Description du degré d'urbanisation : zone urbaine résidentielle, zone urbaine industrielle, zone suburbaine résidentielle, zone suburbaine industrielle, zone rurale.

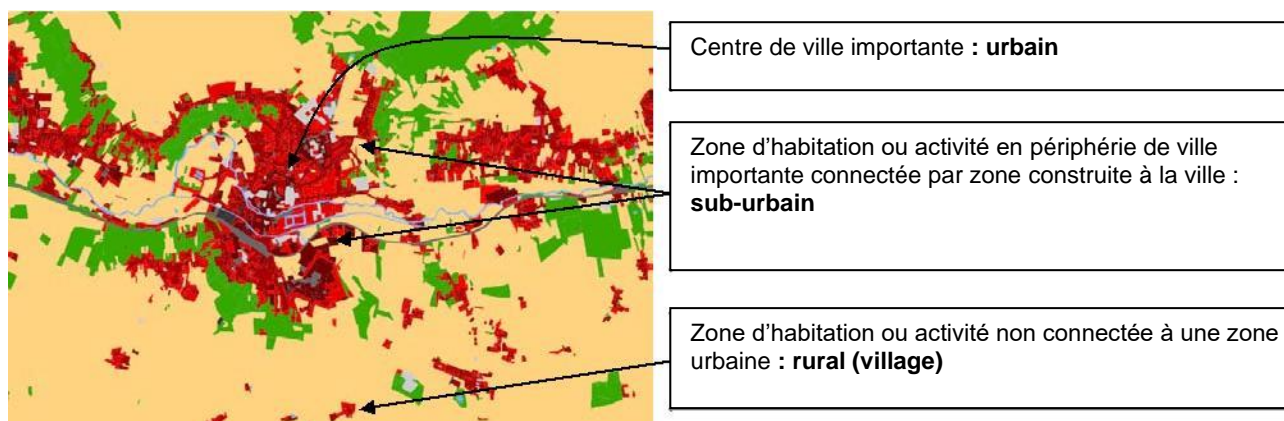


schéma d'une zone urbanisée

### 3ème niveau

Evaluation de la quantité d'espace vert : zones bâties prédominantes, habitations individuelles avec jardins, parc public/zone de loisirs/espace vert, décharge d'ordures, friche urbaine

### 4ème niveau



Description des linéaires végétaux : avec des haies de feuillus, avec des haies de conifères, sans haie, mixte, alignement d'arbre, présence de buissons épars, présence d'arbres isolés

### 5ème niveau

Description des sources lumineuses : avec lampadaire lumière blanche, avec lampadaire lumière orange, avec lampadaire lumière inconnu, sans lampadaire.

Comme les relevés habitats sont réalisés de jour il est bien souvent difficile de connaître le type de lumière, dans ce cas indiquez « Avec lampadaire lumière inconnu » et pensez lorsque vous faites votre suivi nocturne à dans ce cas relever la couleur de l'éclairage.

## 4 Méthodologie de cartographie de l'occupation du sol

La carte d'occupation du sol a été réalisée par système d'information géographique (SIG), à l'aide du logiciel Qgis, en utilisant la BD ORTHO®, le SCAN 25®, la BD CARTHAGE®, et en procédant à une vérification par secteur sur le terrain. La BD ORTHO® regroupe des photographies aériennes du secteur concernée datant de 2008. La teinte, la structure et la texture des surfaces indiquent la nature du couvert végétal et permettent de préciser l'occupation des sols. Le SCAN 25® représente les données, numérisées et géoréférencées, de l'Institut Géographique National (IGN). Cette base de données correspond aux cartes au 1/25 000e sous format informatique et donne des précisions sur le réseau hydrographique (source, ruisseau, rivières, canaux, plans d'eau), la présence de boisements et les limites communales et départementales. La BD CARTHAGE® correspond quant à elle à l'ensemble du réseau hydrographique, avec des informations pour chaque zone hydrographique.

L'analyse de ces supports a été complétée par des prospections sur le terrain car les pratiques, notamment agricoles et forestières, et les aménagements ont pu modifier l'occupation du sol sur le site depuis la prise des clichés en 2008 (retournements de prairies, enrichissement, constructions). Par ailleurs, compte tenu de la saison à laquelle ont été prises les photos aériennes, certaines parcelles pouvaient s'avérer difficilement identifiables. C'est pourquoi la cartographie des zones de culture a été réalisée à l'aide du Recensement Parcelaire Générale (RPG) de 2012 qui recense les terres utilisées pour l'agriculture ainsi que les différentes productions. Par ailleurs, l'identification de certains types d'habitats forestiers ne pouvait se faire avec précision que sur place (différenciation entre vergers et plantations de chênes ou de robiniers).

Afin de permettre une analyse complète des habitats favorables aux chauves-souris, des éléments de très faible surface mais ayant de l'importance pour les Chiroptères ont également été intégrés à l'analyse cartographique. C'est ainsi que les réseaux de haies et de ripisylves ont été cartographiés pour mettre en évidence les continuités écologiques : ces habitats constituent en effet des couloirs préférentiels pour les déplacements des chauves-souris et jouent donc un rôle primordial de connectivité des milieux. Néanmoins, au cours de cette cartographie, notamment pour des questions de temps et de surface à cartographier (6 600 ha) la différenciation entre boisements, haies et ripisylves n'a pas été effectuée : ces trois milieux ont été regroupés dans la catégorie « boisements ». Les plans d'eau de faible surface (qui constituent des réservoirs d'insectes pour les chauves-souris) et les routes (risques de collision) ont également été représentés.

### 4.1 Méthodologie de définition des habitats potentiels de chasse des Chiroptères pour les sites Natura 2000 – Michel Barataud / SFEPM (extraits)

Afin de justifier l'utilisation d'une carte d'occupation du sol pondérée en fonction des habitudes et exigences des différentes espèces de Chiroptères décrites dans les diagnostics, voici un résumé de la méthode développée par Michel Barataud, référent national dans l'étude des Chiroptères, qui montre que la méthode décrite n'a pas pu être appliquée, mais dont les diagnostics se sont inspirés pour représenter les habitats favorables sur l'aire d'étude.

- 1) Sites Natura 2000 - Définition des aires d'études pour une cartographie des habitats de chasse à chiroptères

Objectif : prise en compte des habitats de chasse à chiroptères de l'annexe 2 dans les sites Natura 2000.

Principe : tracé d'un périmètre à l'intérieur duquel le gîte ou le contact peut-être soit centré, soit excentré (voir méthodologie habitats de chasse R.hipposideros par ex.). Le périmètre définit une aire d'étude, à l'intérieur de laquelle les habitats seront cartographiés. Seuls les habitats classés favorables seront retenus pour une gestion adaptée aux exigences de l'espèce (= aire de gestion). [...]

La proportion des types de paysages favorables aux espèces autour des gîtes de mise-bas ; celle-ci s'évalue rapidement d'après la connaissance du terrain, complétée éventuellement par l'examen de photos aériennes, voire cartographie au 1/25 000 e.

Le but étant d'obtenir, au terme du travail de cartographie des habitats, une aire de gestion (= ensemble des habitats favorables) représentant au minimum 65 % de l'aire d'étude, cette dernière sera agrandie dans le cas d'un ensemble paysager où les habitats favorables couvrent a priori une surface importante.

Ex : on ne prendra pas les mêmes surfaces d'études autour d'une colonie de G.Rhinolophes en forêt de Tronçais, et dans la plaine cultivée Berrichonne ; dans le deuxième cas, il faudra certainement majorer les surfaces indiquées ci-dessus afin d'obtenir une aire de gestion convenable ... [...]

Si le temps imparti à la rédaction du document d'objectifs ne permet pas de réaliser la cartographie, le périmètre de l'aire d'étude peut très bien être validé à titre provisoire par le comité de pilotage, qui prévoiera la programmation de ce travail durant la période d'animation du docob ; le périmètre définitif sera alors validé au terme des 6 ans lors de la révision du docob.

#### 1) Choix de l'aire d'étude :

1.1 - Matériel : Cartographie IGN de l'aire de sélection (échelle 1/10 000e), Photographie aérienne de l'aire de sélection à une échelle identique.

1.2 - Détermination de la surface à étudier : Sélectionner l'aire d'étude sur une photo aérienne quadrillée (chaque maille représente 1,56 ha, le maillage est aligné sur le repérage Lambert 2 étendu, coordonnées X et Y des angles des mailles multiples de 125 m ; la maille contenant le gîte est indiquée par un ton différent). La cartographie IGN doit aider à repérer des éléments du paysage importants à prendre en compte, et apparaissant parfois mal sur la photo aérienne (rivières sous-bois, étangs ...).

#### a) Cas d'une colonie isolée :

Pour définir l'aire d'étude, il vous faut sélectionner (en la cochant au crayon ...) tout d'abord la maille contenant le gîte de mise bas, puis les mailles attenantes (avec une progression en spirale par exemple ...) en orientant votre progression vers la ou les zones vous semblant les plus favorables pour la chasse du Vespertilion à oreilles échancrées (secteurs bocagers, peuplements forestiers a priori propices, zones d'étangs boisés, vallées boisées : voir Typologie de référence et Exploitation des résultats).

A titre d'exemple, le nombre de mailles à sélectionner est de :

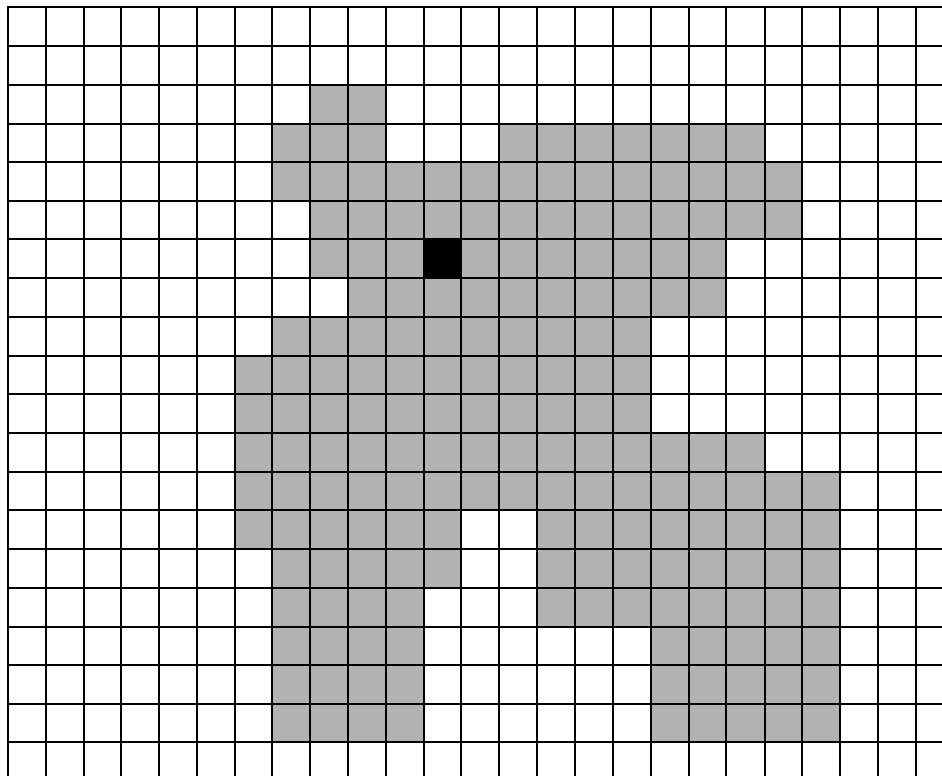
577 pour 900 ha (+ 10 %), 1154 pour 1800 ha (+ 10 %)

La majoration de 10 % est une marge de sécurité dans le cas où, en fin d'étude, le pourcentage d'habitats favorables s'avérerait trop faible au sein de l'aire d'étude.

Vous obtenez ainsi une aire d'étude représentée par un polygone à angles droits comme ci-dessous.



### Schéma d'un exemple d'aire d'étude



Légende : en noir, la maille contenant le gîte , en gris, l'aire d'étude , en blanc, les mailles non sélectionnées, car contenant des habitats défavorables, ou trop éloignées du gîte

N.B. (1) L'aire d'étude doit avoir une forme la plus homogène possible. Si les paysages favorables autour de la colonie semblent dispersés, ou alignés en corridor (cas d'une vallée boisée dans un paysage de cultures intensives), l'aire peut prendre alors une forme étirée, voire ramifiée. La limite maximale d'éloignement entre gîte et bordure extrême de l'aire est de 6 km.

(2) Le gîte de mise-bas peut se situer en bordure de l'aire, lorsqu'il existe à proximité immédiate des habitats très défavorables sur une grande étendue.

---

La première limite de la méthode réside dans le fait que le périmètre d'étude est normalement défini au départ de l'étude des territoires de chasse, par zonage de proche en proche des habitats favorables en prenant les gîtes connus comme point de départ. Or, la nécessité de traiter toutes les espèces en même temps, sans forcément connaître les gîtes induit un travail différent de celui proposé par M. Barataud.

---

## 2) Typologie de référence :

Elle a été élaborée en fonction des exigences écologiques du Vespertilion à oreilles échancrées.

Structures paysagères	Types d'habitats	Sous-types d'habitats
A. Milieux boisés	1. Bois feuillus ou mixtes d'âge moyen à mûr	a. Présence d'une rivière ou d'un ruisseau, boisés sur 1 rive au moins b. Absence d'une rivière ou d'un ruisseau, boisés sur 1 rive au moins
	2. Plantations de résineux ou jeunes peuplements (accrus, recrûs)	a. Pin sylvestre (ou autres résineux mais éclaircis) avec présence de sous étages b. Autres (non éclaircis ou jeunes peuplements (accrus, recrûs))
	3. Vergers (hautes tiges), parcs ou friches arbustives	a. Pâturés b. Non pâturés
B. Milieux semi-ouverts à ouverts	1. Prairies de pâtures ou mixte	a. Haies ou lisières arborées b. Sans haies, ni lisières arborées
	2. Prairies de fauche, cultures ou friches herbacées	a. Avec haies ou lisières arborées b. Sans haies, ni lisières arborées
C. Autres milieux	1. Zones urbanisées, goudronnées, étendues d'eau sans arbres	

### Précisions complémentaires :

- Milieux boisés : L'appréciation de l'âge des peuplements tient plus à la structure du couvert forestier, c'est à dire à sa pénétrabilité par les Vespertillons à oreilles échancrées en chasse, et à leur richesse entomologique, qu'à leur réelle classe d'âge ; pour la pénétrabilité, tenir compte du fait que le Vespertilion à oreilles échancrées est une espèce très manœuvrable circulant aisément dans le feuillage caducifolié : ce critère concerne donc surtout les formations jeunes et très denses de résineux ; pour la valeur trophique : tous les peuplements monospécifiques sans sous-bois jusqu'au stade du perchis ou de la jeune futaie (diamètre moyen 15 à 20 cm, hauteur env. 15 m) ou les taillis denses épuisés ont une productivité entomologique faible et recueillent très peu de contacts de chasse de chiroptères toutes espèces confondues.

- Milieux semi-ouverts : Les haies arbustives sont prises en compte ; même lorsqu'elles sont taillées à 1,50m ou 2m de hauteur, elles peuvent inciter au transit des animaux en milieu ouvert

L'autre principale limite concerne la définition des habitats favorables par espèce, difficile à traiter dans le cadre de l'étude, car plusieurs espèces d'intérêt communautaire sont concernées sur le périmètre. D'autre part, l'évolution des connaissances des espèces rend cette méthodologie quelque peu caduque, du fait que l'on ne considère plus aujourd'hui forcément les mêmes habitats comme potentiels pour les différentes espèces, ainsi que les notions de rayon d'action des colonies qui ont été étudiés ces dernières années.

Ainsi, en raison de ces limites et pour des raisons pratiques d'utilisation des cartes d'habitats favorables, nous avons procédé à une cartographie d'occupation du sol, en pondérant chaque type d'habitat par son degré de favorabilité, toutes espèces confondues.

## 5 Méthodologie générale du diagnostic socio-économique

Le diagnostic socio-économique a pour objectif de faire l'inventaire des activités économiques présentes sur ce territoire et d'analyser l'importance et l'évolution de ces différentes activités au regard de la conservation des chiroptères. La méthodologie adoptée pour ce travail se compose de deux phases : l'analyse de la bibliographie sur le périmètre du site Natura 2000 et sa proximité, et un travail d'enquête auprès des acteurs locaux.

Pour recenser et caractériser ces différentes activités, nous nous sommes appuyés sur les données bibliographiques concernant ce territoire, c'est-à-dire des données administratives issues de la base fournie par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) présentant des informations sur la population, le logement ou l'emploi par commune en 2010, des données économiques (sur l'emploi, les activités présentes), des données techniques (sur l'agriculture, les cours d'eau) ainsi que des données réglementaires et socioculturelles. Pour l'agriculture, les données utilisées proviennent des Recensements Généraux Agricoles (RGA) de 2010, 2000 et 1988.

Cette recherche bibliographique a également été couplée à un travail d'enquête auprès des acteurs locaux de ce territoire.

### 5.1 Méthodologie détaillée de la phase d'enquête

Au cours de la phase d'enquête, 48 entretiens ont été réalisés, permettant de rencontrer 76 personnes. Ce travail d'enquête, qui s'avère indispensable dans le cadre de la démarche concertée sensée caractériser Natura 2000, a permis de rencontrer un nombre important d'acteurs (liste des personnes rencontrées en fin de document) :

- l'ensemble des maires ou adjoints et certaines équipes municipales des 12 communes du site ;
- les élus et responsables des communautés de communes de Lacq-Orthez et de Salies-de-Béarn ;
- 19 agriculteurs (dont 13 sont propriétaires forestiers) ainsi que les syndicats agricoles : la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles (FNSEA) et la Confédération paysanne ;
- le Centre Régional de Propriété Forestière (CRPF) ;
- les acteurs de la chasse (la fédération de chasse du département et 3 chasseurs sur le site) ;
- les acteurs de la pêche et de l'eau (la fédération de pêche du département, les trois associations de pêche et les deux syndicats de gestion des cours d'eau intervenant sur le site) ;
- les acteurs du tourisme (avec 9 gîtes ruraux et les responsables de l'office de tourisme du Béarn des Gaves et de la base de loisirs d'Orthez-Biron) ;
- le Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine (CEN Aquitaine) ;
- le service environnement du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques ;
- l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) ;
- la chambre de commerce et d'industrie (CCI) ;
- la chambre de métiers et de l'artisanat (CMA) ;
- le conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE).

Cette phase d'enquête, basée sur des entretiens individuels ou des réunions, est un moyen efficace d'informer et de mettre en place une démarche d'échanges entre les différents acteurs impliqués, tout en permettant de rassembler de précieuses informations pour l'élaboration du diagnostic socio-économique.

Une partie des acteurs, notamment les élus, les agriculteurs et les propriétaires de gîtes ruraux, a été contactée par téléphone. Les structures comme les syndicats agricoles, le CRPF, les

fédérations et associations de chasse et de pêche, le CEN Aquitaine, le Conseil Général, l'ONCFS et les chambres consulaires, ont quant à elles été sollicitées par courrier officiel (annexe 6) puis le contact a été pris par téléphone. De manière générale, les taux de retour et les réponses favorables aux sollicitations ont été assez élevés : sur près de 61 sollicitations, 48 ont débouché sur un entretien (79 % des sollicitations), 7 sont encore en attente malgré les relances et 6 ont répondu de manière négative (le centre départemental de spéléologie, une association de chasse et 4 gîtes ruraux). Il est à noter que. L'opposition au principe de Natura 2000 a motivé le refus de l'association de chasse, mais dans les autres cas, les motifs des refus ne sont pas liés au dispositif Natura 2000 : le centre départemental de spéléologie a décliné la sollicitation car ne répondant pas aux demandes des bureaux d'étude, et les 4 propriétaires de gîtes ruraux nous ont expliqué qu'ils ne voyaient pas de lien entre les objectifs de cette étude et l'activité touristique, notamment car ils n'ont qu'une clientèle de passage qui ne reste pas sur le site, qu'ils n'ont jamais vu de chauves-souris chez eux ou qu'ils désirent vendre leur gîte.

En outre, 19 agriculteurs ont été rencontrés ; ces agriculteurs, qui peuvent être des professionnels, des pluriactifs ou des retraités, possèdent des pratiques variées et s'insèrent dans le paysage selon des configurations spatiales très différentes, allant de la pratique de la polyculture-élevage sur une trentaine d'hectares à l'agriculteur possédant plus de 60 ha de cultures. L'ensemble des entretiens auprès des agriculteurs ont été réalisés au sein des douze communes qui composent le site Natura 2000, avec 14 agriculteurs ayant leur exploitation au sein du périmètre Natura 2000. Cette diversité des terrains et des agriculteurs doit permettre de constituer un corpus d'entretiens varié et représentatif des différentes pratiques, logiques et dynamiques agricoles sur le site Natura 2000.

L'ensemble des municipalités du site a également été rencontré. Ces entretiens ont surtout été utiles pour informer les communes sur Natura 2000 et recueillir des informations sur les dynamiques démographiques, économiques et sociales de la commune, les projets prévus ainsi que les lieux qui peuvent être susceptibles d'abriter des chauves-souris.

Le contenu des questionnaires comporte deux parties. Une première phase concerne une série de questions générales pour chaque structure ou acteur rencontré. Une seconde phase correspond à des questions adaptées à chaque type d'acteur en fonction des domaines auxquels ils appartiennent. Selon leur domaine d'activité, les acteurs ont donc été interrogés suivant une grille d'entretien générale et une grille d'entretien spécifique. Une grille d'entretien a également été élaborée concernant l'observation et la perception des chauves-souris (grilles d'entretien utilisées en annexe 7).

La grille d'entretien générale comporte surtout des questions sur la description du territoire et la perception et les attentes vis-à-vis de Natura 2000. Ces questions générales doivent surtout permettre d'identifier les principales problématiques, les relations à l'environnement des acteurs et la perception d'un dispositif de gestion de la nature comme Natura 2000. Les grilles d'entretien spécifiques à chaque acteur doivent quant à elles permettre de mieux comprendre les actions, pratiques, logiques et dynamiques liées à ces activités et voir les influences, positives et/ou négatives, sur les chiroptères.

Pour la grille d'entretien des agriculteurs, des sujets tels que le profil et le cadre dans lequel s'exerce son activité sont abordés. Ensuite, les questions doivent permettre d'analyser les différentes productions des agriculteurs, c'est-à-dire la présence de grandes cultures, d'élevage bovin, d'élevage de volailles ou de prairies pour la production d'herbe et les pratiques et itinéraires techniques liés à ces productions. En outre, la diversité des modes de gestion des exploitations peut être susceptible d'être à l'origine de paysages et de milieux variés favorables aux chauves-souris. Des questions concernent également la transformation et la valorisation des productions ; ces aspects ne sont pas forcément susceptibles d'avoir un impact sur les chauves-souris mais ils sont indispensables pour comprendre les projets et les motivations qui sous-tendent les pratiques des agriculteurs. De même, nous abordons des questions relatives à l'évolution des modes de production et des débouchés de l'activité agricole, de façon à mieux connaître les dynamiques du monde agricole, et ainsi essayer de voir de quelle façon ces dynamiques peuvent se refléter sur l'environnement et être favorables ou non pour la mise en place d'actions de gestion dans le cadre de Natura 2000.



Sur les 48 entretiens, 19 ont été réalisés en binôme. Lors des entretiens, les réponses aux questions étaient directement notées à l'écrit, sans enregistrement. Chaque entretien a ensuite fait l'objet d'une retranscription synthétique (retranscription des entretiens en annexe 8). De manière à rendre ces entretiens plus facilement exploitables, chaque retranscription a été structurée selon les thèmes principaux définis par la grille d'entretien. L'ensemble de ces entretiens constitue ainsi la base de réflexion pour l'élaboration de ce diagnostic socio-économique.

Il est à noter que lors des entretiens, les grilles d'entretien ont davantage constitué une trame plutôt qu'un véritable support. En effet, au sein d'un territoire où la vocation agricole est particulièrement forte, les dispositifs liés à la conservation de la nature, et de manière générale les réglementations liées à l'environnement, sont perçues comme de fortes contraintes qui pèsent sur les activités. Ces appréhensions ont été d'autant plus importantes dans le cadre du dispositif Natura 2000, très souvent l'objet d'a priori et d'interrogations, et davantage encore pour un site désigné spécifiquement pour la préservation des chauves-souris. Les acteurs rencontrés ont en effet très souvent cherché à comprendre les raisons pour lesquelles ce site a été désigné, la façon dont le périmètre a été défini, l'utilité et le fonctionnement des chauves-souris, les contraintes réglementaires dans le cadre de Natura 2000 et les conséquences de ce dispositif sur les futurs projets qui pourront être mis en place sur ce territoire. C'est pourquoi, pour la majeure partie des entretiens, un travail de communication et d'information a été indispensable avant même d'aborder les questions des grilles d'entretien ; dans certains cas, toutes les questions des grilles d'entretien n'ont ainsi pas été abordées.

## 6 Méthodologie d'évaluation de l'état de conservation des espèces

La base de la méthode utilisée est celle des « feux tricolores » proposée par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN) à laquelle nous appliquons un barème numérique. L'utilisation d'indicateurs « feux tricolores » est fixée par la Commission Européenne chargée du suivi de l'évaluation de la Directive « Habitats-Faune-Flore ». Décrite dans le document « DocHab 04-03-03-rev3 », cette méthode a été adoptée par la France (et la plupart des États membres) pour tout ce qui concerne le patrimoine biologique.

L'état de conservation des espèces et habitats d'intérêt communautaire est évalué selon quatre modalités :

- État de conservation favorable : indicateur vert
- État de conservation défavorable inadéquat : indicateur orange
- État de conservation défavorable mauvais : indicateur rouge
- État de conservation inconnu lorsque les données sont insuffisantes : indicateur gris

L'échelle d'utilisation et d'application recommandée pour cette méthode est l'échelle nationale et/ou biogéographique. Pour évaluer l'état de conservation des espèces au niveau d'un site Natura 2000, nous avons adapté cette méthode en conduisant la réflexion à l'échelle de la zone biogéographique du site (zone atlantique) pour laquelle les informations tant qualitatives que quantitatives sont les plus complètes. L'évaluation de cet état de conservation utilise quatre paramètres :

### ***L'aire de répartition naturelle de l'espèce***

Deux niveaux de réflexion sont abordés : l'évolution de la zone de présence au niveau biogéographique national avec une réflexion prioritaire portée sur la tendance au niveau de la zone biogéographique, ici atlantique (en augmentation, stable, diminution, fragmentation) et la position du site par rapport à cette aire de présence (au sein ou en limite d'aire, en isolation mais possibilité de jonction avec les autres populations, en isolation sans possibilité de jonction avec les autres populations) ;

### ***L'état de la population de l'espèce***

Deux sous-paramètres sont pris en compte : les tendances de la population à l'échelle de la zone biogéographique nationale (MNHN, 2013) et l'abondance de la population sur le site en fonction de nos connaissances.

### ***La fonctionnalité de l'habitat naturel (à dire d'expert)***

Ici, trois aspects sont pris en compte : la surface de l'habitat potentiel de l'espèce (suffisant ou pas), la complémentarité des différents faciès servant à couvrir l'ensemble des besoins physiologiques et comportementaux de l'espèce et la qualité de ces faciès (s'ils répondent à toutes les exigences écologiques de l'espèce) ;

### ***Les perspectives futures associées à l'espèce (à dire d'expert)***

Les pressions (ce qui menace directement les espèces) auxquelles l'espèce peut ou pourrait être soumise.

Enfin, les termes état de conservation « favorable », « défavorable inadéquat » ou « défavorable mauvais » ne seront pas utilisés dans les fiches espèces jointes à ce dossier, comme le prévoit la méthodologie du MNHN, mais seront remplacés par état de conservation « bon », « moyen » ou « mauvais ». En effet, la Commission Européenne déconseille d'utiliser les termes « favorable, défavorable inadéquat et défavorable mauvais » à une échelle autre que l'échelle biogéographique, estimant que la méthode appliquée à cette dimension n'est pas pertinente localement.

## 2. Méthodologie appliquée pour définir l'état de conservation des espèces

### 2.1 L'aire de répartition naturelle de l'espèce

#### 2.1.1 Tendances de l'aire de répartition naturelle de l'espèce au niveau de la zone biogéographique

La notation de ce critère se base sur les éléments de synthèse produit par la MNHN lors du rapportage Natura 2000 publié en 2013, établissant un état de conservation de l'aire de répartition des espèces par domaine biogéographique sur le territoire national :

- Bonne : en augmentation ou stable = 4
- Moyenne : diminution faible sur les vingt dernières années ou en voie de fragmentation = 3
- Mauvaise : en diminution forte sur les vingt dernières années = 2
- Inconnue : pas d'évaluation possible, données fiables insuffisantes ou inexistantes = 1

#### 2.1.2 Position du site par rapport à l'aire de répartition naturelle de l'espèce au niveau de la zone biogéographique

Critère évalué selon les connaissances disponibles quant à l'aire d'occurrence de l'espèce

- Bonne : le site est en plein milieu de l'aire d'occurrence de l'espèce = 4
- Moyenne : le site est en bordure de l'aire d'occurrence de l'espèce ou isolé mais facilement atteignable par des individus de l'espèce en provenance de la partie centrale de l'aire de présence = 3
- Mauvaise : le site est isolé et une barrière (naturelle ou anthropique) interdit aux individus en provenance de l'aire centrale d'occurrence de le rejoindre = 2
- Inconnue : pas d'évaluation possible, données fiables insuffisantes ou inexistantes = 1

### 2.2. L'état de la population de l'espèce

#### 2.2.1 Abondance sur le site :

Ce critère est évalué en fonction de notre état de connaissance des populations de chaque espèce sur le site.

- Bonne : nombre d'individus sur le site suffisant pour permettre une population minimum viable et stable sur les années à venir = 4
- Moyenne : nombre d'individus faible ou en diminution sur le site et insuffisant pour assurer le maintien d'une population minimum viable, mais possibilité d'immigration d'individus en provenance des populations proches = 3
- Mauvaise : nombre d'individus trop faible ou diminution très forte sur le site et population régionale insuffisante ou trop éloignée pour assurer une immigration = 2
- Inconnue : pas d'évaluation possible, données fiables insuffisantes ou inexistantes = 1

#### 2.2.2 Tendances de la population à l'échelle de la zone biogéographique

Indicateur basé sur les critères d'évolution des populations mentionnés au sein du rapportage Natura 2000 (MNHN 2013)

- Bonne : augmentation de la population ou stabilité = 4
- Moyenne : diminution inférieure à 10 % sur les vingt dernières années ou en voie de fragmentation = 3
- Mauvaise : forte diminution sur les vingt dernières années = 2
- Inconnue : pas d'évaluation possible, données fiables insuffisantes ou inexistantes valeur numérique 1.

### 2.3. La fonctionnalité de l'habitat naturel de l'espèce

#### 2.3.1 Surface d'habitat biologique (englobant tous les faciès dont l'espèce a besoin)

- Bonne : surface suffisante pour la présence d'un nombre d'individus permettant un fonctionnement viable d'une petite population = 4

- Moyenne : surface permettant le maintien de quelques individus ou couvrant une partie des besoins de l'espèce = 3
- Mauvaise : surface trop insuffisante pour la présence d'une espèce ou son maintien = 2
- Inconnue : pas d'évaluation possible, données fiables insuffisantes ou inexistantes = 1

#### *2.3.2 Complémentarité des faciès d'habitats*

- Bonne : les différents faciès d'habitats sont présents et tous utilisables par tous les individus de l'espèce sans déplacements excessifs pour les petites espèces, ou les faciès présents sont à proximité de faciès complémentaires en dehors de la zone du site N2000 pour les espèces à grand domaine vital = 4
- Moyenne : au moins un faciès d'habitat nécessaire à l'espèce se trouve dans des conditions d'accessibilité nécessitant un déplacement plus ou moins important pour les individus de l'espèce = 3
- Mauvaise : il manque un faciès d'habitat nécessaire à l'espèce accessible ou bien tous les faciès d'habitat nécessaires à l'espèce sont dispersés = 2
- Inconnue : pas d'évaluation possible, données fiables insuffisantes ou inexistantes = 1

#### *2.3.3 Qualité des faciès d'habitat*

- Bonne : bonne fonctionnalité de tous les faciès d'habitats : les individus de l'espèce y trouvent ce qu'il leur faut pour répondre à leurs exigences écologiques (nourriture, protection, reproduction, repos ...) = 4
- Moyenne : au moins un des faciès d'habitat ne permet pas correctement à l'espèce d'accomplir correctement un de ses besoins de base = 3
- Mauvaise : tous les faciès d'habitat ne permettent pas d'accomplir les différents besoins ou au moins un besoin n'est pas du tout couvert par un faciès d'habitat (absence d'habitat de reproduction, d'hivernage, de reproduction ...) = 2
- Inconnu : pas d'évaluation possible, données fiables insuffisantes ou inexistantes = 1

#### **2.4. Les perspectives futures associées à l'espèce : pressions**

- Bonne : absence de pression exerçant un impact négatif sur le site et aux alentours = 4
- Moyenne : au moins une pression sur le site avec un impact qui peut être significatif, soit sur le site, soit à proximité = 3
- Mauvaise : au moins une pression exerce un impact fort sur le site ou à proximité = 2
- Inconnu : pas d'évaluation possible, données fiables insuffisantes ou inexistantes = 1

#### **2.5 Synthèse**

La note d'un paramètre est la moyenne des différents sous-paramètres. La note finale évaluant l'état de conservation est la somme des valeurs des paramètres. L'état de conservation est estimé en fonction de l'état de ces quatre paramètres selon les modalités suivantes :

- État de conservation bon : valeur 16 à 13 inclus
- État de conservation moyen : valeur 13 à 9 inclus
- État de conservation mauvais : valeur 9 à 5 inclus
- État de conservation inconnu : valeur 5 à 1 inclus



### 3. Détail du calcul de l'état de conservation des espèces

	Petit Rhinolophe	Grand Rhinolophe	Barbastelle d'Europe	Minioptère de Schreibers	Murin à oreilles échancrées	Murin de Bechstein	Grand Murin	Rhinolophe euryale
Tendance aire	3	4	4	3	4	4	4	4
Position du site	4	4	4	4	4	3	4	3
<b>Aire de répartition naturelle</b>	<b>3,5</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>3,5</b>	<b>4</b>	<b>3,5</b>	<b>4</b>	<b>3,5</b>
Abondance sur le site	3	3	4	2	4	1	1	1
Tendance de la population à l'échelle biogéographique	3	4	4	3	4	4	4	3
<b>Population de l'espèce</b>	<b>3</b>	<b>3,5</b>	<b>4</b>	<b>2,5</b>	<b>4</b>	<b>2,5</b>	<b>2,5</b>	<b>2</b>
Surface d'habitat disponible	4	4	4	2	4	4	4	4
Complémentarité des faciès	4	3	4	2	4	4	3	3
Qualité faciès	3	2	4	2	4	4	4	3
<b>Fonctionnalité de l'habitat d'espèce</b>	<b>3,67</b>	<b>3,00</b>	<b>4,00</b>	<b>2,00</b>	<b>4,00</b>	<b>4,00</b>	<b>3,67</b>	<b>3,33</b>
<b>Pressions</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
<b>État de conservation global</b>	<b>11,17</b>	<b>11,50</b>	<b>16,00</b>	<b>12,00</b>	<b>16,00</b>	<b>14,00</b>	<b>13,17</b>	<b>11,83</b>

### 4. Méthode de hiérarchisation des enjeux

En général, compte tenu du nombre relativement élevé d'espèces à prendre en compte sur une SIC, des priorités d'action doivent être définies. Aussi, la hiérarchisation des enjeux est-elle indispensable pour définir des préconisations de gestion pour le programme d'actions qui vient avec le document d'objectif. Le but est la mise en évidence des enjeux de conservation des espèces présentes au sein de la SIC et pour lesquelles le site Natura 2000 a une responsabilité dans le maintien de leurs populations au niveau régional.

Des priorités d'action doivent être définies. Aussi, la hiérarchisation des enjeux est-elle indispensable pour définir des préconisations de gestion pour le programme d'actions qui viendra avec le futur document d'objectif. Le but est la mise en évidence des enjeux de conservation des espèces présentes au sein de la ZSC et pour lesquelles le site Natura 2000 a une responsabilité dans le maintien de leurs populations au niveau régional ou national.

Pour cela, la méthode élaborée par le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Languedoc Roussillon (CSRPN LR) a été utilisée en partie. Cette méthode permet d'évaluer selon un protocole unique les enjeux écologiques des différents sites Natura 2000. Dans sa région d'application, cette méthode de hiérarchisation est intégrée à partir de référentiels

régionaux qui définissent, pour chaque espèce et habitat naturel, une note de responsabilité régionale validée par les experts ad hoc.

Pour l'Aquitaine et pour les chiroptères de l'Annexe II, cette responsabilité a été déterminée dans le cadre de l'application du Plan National d'Action Chiroptères.

Au total, 7 étapes développées ci-dessous, sont nécessaires pour définir les enjeux liés au site. Cette méthode est une combinaison de la responsabilité de la région vis-à-vis :

- De la conservation d'une espèce (étape 1 : que « pèse » la région vis-à-vis de cette espèce ?),
- De la vulnérabilité de l'espèce dans la région (étape 2 : quelle est la situation particulière des populations de l'espèce dans la région par rapport à son aire de répartition mondiale ?),
- De la vulnérabilité de cette espèce (étape 3 : quelle est la sensibilité écologique et démographique propre à l'espèce ?) qui dépend à la fois de sa spécificité écologique et des tendances de ses populations.

On aboutit ainsi à une note « régionale » pour l'espèce, soit l'étape 4.

Il reste alors à définir la « valeur » du site lui-même, tant en termes de son « poids » au sein de la région vis-à-vis des espèces d'intérêt communautaire qu'il abrite (étape 5 : que « pèse » ce site en termes populationnels ?), qu'en termes de fonctionnalité de ce site pour la conservation de ces espèces (étape 6 : quelles garanties de permanence ce site offre-t-il à ces espèces ?).

Cette dernière valeur est alors croisée avec la responsabilité régionale vis-à-vis de l'espèce pour définir les enjeux liés au site, et donc les priorités d'action (étape 7).

D'une manière générale pour tous les indices : lorsqu'un indice n'est pas connu pour une espèce, la note de l'indice est par défaut la valeur moyenne, à savoir 2. Ces indices sont donc amenés à évoluer en fonction des connaissances.

#### **4.1. Étape 1 : évaluation de la responsabilité régionale pour les chiroptères**

Cette responsabilité a été définie dans le cadre de la mise en œuvre du Plan national d'Action Chiroptères piloté par la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels en collaboration étroite avec le Groupe Chiroptères de la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères et aboutit au classement suivant.

- Responsabilité très forte de la région dans la conservation d'une espèce (plus de 10% de l'aire de distribution européenne et /ou mondiale et/ou plus de 50% de la population française) = 4
- Responsabilité forte de la région dans la conservation d'une espèce en France (entre 25 et 50% de l'aire de distribution ou des effectifs connus en France) = 3
- Responsabilité moyenne dans la conservation d'un noyau de population isolé (limite d'aire...) (au sein d'une région biogéographique) = 2
- Peu ou pas de responsabilité dans la conservation d'une espèce = 1

Annexe 3 : Note de responsabilité régionale par espèce et par région biogéographique

Espèce	Note de responsabilité régionale					
	Grand Nord Nord Île de France Haute Normandie Picardie	Nord Ouest Basse Normandie Bretagne Pays de la Loire Poitou-Charentes	Nord Est Alsace Champagne-Ardenne Franche comté Lorraine	Centre Auvergne Bourgogne Centre	Sud Ouest Aquitaine Limousin Midi-Pyrénées	Sud Est Corse Languedoc-Roussillon PACA Rhône Alpes
Barbastelle d'Europe	2	3	2	2	3	2
Grand Murin	2	2	4	3	2	2
Grand Rhinolophe	2	4	2	2	3	2
Grande noctule		1		2	3	2
Minioptère de Schreibers		3	2	2	3	4
Molosse de Cestoni			1	1	2	4
Murin à moustaches	2	2	1	2	1	1
Murin à oreilles échancrées	2	3	2	3	2	3
Murin d'Alcathoe	2	2	2	1	1	2
Murin de Bechstein	2	3	2	2	2	2
Murin de Brandt	2	1	3	1	1	2
Murin de Capaccini						4
Murin de Daubenton	1	1	1	1	2	1
Murin de Natterer	2	2	2	1	1	2
Murin des marais	4		1			
Murin du Maghreb						4
Murin Escalera						4
Noctule commune	1	1	2	2	1	1
Noctule de Leisler	1	1	1	1	1	1
Oreillard gris	1	1	1	1	1	2
Oreillard montagnard					3	4
Oreillard roux	1	1	2	1	1	1
Petit Murin			1	1	3	3
Petit Rhinolophe	2	2	2	3	3	3
Pipistrelle commune	1	1	1	1	1	1
Pipistrelle de Kuhl	1	1	1	1	1	3
Pipistrelle de Nathusius	2	2	2	1	2	2
Pipistrelle pygmée	1	1	1	1	1	3
Rhinolophe de Mehely						4
Rhinolophe euryale		2	2	2	4	3
Sérotine bicolore	1		2	1	1	2
Sérotine commune	1	1	1	1	1	1
Sérotine de Nilsson			3	2		2
Vespère de Savi			1	2	2	3

Note de 1 (faible) à 4 (très forte)

Tableau 8 : note de responsabilité régionale

#### 4.2. Étape 2 : évaluation du niveau de vulnérabilité chorologique de l'espèce dans la région

Pour cet indice, la réflexion se situe sur la distribution écologique de l'espèce dans la région au regard de son aire de répartition :

- Population isolée, éloignée de son aire de répartition = 4
- Population isolée mais proche de son aire de répartition = 3

- Population marginale = 2
- Population fragmentée mais dans son aire de répartition = 1
- Population présente dans son aire de répartition = 0

### **4.3. Étape 3 : évaluation du niveau de sensibilité écologique et démographique propre à l'espèce**

#### *4.3.1 Amplitude écologique*

L'amplitude écologique s'évalue au niveau des habitats utilisés par les espèces en période de en tenant compte de l'amplitude écologique (il s'agit ici d'évaluer si les caractéristiques – écologiques et/ou comportementales- de l'espèce induisent une répartition locale caractérisée par une forte sélection de l'habitat accompagnée d'une faible répartition et/ou d'une forte fragmentation des zones occupées).

- Espèce d'amplitude écologique très étroite, espèce liée à un type d'habitat très particulier = 4
- Espèce d'amplitude écologique restreinte, induisant une fragmentation de sa répartition, mais pouvant être liée à plusieurs types d'habitats = 2
- Espèce d'amplitude écologique large, utilisant une large gamme d'habitats = 0

#### *4.3.2. Niveau d'effectifs*

- Espèce très rare en Europe et en France avec des effectifs très faibles ou très peu de localités connues = 4
- Espèce rare en Europe et en France avec des effectifs faibles ou peu de localités connues = 3
- Espèce encore bien représentée en Europe et/ou en France, sans être toutefois abondante = 2
- Espèce fréquente en Europe et/ou en France, avec des effectifs importants permettant d'assurer, à moyen terme, l'avenir de l'espèce = 1
- Espèce très commune avec des effectifs très importants = 0

#### *4.3.3 Tendance de population*

- Espèce disparue d'une grande partie de son aire d'origine = 4
- Effectifs en forte régression (régression rapide) et/ou dont l'aire d'origine tend à se réduire = 3
- Effectifs en régression lente = 2
- Effectifs stables = 1
- Effectifs en expansion = 0

D'une manière générale pour tous les indices : lorsqu'un indice n'est pas connu pour une espèce, la note de l'indice est par défaut la valeur moyenne, à savoir 2. Ces indices sont donc amenés à évoluer en fonction des connaissances.

### **4.4. Étape 4 : la hiérarchisation régionale des espèces**

#### *4.4.1 Méthode*

La hiérarchisation régionale des espèces est obtenue par la somme de la note de responsabilité régionale (étape 1) avec les notes de vulnérabilité chorologique (étape 2) et de sensibilité écologique et démographique (étape 3)

Quatre classes d'importance régionale sont définies :

- Importance régionale très forte : note globale >9
- Importance régionale forte : 9>=note globale>6

- Importance régionale modérée :  $6 \geq \text{note globale} > 3$
- Importance régionale faible :  $3 \geq \text{note globale}$

#### 4.4.2 Résultats

	Petit Rhinolophe	Grand Rhinolophe	Barbastelle d'Europe	Minioptère de Schreibers	Murin à oreilles échancrées	Murin de Bechstein	Grand Murin	Rhinolophe euryale
Responsabilité régionale	3	3	3	3	2	2	2	4
Aire de répartition	0	0	0	0	0	1	0	3
Amplitude écologique	2	2	2	4	2	4	4	3
Niveau d'effectifs	2	2	2	4	1	3	2	2
Dynamique des populations	2	2	2	2	1	2	1	1
Sensibilité écologique et démographique	2,00	2,00	2,00	3,33	1,33	3,00	2,33	2,00
Note régionale	5,00	5,00	5,00	6,33	3,33	6,00	4,33	9,00

#### Évaluation de la responsabilité régionale des espèces

Pour une seule espèce, l'Aquitaine a une responsabilité forte principalement en raison de sa sensibilité écologie et démographique

#### 4.5. Étapes 5 et 6 : évaluation de la responsabilité du site

Deux paramètres sont pris en compte pour définir les enjeux du site :

##### 4.5.1 La représentativité du site (étape 5)

Pour ce paramètre, la méthode du CSRPN Languedoc-Roussillon a été utilisée : elle consiste à calculer le ratio entre l'abondance locale et régionale d'une espèce si elle est connue. Pour cela, il faut diviser l'effectif des espèces (en nombre de couples ou d'individus) connu sur le site par le chiffre de l'effectif régional. Des points sont attribués selon les classes suivantes :

- [0 ; 1%] = 1
- [1 ; 10%] = 2
- [10 ; 50%] = 3
- [50 ; 100%] = 4

Exemple : une espèce qui aurait sur un site 8% de ses effectifs connus en Aquitaine, obtiendrait 2 points, 8 % étant compris dans l'intervalle [1 ; 10%].

Pour les espèces dont l'effectif régional n'est pas connu, le même barème est appliqué à dire d'expert



#### 4.5.2 : La fonctionnalité de l'habitat (Étape 6)

Les paramètres utilisés pour juger de l'état de conservation des espèces sont repris auxquels on ajoute une note :

##### 4.5.2.1 Surface d'habitat biologique (englobant tous les faciès dont l'espèce a besoin)

- Bonne : surface suffisante pour la présence d'un nombre de couples / individus permettant un fonctionnement viable d'une petite population (ou d'un couple pour les espèces à grand domaine vital) = 4
- Moyenne : surface permettant le maintien de quelques individus ou couvrant une partie des besoins de l'espèce = 3
- Mauvaise : surface trop insuffisante pour être exploitée par une espèce à grand domaine vital ou pour permettre le maintien de quelques individus pour les petites espèces = 1
- Inconnue : pas d'évaluation possible, données fiables insuffisantes ou inexistantes = 2

##### 4.5.2.2 Complémentarité des différents faciès d'habitats

- Bonne : les différents faciès d'habitats sont présents et tous utilisables par tous les individus de l'espèce sans déplacements excessifs pour les petites espèces, ou les faciès présents sont à proximité des faciès complémentaires en dehors de la zone du site N2000 pour les espèces à grand domaine vital = 4
- Moyenne : au moins un faciès d'habitat nécessaire à l'espèce se trouve dans des conditions d'accessibilité nécessitant un déplacement plus ou moins important pour les individus de l'espèce = 3
- Mauvaise : il manque un faciès d'habitat nécessaire à l'espèce accessible ou bien tous les faciès d'habitat nécessaires à l'espèce sont dispersés = 2
- Inconnue : pas d'évaluation possible, données fiables insuffisantes ou inexistantes = 1

##### 4.5.2.3 Qualité des faciès d'habitat

- Bonne : bonne fonctionnalité de tous les faciès d'habitats : les individus de l'espèce y trouvent ce qu'il leur faut pour répondre à leurs exigences écologiques (nourriture, protection, reproduction, repos ...) = 4
- Moyenne : au moins un des faciès d'habitat ne permet pas correctement à l'espèce d'accomplir un de ses besoins de base = 3
- Mauvaise : tous les faciès d'habitat ne permettent pas d'accomplir les différents besoins des individus ou au moins un besoin n'est pas du tout couvert par un faciès d'habitat (absence d'habitat de reproduction, de mue, d'hivernage, de reproduction ...) = 2
- Inconnu : pas d'évaluation possible, données fiables insuffisantes ou inexistantes = 1

Notation : Une moyenne de la note de ces 3 paramètres est alors faite pour être additionnée à la note de représentativité.

#### 4.5.3 Résultats

En additionnant la note de l'étape 5 avec celle de l'étape 6 on obtient ainsi la note de responsabilité finale du site :

- Quatre classes sont définies suivant le barème et les codes couleurs suivants:
- $8 \geq \text{Note globale} > 6$  : Responsabilité très forte
- $6 \geq \text{Note globale} > 4$  : Responsabilité forte
- $4 \geq \text{Note globale} > 2$  : Responsabilité modérée
- Note globale  $\leq 2$  : Responsabilité faible

	Petit Rhinophe	Grand Rhinophe	Barbastelle d'Europe	Minioptère de Schreibers	Murin à oreilles échancrées	Murin de Bechstein	Grand Murin	Rhinophe euryale
<b>Note représentativité du site</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
Surfaces d'habitats	4	4	4	2	4	4	4	4
Complémentarité des habitats	4	3	4	2	4	4	3	3
Qualité des habitats	3	2	4	2	4	4	4	3
<b>Fonctionnalité des habitats</b>	<b>3,67</b>	<b>3,00</b>	<b>4,00</b>	<b>2,00</b>	<b>4,00</b>	<b>4,00</b>	<b>3,67</b>	<b>3,33</b>
<b>Note finale de responsabilité du site</b>	<b>4,67</b>	<b>4,00</b>	<b>6,00</b>	<b>3,00</b>	<b>7,00</b>	<b>5,00</b>	<b>4,67</b>	<b>4,33</b>

#### Responsabilité du site pour la conservation des espèces

Pour une espèce, le Murin à oreilles échancrées, le site a une responsabilité très forte, liée à sa représentativité forte, c'est-à-dire au nombre d'individus présents.

Pour cinq espèces, la responsabilité du site est forte.

Elle est modérée pour deux espèces.

#### 4.6. Étape 7 : la hiérarchisation des enjeux

La hiérarchisation des enjeux écologiques liés aux espèces sur le site s'obtient par l'addition de la note régionale (étape 4) avec la note de la responsabilité du site (étape 5+6).

Plus la note globale de l'espèce est forte, plus la responsabilité du site pour la conservation de cette dernière est importante.

Quatre classes sont définies :

- 20 >= Note globale > 15 : enjeu très fort
- 15 >= Note globale > 10 : enjeu fort
- 10 >= Note globale > 5 : enjeu modéré
- 5 >= Note globale >= 0 : enjeu faible

#### 4.7. Hiérarchisation des enjeux de la ZSC « Château d'Orthez et Bords du gave »

	Petit Rhinolophe	Grand Rhinolophe	Barbastelle d'Europe	Minioptère de Schreibers	Murin à oreilles échanquées	Murin de Bechstein	Grand Murin	Rhinolophe euryale
Note régionale	5	5	5	6,33	3,33	6	4,33	9
Note représentativité du site	4,67	4	6	3	7	5	4,67	4,33
Enjeu global sur le site	9,67	9	11	9,33	10,33	11	9	13,33

Finalement, le site présente un enjeu fort pour quatre espèces et un enjeu modéré pour quatre autres. On notera néanmoins que pour ces dernières, le seuil de l'enjeu fort n'est pas loin d'être atteint.



2

## Bibliographie



# 1 Bibliographie

## 1.1 Diagnostic écologique

- ✓ ARTHUR L., LEMAIRE M., 2015. Les Chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénope) ; Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris, 544 p.
- ✓ BARATAUD M., 2012. Ecologie acoustique des Chiroptères d'Europe. Identification des espèces, étude de leurs habitats et comportements de chasse. Biotope, Mèze (Collection Parthénope) ; Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris, 344 p.
- ✓ BAREILLE S., 2009. Plan régional d'Actions pour les Chiroptères (2008-2012). Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées / DIREN-DREAL : 140 p.
- ✓ Biotope, 2015. Document d'objectifs « Gîtes et habitats à chauves-souris en Bourgogne » FR2601012. DREAL BOURGOGNE. 432 pages
- ✓ BODIN J. (coord.), 2011. Les Chauves-souris de Midi-Pyrénées : répartition, écologie, conservation. Conservatoire régional des espaces naturels de Midi-Pyrénées – Groupe Chiroptères de Midi-Pyrénées, Toulouse, 256 p.
- ✓ Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes, 2014. Les Carrières de Loubeau (Melle, 79). Document d'Objectifs Natura 2000 ; n°46 ; FR5400448 « Carrières de Loubeau ». Diagnostic, objectifs et programme d'actions. 193 p.
- ✓ Deux-Sèvres Nature Environnement, 2015. Document d'Objectifs, Citerne à eau de Sainte-Ouene, Natura 2000 « FR 5402011 » : Volume de synthèse. DSNE, Niort, 180 p.
- ✓ DIETZ C., Von HELVERSEN O., NILL D., 2007 (trad. : DUBOURG-SAVAGE M.-J., JOURDE P., 2009). Encyclopédie des Chauves-souris d'Europe et d'Afrique du nord ; Delachaux et Niestlé, Paris, 2009.
- ✓ HAQUART A., 2013. Référentiel d'activité des chiroptères, éléments pour l'interprétation des dénombrements de chiroptères avec les méthodes acoustiques en zone méditerranéenne française ; Ecole Pratique des Hautes Etudes, Biotope (Le Luc), 99 p.
- ✓ LUZZATO T., BAREILLE S., 2014. Site Natura 2000 « Vallée de l'Adour », étude sur les Chiroptères d'intérêt communautaire et leur gîte. Institution Adour, Biotope, Conservatoire régional des espaces naturels de Midi-Pyrénées.
- ✓ Ministère de l'Environnement, « Cahiers d'habitats Natura 2000 / Chiroptères », 2000.
- ✓ RUYS T., BERNARD Y., (coords.), 2014. Atlas des Mammifères sauvages d'Aquitaine – Tome 4 – Les Chiroptères. Cistude Nature & LPO Aquitaine. Ed. Cistude Nature, 256 p.
- ✓ SOUHEIL H., GERMAIN L., BOIVIN D., DOUILLET R. et al., 2011. Guide méthodologique d'élaboration des Documents d'objectifs Natura 2000. Atelier Technique des Espaces Naturels. Montpellier. 120 p.
- ✓ ALBRECHT, K., HAMMER, M. & HOLZHAIDER, J. 2002: Telemetrische Untersuchungen zum Nahrungshabitatanspruch der Bechsteinfledermaus (*Myotis bechsteinii*) in Nadelwäldern bei Amberg in der Oberpfalz. — Schriftenreihe für Landschaftspflege und Naturschutz 71: 109–130.
- ✓ ARLETTAZ, R. 1995. Ecology of the sibling species *Myotis myotis* and *Myotis blythii*. PhD Thesis, Univ. Lausanne, 194 pp.
- ✓ ARLETTAZ, R., N. PERRIN & J. HAUSSER. 1997. Trophic resource partitioning and competition between the two sibling bat species *Myotis myotis* and *Myotis blythii*. *Journ. of Animal Ecology* 66 : 897-911 .
- ✓ ARLETTAZ, R., M. RUEDI & J. HAUSSER. 1991 . Field morphological identification of *Myotis myotis* and *M. blythii* : a multivariate approach. *Myotis* 29 : 7-16.
- ✓ ARTOIS, M., F. SCHWAAB, F. LÉGER, B; HAMON & B. PONT. 1990. Ecologie du gîte et notes comportementales sur le Petit rhinolophe (*Chiroptera*, *Rhinolophus hipposideros*) en Lorraine. *Bull. Académie et Société lorraines des Sciences* 29(3) : 11 9-1 29.
- ✓ AUDET, D. 1990. Foraging behaviour and habitat use by a gleaning bat, *Myotis myotis* (*Chiroptera*, *Vespertilionidae*). *J. Mamm.* 71 (3) : 420-427.

- ✓ BARATAUD, M. 1992. L'activité crépusculaire et nocturne de 18 espèces de chiroptères, révélée par marquage luminescent et suivi acoustique. *Rhinolophe* 9 : 23-57.
- ✓ BARATAUD, M. et coll. 1999. Le Petit Rhinolophe *Rhinolophus hipposideros*. in : (ROUÉ, S.Y. & M. BARATAUD, coord. SFPEM) Habitats de chasse des chiroptères menacés en Europe : synthèse des connaissances actuelles en vue d'une gestion conservatrice. *Rhinolophe Spécial* 2.
- ✓ BARATAUD M., 1999.- Structures d'habitats utilisés par la Barbastelle en activité de chasse. Premiers résultats. p. : 111-116. In ROUÉ S.Y. & BARATAUD M. (coord. SFPEM), 1999.- Habitats et activité de chasse des chiroptères menacés en Europe : synthèse des connaissances actuelles en vue d'une gestion conservatrice. *Le Rhinolophe*, numéro spécial, 2 : 1-36 p.
- ✓ BAUEROVA, Z. 1978. Contribution to the trophic ecology of *Myotis myotis*. *Folia Zool.*, 27(4) : 305-316.
- ✓ BAUEROVA, Z. 1986. Contribution to the trophic biology of *M. emarginatus*. *Folia zoologica* 35(4) : 305-310.
- ✓ BECK, A. 1994-1995. Fecal analyses of European bat species. *Myotis* 32-33 : 109-119.
- ✓ BENDA, P. 1996. Distribution of Geoffroy's bat, *M. emarginatus* in the Levant region. *Folia zoologica* 45(3): 193-199.
- ✓ BRAULT, J.P. 1994. Les populations de *M. emarginatus* en région Centre. In : Actes des 5èmes Rencontres Nationales "chauves-souris", 11-12 décembre 1993, Bourges, SFPEM : 112-117.
- ✓ ČERVENÝ, J. & BURGER, P. 1989: Bechstein's bat, *Myotis bechsteini* (Kuhl, 1818), in the Sumava Region. In: Hanak, V., Horáček, I. & Gaisler, J. (eds.), *European bat research: 591–598*. Charles University Press, Praha.
- ✓ COURTOIS J.-Y., RIST D. & BEUNEUX G. 2011. Les chauves-souris de Corse. *Albania*. 168pp.
- ✓ DEKKER, J.J.A., JR REGELINK JR, JANSSEN E.A., BRINKMANN R. & LIMPENS H.J.G.A., 2014. Habitat use of female Geoffroy's bats (*Myotis emarginatus*) at its two northernmost maternity roosts and the implications for their conservation. *Lutra* 56(2): 111-120.
- ✓ DIETZ, M. & PIR, J. B. 2009: Distribution and habitat selection of *Myotis bechsteini* in Luxembourg: implications for forest management and conservation. *Folia Zoologica* 58: 327–340.
- ✓ DIETZ, M., PIR, J.B., and HILLEN, J. 2013. Does the survival of greater horseshoe bats and Geoffroy's bats in Western Europe depend on traditional cultural landscapes? *Biodivers. Conserv.* 22(13-14):3007-3025.
- ✓ DOWNS, N. C. and L. J. SANDERSON. 2010. Do bats forage over cattle dung or over cattle? *Acta Chiropterologica*, 12(2): 349-358.
- ✓ DREAL Languedoc-Roussillon 2011. L'évaluation de l'état de conservation des espèces et habitats au sein du réseau Natura 2000. Lettre d'information Natura 2000 en Languedoc-Roussillon n°15, 8 pages
- ✓ DUBIE, S. & F. SCHWAAB. 1997. Répartition et statut du Petit rhinolophe *Rhinolophus hipposideros* (Bechstein, 1800) dans le nord et le nord-est de la France. in : *Zur Situation der Hufeisennasen in Europa*. IFA Verlag - Arbeitskreis Fledermause Sachsen-Anhalt, Berlin-Stecklenberg : 41-46.
- ✓ DUVERGÉ, P. L. & G. JONES. 1994. Greater horseshoe bats activity, foraging and habitat use. *British Wildlife* 6 : 69-77.
- ✓ FITSIMMONS, P., HILL, D. & GREENAWAY, F. 2002: Patterns of habitat use by female Bechstein's bats (*Myotis bechsteini*) from a maternity colony in a British woodland. School of Biological Sciences, University of Sussex, Sussex.
- ✓ FLAQUER C., PUIG-MONTSERRAT X., BURGAS A. & RUSSO D., 2008: Habitat selection by Geoffroy's bats (*Myotis emarginatus*) in a rural Mediterranean landscape: implications for conservation. *Acta Chiropterologica*. 10: 61–67.
- ✓ GAISLER, J. 1963. Nocturnal activity in the Lesser horseshoe bat *Rhinolophus hipposideros* (Bechstein, 1800). *Zool. Listy* 12(3) : 223-230.
- ✓ GIRARD-CLAUDON J. 2009. Suivi par radiopistage de grands murins (*Myotis myotis*) de la colonie de Bourg d'Oisans (Isère). Rapport de fin d'étude. CORA Faune sauvage – Parc National des Ecrins, 24 pp.
- ✓ GOITI U., AIHARTZA J., GUIU M., SALSAMENDI E., ALMENAR D., NAPAL M. & I. GARIN, 2011. Geoffroy's bat, *Myotis emarginatus*, preys preferentially on spiders in multistratified dense habitats: a study of foraging bats in the Mediterranean *Folia Zool.* – 60 (1): 17–24 (2011)

- ✓ GRÉMILLET, X. et coll. . 1999 Le Grand Rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum*. in : ROUÉ, S.Y. & M. BARATAUD, coord. SFEPM Habitats de chasse des chiroptères menacés en Europe : synthèse des connaissances actuelles en vue d'une gestion conservatrice. Rhinolophe spécial 2.
- ✓ Groupe Chiroptères Corse, 1997. Chauves-souris de la Directive Habitats. Rapport Agence Gestion des Espaces Naturels de Corse (AGENC), Bastia, 27 p.
- ✓ GÜTTINGER, R. 1997. Jagdhabitat des Grossen Mausohrs (*Myotis myotis*) in der modernen Kulturlandschaft. Schriftenreihe Umwelt nr. 288 - Natur und Landschaft, Bundesamt für Umwelt, Wald und Landschaft, Bern, 138 pp.
- ✓ JONES, G., P.L. DUVERGE & R.D. RANSOME. 1995. Conservation biology of an endangered species : field studies of Greater horseshoe bat (*Rhinolophus ferrumequinum*). Symp. Zool. Soc. Lond. 67 : 309-324.
- ✓ KERTH, G., PETROV, B., CONTI, A., ANASTASOV, D., WEISHAAR, M., GAZARYAN, S., JAQUIERY, J., KONIG, B., PERRIN, N. & BRUYNDONCKX, N. 2008: Communally breeding Bechstein's bat have a stable social system that is independent from the postglacial history and location of the populations. *Molecular Ecology* 17: 2368–2381.
- ✓ KERTH, G. & KONIG, B. 1999: Fission, fusion and nonrandom associations in female Bechstein's bats (*Myotis bechsteinii*). *Behaviour* 136: 1187–1202.
- ✓ KERTH, G. & MORF, L. 2004: Behavioural and genetic data suggest that Bechstein's bats predominantly mate outside the breeding habitat. *Ethology* 110: 987–999.
- ✓ KERTH, G., WEISMANN, K. & KONIG, B. 2001: Day roost selection in female Bechstein's bats (*Myotis bechsteinii*), a field experiment to determine the influence of roost temperature. *Oecologia* 126: 1–9
- ✓ KERTH, G., SAFI, K. & KONIG, B. 2002: Mean colony relatedness is a poor predictor of colony structure and female philopatry in the communally breeding Bechstein's bat (*Myotis bechsteinii*). *Behavioral Ecology and Sociobiology* 52: 203–210.
- ✓ KERTH, G., KIEFER, A., TRAPPMANN, C. & WEISHAAR, M. 2003: High gene diversity at swarming sites suggest hot spots for gene flow in the endangered Bechstein's bat. — *Conservation Genetics* 4: 491–499.
- ✓ KERVYN, T. 1996. Le régime alimentaire du Grand murin *Myotis myotis* (Chiroptera : Vespertilionidae) dans le sud de la Belgique. *Cahiers Ethol.* 16(1) : 23-46.
- ✓ KERVYN, T. 1999. Le Grand Murin *Myotis myotis*. in (ROUÉ, S.Y. & M. BARATAUD, coord. SFEPM). Habitats de chasse des chiroptères menacés en Europe : synthèse des connaissances actuelles en vue d'une gestion conservatrice. Rhinolophe spécial 2.
- ✓ KRULL, D. 1988. Untersuchung zu Quartiersprüchen und Jagdverhalten von *M. emarginatus* im Rosenheim Becken. Dipl. arbeit. Uni. München.
- ✓ KRULL, D., A. SCHUMM, W. METZENER & G. NEUWEILER. 1991 . Foraging areas and foraging behavior in the notch-eared bat, *M. emarginatus*. *Behav. Ecol. Sociobiol.* 28 : 247-253.
- ✓ LEPAREUR F., 2011. Evaluation de l'état de conservation des habitats naturels marins à l'échelle d'un site Natura 2000 – Guide méthodologique - Version 1. Février 2011. Rapport SPN 2011 / 3, MNHN, Paris, 55 pages.
- ✓ LUGON, A. 1998. Le régime alimentaire du Minioptère de Schreibers : premiers résultats. Doc. ronéo d'Ecoconseil, La Chaux de Fonds, 6 pp.
- ✓ LUGON, A. & S.Y. ROUÉ. 1999. Le Minioptère de Schreibers *Miniopterus schreibersii*. In (ROUÉ, S.Y. & M. BARATAUD, coord. SFEPM). Habitats de chasse des chiroptères menacés en Europe : synthèse des connaissances actuelles en vue d'une gestion conservatrice. Rhinolophe spécial 2.
- ✓ LUGON, A. & S.Y. ROUÉ. in prep. Régime alimentaire de deux colonies de mise bas du Minioptère de Schreibers en Franche-Comté : premiers résultats. *Mammalia*.
- ✓ QUEKENBORN D., STOECKLE T., & COSSON E., 2004 Réhabilitation et étude préliminaire de la colonie de murins à oreilles échancrées *Myotis emarginatus* de l'île de Porquerolles. Groupe Chiroptères de Provence, Parc National de Port Cros; 31 p
- ✓ McANEY, M. & J.S. FAIRLEY. 1988. Habitat preference and overnight and seasonal variation the foraging activity of Lesser horseshoes bat. *Acta Theriologica* 33(28) : 393-402.
- ✓ McANEY, M. & J.S. FAIRLEY. 1989. Analysis of the Lesser horseshoes bat *Rhinolophus hipposideros* in the west of Ireland. *J. Zool. Lond.* 217 : 491 -498.

- ✓ MITCHELL-JONES, A.M. 1998. Landscapes for Greater horseshoe bats. ENACT Vol. 6 N°4 : 11 -1 3.
- ✓ MOESCHLER, P. 1995. Protection des colonies de Minoptères (chauves-souris) par fermeture des grottes : une démarche inadéquate ? Muséum d'Histoire naturelle, Genève, 17 pp.
- ✓ NAPAL M., GARIN I., GOITI U., SALSAMENDI E. & AIHARTZA J. 2009: Selection of maternity roosts by *Myotis bechsteinii* (Kuhl, 1817) in the southwestern Iberian Peninsula. — *Acta Chiropterologica* 11: 425–433.
- ✓ NAPAL M., GARIN I., GOITI U., SALSAMENDI E. & AIHARTZA J. 2010 Habitat Selection by *Myotis bechsteinii* in the Southwestern Iberian Peninsula. *Annales Zoologici Fennici* 47(4):239-250.
- ✓ PONT, B. & J. MOULIN. 1986. Etude du régime alimentaire de *Myotis myotis*. Méthodologie - premiers résultats. IXème Colloque Francophone de Mammalogie - "Les Chiroptères". Rouen, 19-20 octobre 1985, SFEPM, Paris : 23-33.
- ✓ PRESETNIK P. (2002). Diet and biology of Schreiber's bat (*Myotis schreibersii*) at castle Grad na Gorickem (NE Slovenia)., Ljubljana: Unibersität Ljubljana.
- ✓ RANSOME, R.D. 1996. The management of feeding areas for Greater horseshoe bats. *English Nature Research Reports* 174 : 1 -74.
- ✓ RANSOME, R.D. 1997. The management of Greater horseshoe bat feeding areas to enhance population levels. *English Nature Research Reports* 241 : 1 -63.
- ✓ ROESLI M., BONTADINA F., MADDALEN A T., MARKI K., HOTZ T., GENINI A.-S., TORRINAI D., GUTTINGER R. & MORETTI M. 2005. Ambienti di caccia e regime alimentare del *Vespertilio maggiore* (*Myotis myotis*) e del *Vespertilio minore* (*Myotis blythii*) (Chiroptera : Vespertilionidae) nel Cantone Ticino. *Bolletino della Società ticinese di Scienze naturali*, 93 : 63-75.
- ✓ ROUÉ S.Y. & SCHWAAB F., (à paraître).- Répartition et statut de la Barbastelle – *Barbastella barbastellus* (Schreber 1774) dans la moitié nord de la France. In Actes du colloque de Mansfeld, septembre 1997.
- ✓ RUYS T. & Y. BERNARD, 2014. Atlas des Mammifères sauvages d'Aquitaine- Tome 4- Les Chiroptères. Cistude Nature & LPO aquitaine. Edition C. Nature : 256p.
- ✓ RYDELL J., NATUSCHKE G., THEILER A. & ZINGG P.E., 1996.- Food habits of the Barbastelle bat - *Barbastella barbastellus*. *Ecography*, 19 : 62-66.
- ✓ RYDELL J. & BOGDANOWICZ W., 1997.- *Barbastella barbastellus*. *Mammalian species* n°557. *American Society of Mammalogists* : 1 -8.
- ✓ SARREY D., & MÈME-LAFOND B., 2011. Caractérisation de l'habitat de chasse du Murin à oreilles échancrées en contexte ligérien. Résultats de trois sessions de radiopistage en période de reproduction et amélioration des mesures de conservation. LPO délégation Anjou, 79 p.
- ✓ SCHOFIELD, H.W., F. GREENAWAY & C.J. MORRIS. 1997. Preliminary studies on Bechstein's bat. *Vincent Wildlife Trust Rev. of* 1996 : 71 -73. TAAKE, K.H. 1992. Strategien der Ressourcennutzung an Waldgewässern jagender Fledermäuse (Chiroptera : Vespertilionidae). *Myotis* 30 : 7-74.
- ✓ SCHOFIELD, H.W., K. McANEY & J.E. MESSENGER. 1997. Research and conservation work on the Lesser horseshoe bat (*Rhinolophus hipposideros*). *Vincent Wildlife Trust Rev. of* 1996 : 58-68.
- ✓ SCHOFIELD, H. & MORRIS, C. 2000: Ranging behaviour and habitat preferences of female Bechstein's bat, *Myotis bechsteinii* (Kuhl, 1818), in summer. With a review of its' status, distribution, behaviour and ecology in the UK. *The Vincent Wildlife Trust, Ledbury*.
- ✓ SERRA-COBO, J. 1990. Estudi de la biologia i ecologia de *Myotis schreibersi*. *Tesi doct., Univ. Barcelona*, 447 pp.
- ✓ SIEMERS, B. M. & SWIFT, S. M. 2006: Differences in sensory ecology contribute to resource partitioning in the bats *Myotis bechsteinii* and *Myotis nattereri* (Chiroptera: Vespertilionidae). — *Behavioral Ecology and Sociobiology* 59: 373–380.
- ✓ SIERRO A. 1994.- Écologie estivale d'une population de Barbastelles (*B. barbastellus*, Schreber 1774) au Mont Chemin (Valais). Sélection de l'habitat, régime alimentaire et niche écologique. Travail de diplôme, univ. Neuchâtel, 78 p.
- ✓ SIERRO A. & ARLETTAZ R., 1997.- Barbastelles bats (*Barbastella* spp.) Specialize in the predation of moths: implications for foraging tactics and conservation. *Acta Oecologica*, 18 (2) : 91 -106.
- ✓ SIERRO, A. 1999. Habitat selection by barbastelle bats (*Barbastella barbastellus*) in the Swiss Alps (Valais). *Journal of Zoology (London)*, 248 : 429–432. SOUHEIL H., GERMAIN L., BOIVIN D., DOUILLET R. et al., 2011. Guide



méthodologique d'élaboration des Documents d'objectifs Natura 2000. Atelier Technique des Espaces Naturels. Montpellier. 120 p.

- ✔ SPITZENBERGER F. (1981). Die Langfluegfledermaus *Miniopterus schreibersi* (Kuhl, 1819) in Österreich. *Mammalia austriaca* 5. Mitt. Abt. Zool. Landesmus. Joaneum 10 (2): 139-156.
- ✔ SPITZENBERGER, F. & K. BAUER. 1987. Die Wimperfledermaus, *M. emarginatus* in Österreich. Mitt. Abt. Zool. Landesmuseum. Joanneum. Heft 40 S : 41 -64.
- ✔ STEFFENS R., ZOPHEL U. & BROCKMANN D. (2005). 40 Jahre Fledermausmarkierungszentrale Dresden – methodische Hinweise und Ergebnisübersicht. Materialien zu Naturschutz und Landschaftspflege. Sächsisches Landesamt für Umwelt und Geologie, 126 pp
- ✔ TERRAZ, L. et al 2008. Guide pour une rédaction synthétique des documents d'objectifs Natura 2000. ATEN, Montpellier, 56 pages.
- ✔ TRÉMAUVILLE, Y. 1990. Capture de criquets par un Vespertilion de Bechstein (*Myotis bechsteini*). *Petit Lérot* 33 : 8.
- ✔ VERGARI, S., DONDINI, G. & RUGGIERI, A. 1998: On the distribution of *Myotis bechsteini* (Kuhl, 1817) in Italy (Chiroptera, Vespertilionidae). *Hystrix, Italian Journal of Zoology* 10: 49–56.
- ✔ VERGOOSSEN, W.H. 1 992. Een Kraamkamer van de ingekorven vleermuis in midden-Limburg. *Natuurhistorisch Maandblad*. 66-74.
- ✔ VINCENT S. (2007). Etude de l'activité et des terrains de chasse exploités par le Minioptère de Schreibers en vue de sa conservation. site Natura 2000 « Sables du Tricastin » FR8201676, Suze-la-Rousse (Drôme). C.O.R.A. Drôme - S.F.E.P.M., Romans-sur-Isère - Toulouse, 66 pp.
- ✔ WOLZ, I. 1986. Wochenstuben-Quartierwechsel bei der Bechsteinfledermaus. *Z.Saugetierk.* 51: 65-74.
- ✔ WOLZ, I. 1988: Ergebnisse automatischer Aktivitätsaufzeichnungen an Wochenstubenkolonien der Bechsteinfledermaus (*Myotis bechsteini*). — *Zeitschrift für Säugetierkunde* 53: 257–266.
- ✔ WOLZ, I. 1993. Untersuchungen zur Nachweisbarkeit von Beutetierfragmenten im Kot von *Myotis bechsteini* (Kuhl, 1818). *Myotis* 31 : 5-25.
- ✔ WOLZ, I. 1993. Das Beutespektrum der bechsteinfledermaus *Myotis bechsteini* (Kuhl, 1818), Ermittelt aus Kotanalysen. *Myotis* 31 : 27-68. ZAHN, A. & R. HENATSCH. 1998. Bevorzugt *M. emarginatus* kühlere Wochenstubenquartiere als *M. myotis* ? *Z. Saugetierek.* 63 : 26-31.
- ✔ ZAHN, A., S. BAUER, E. KRINER & J. Holzhaider 2010. Foraging habitats of *Myotis emarginatus* in Central Europe. *European Journal of Wildlife Research* 56: 395-400.

## 1.2 Diagnostic socio-économique

- ✔ Site internet du Ministère de l'Ecologie, du Développement durable et de l'Energie : [www.natura2000.ecologie.gouv.fr](http://www.natura2000.ecologie.gouv.fr/) / <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Natura-2000,2414-.html> / <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Les-chiffres-cles-du-reseau-Natura>
- ✔ Site internet Légifrance : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=LEGITEXT000006068553> / <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000760911&dateTexte=&categorieLien=id>
- ✔ Site internet de l'Inventaire national du Patrimoine Naturel : <http://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/stats/> / <http://inpn.mnhn.fr/programme/inventaire-znieff>
- ✔ Site internet de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Atlantiques : <http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr/Services-de-l-Etat/Mer-et-littoral/Direction-departementale-des-territoires-et-de-la-mer-DDTM>
- ✔ Site internet de la DREAL Aquitaine : [www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr](http://www.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/) / [www.donnees.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/DREAL](http://www.donnees.aquitaine.developpement-durable.gouv.fr/DREAL)
- ✔ Site internet de la DRAAF Aquitaine : <http://www.draaf.aquitaine.agriculture.gouv.fr/>
- ✔ Site internet de la Préfecture des Pyrénées-Atlantiques : <http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr>

- ✓ Site internet de l'Agence de l'eau Adour-Garonne : <http://adour-garonne.eaufrance.fr/>
- ✓ Site internet des données du BRGM : <http://infoterre.brgm.fr/>

### 1.3 Objectifs, fiches actions, charte Natura 2000

- ✓ BAREILLE S., 2009. Plan régional d'Actions pour les Chiroptères (2008-2012). Conservatoire Régional des Espaces Naturels de Midi-Pyrénées / DIREN-DREAL : 140 p.
- ✓ Biotope, 2015. Document d'objectifs « Gîtes et habitats à chauves-souris en Bourgogne » FR2601012. DREAL BOURGOGNE. 432 pages
- ✓ BODIN J. (coord.), 2011. Les Chauves-souris de Midi-Pyrénées : répartition, écologie, conservation. Conservatoire régional des espaces naturels de Midi-Pyrénées – Groupe Chiroptères de Midi-Pyrénées, Toulouse, 256 p.
- ✓ Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes, 2014. Les Carrières de Loubeau (Melle, 79). Document d'Objectifs Natura 2000 ; n°46 ; FR5400448 « Carrières de Loubeau ». Diagnostic, objectifs et programme d'actions. 193 p.
- ✓ Deux-Sèvres Nature Environnement, 2015. Document d'Objectifs, Citerne à eau de Sainte-Ouene, Natura 2000 « FR 5402011 » : Volume de synthèse. DSNE, Niort, 180 p.
- ✓ Direction de l'eau et de la biodiversité, 2019. Guide relatif à la gestion des sites majoritairement terrestres : mise en place des comités de pilotage, élaboration et mise en œuvre des documents d'objectifs. Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, 223 p.
- ✓ HAQUART A., 2013. Référentiel d'activité des chiroptères, éléments pour l'interprétation des dénombrements de chiroptères avec les méthodes acoustiques en zone méditerranéenne française ; Ecole Pratique des Hautes Etudes, Biotope (Le Luc), 99 p.
- ✓ LUZZATO T., BAREILLE S., 2014. Site Natura 2000 « Vallée de l'Adour », étude sur les Chiroptères d'intérêt communautaire et leur gîte. Institution Adour, Biotope, Conservatoire régional des espaces naturels de Midi-Pyrénées.
- ✓ Ministère de l'Environnement, « Cahiers d'habitats Natura 2000 / Chiroptères », 2000.
- ✓ Pays Adour Landes Océanes/Barthes Nature/CPIE Seignanx Adour/Fédération des Chasseurs des Landes, 2016. Barthes de l'Adour, Sites FR7200720 et FR7210077. Charte Natura 2000, 28 p.
- ✓ Région Aquitaine, FEADER, 2017. Plan de Développement Rural Aquitain. Version 4.1. 902 p.
- ✓ RUYS T., BERNARD Y., (coords.), 2014. Atlas des Mammifères sauvages d'Aquitaine – Tome 4 – Les Chiroptères. Cistude Nature & LPO Aquitaine. Ed. Cistude Nature, 256 p.
- ✓ SOUHEIL H., GERMAIN L., BOIVIN D., DOUILLET R. et al., 2011. Guide méthodologique d'élaboration des Documents d'objectifs Natura 2000. Atelier Technique des Espaces Naturels. Montpellier. 120 p.

## 2 : Liste des sigles et abréviations utilisés

- AAPPMA : Associations Agréées de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques
- ACCA : Associations Communales de Chasse Agréées
- ATEN : Atelier Technique des Espaces Naturels
- AOP : Appellation d'Origine Protégée
- CCLO : Communauté de Communes Lacq Orthez
- CEN : Conservatoire d'Espaces Naturels
- COPIL : Comité de pilotage
- CRPF : Centre Régional de la Propriété Forestière
- DOCOB : Document d'Objectifs Natura 2000
- DDTM : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
- EARL : Exploitations Agricoles à Responsabilités Limitées
- FEADER : Fonds européen agricole pour le développement rural
- FSD : Formulaire Standard de Données
- GAEC : Groupements Agricoles d'Exploitation en Commun
- GCA : Groupe Chiroptères Aquitaine
- IC : Intérêt communautaire
- ICPE : Installations Classées pour la Protection de l'environnement
- INSEE : Institut National de la Statistique et des Études Économiques
- LEADER : Liaisons Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale
- LOADDT : Loi d'Orientation et de Développement Durable du Territoire
- LPO : Ligue pour la Protection des Oiseaux
- MAEC : Mesures Agro-Environnementales et Climatiques
- OBOP : Objectifs Opérationnels
- ODD : Objectifs de Développement Durable
- ONF : Office National des Forêts
- ORE : Obligation réelle environnementale
- PAC : Politique Agricole Commune
- PAEC : Projets Agro-Environnementaux et Climatiques
- PEFC/FSC : Programme de reconnaissance des certifications forestières
- PDM : Plan de Développement de Massif
- PDR : Plan de Développement Rural
- PLR : Plan Local de Randonnée
- PNA / PNAC : Plan National d'Actions Chiroptères ; PRAC : Plan Régional d'Actions Chiroptères
- RGA : Recensement Général Agricole
- RPG : Registre Parcellaire Graphique
- SAU : Surface Agricole Utilisée
- SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- SFPEM : Société d'Étude et de Protection des Mammifères, référent français sur les Chiroptères
- STH : Superficies Toujours en Herbe
- UE : Union européenne
- UTA : Unité de Travail Annuel
- ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Floristique et Faunistique
- ZSC : Zone Spéciale de Conservation
- ZPS : Zone de Protection Spéciale





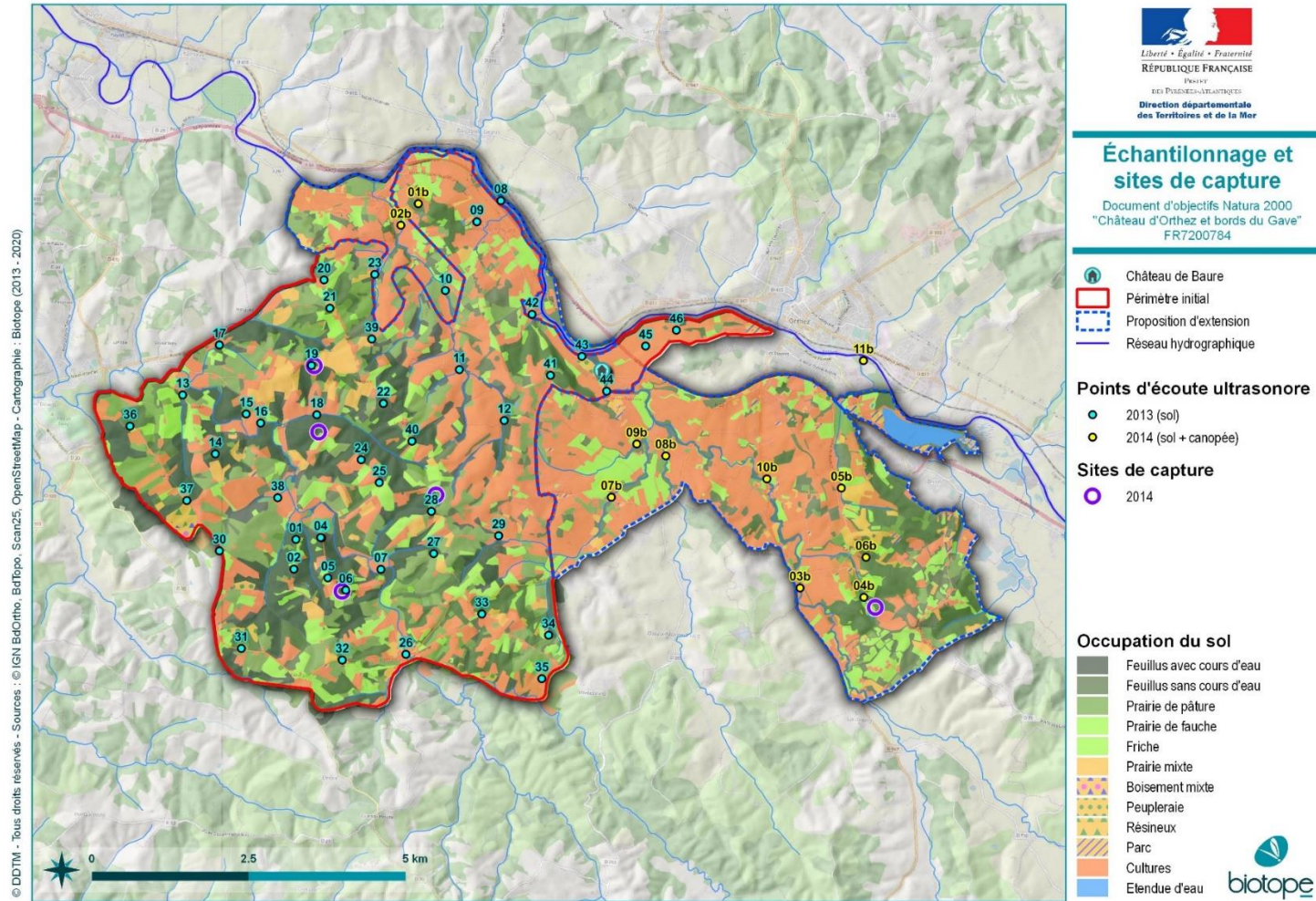
3

## Annexes



A

# 1 Points d'échantillonnage ultrasonore et sites de capture



## 2 Echantillonnage ultrasonore

### 2.1 Résultats

Le tableau ci-dessous présente le total du nombre de contacts attribués à chaque espèce par point d'écoute.

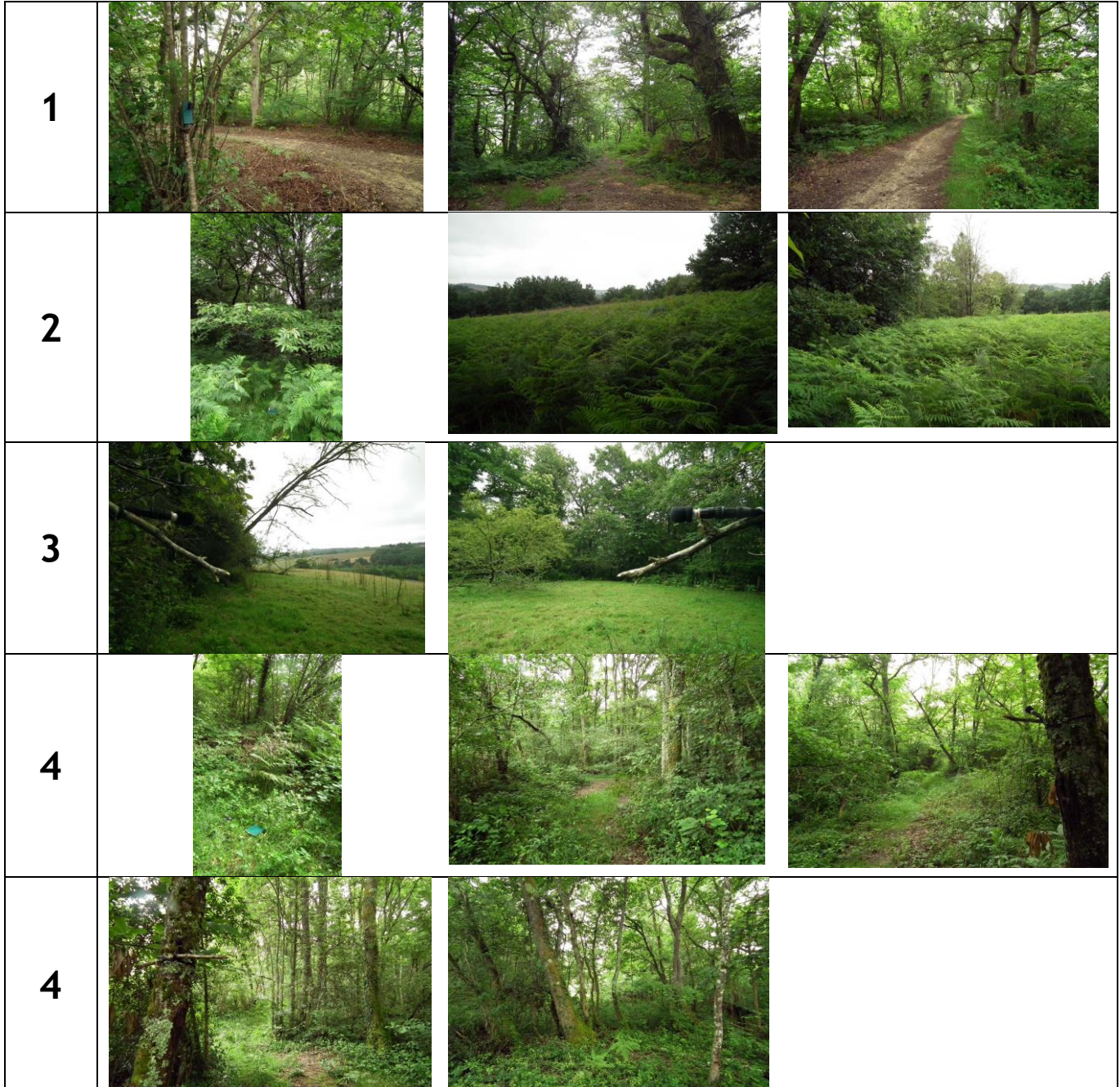
N° point	lieu	Barba- stelle	chasse	Murin à or. échancrées	chasse	Murin de Bechstein	Petit Rhinolophe	Grand Rhinolophe	Grand/Petit Murin
<b>2013</b>									
1	Sol	132	X						
2	Sol	15	X	1			1		
3	Sol	6				1	3		
4	Sol						1		
5	Sol	1				1	1		
6	Sol	325	X				6		
7	Sol	1		1			6		
8	Sol	81	X	1					
9	Sol			1			1		
10	Sol						4		
11	Sol			1			23		
12	Sol			1			16		
13	Sol								
14	Sol	2							
15	Sol								
16	Sol	43	X				2		
17	Sol	16							
18	Sol	19	X	1					
19	Sol	173	X				3		
20	Sol	5							
21	Sol	5	X						
22	Sol	21	X						
23	Sol	11	X						
24	Sol	56	X			4	18		
25	Sol	9	X				6		
26	Sol	2					22		
27	Sol	24	X						
28	Sol	82	X				2		
29	Sol	17	X				9		
30	Sol	78	X	1			6	1	
31	Sol	23	X				16		

N° point	lieu	Barba- stelle	chasse	Murin à or. échancrées	chasse	Murin de Bechstein	Petit Rhinolophe	Grand Rhinolophe	Grand/Petit Murin
32	Sol	9	X	1			27		
33	Sol	2					8		
34	Sol	1					2		
35	Sol	3					13		
36	Sol	17	X				4		
37	Sol	30	X	1			3	2	
38	Sol	2							
39	Sol	22					1		
40	Sol	4		1			1		
41	Sol	32	X	2			1		
42	Sol	9						2	
43	Sol	20	X				3		
44	Sol	7		1					
45	Sol	44	X	1				2	
46	Sol	132	X	1			3	1	
<b>2014</b>									
01b	Sol	86	X	1			1		
01h	Canopée	5					3		
02b	Sol			4			1		
02h	Canopée	1		6					
03b	Sol	5							
03h	Canopée						5		
04b	Sol	225	X					1	
04h	Canopée	6							
05b	Sol								
05h	Canopée	9					1		
06b	Sol			4					
06h	Canopée	1							
07b	Sol	12	X	12	X		1		
07h	Canopée	6		4			2		
08b	Sol	1		5	X			1	
08h	Canopée	3							
09b	Sol								
09h	Canopée	1							
10b	Sol	10	X	2			1	1	
10h	Canopée	11	X	2			18		
11b	Sol	1							
11h	Canopée	1							2



## 2.2 Photographies de l'environnement des points d'écoute SM2












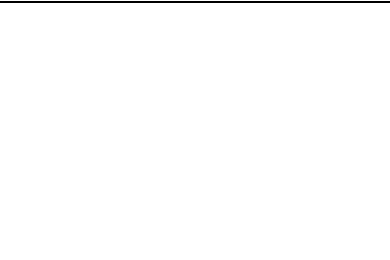






Points d'écoute 2013 (périmètre initial)










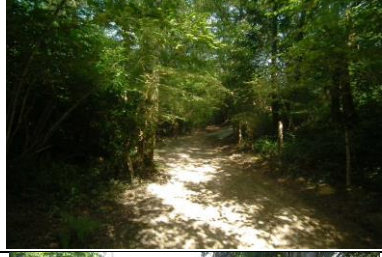






5			
6			
7			
8			
9			
10			














<p>11</p>			
<p>12</p>			
<p>13</p>			
<p>14</p>			
<p>15</p>			
<p>16</p>			



















17			
			
18			
19			
20			
21			















22			
23			
24			
25			
			















26			
27			
28			
29			
30			
31			




32			
33			
34			
35			
36			
37			



38			
39			
40			
41			
42			
43			












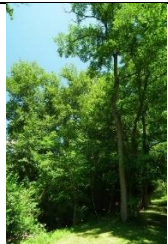



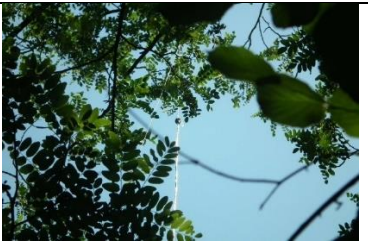


44			
45			
46			

Points d'écoute 2014 (périmètre d'extension)

1			
2			



3				
4				
5				
6				
7				
8				

9						
10						
11						



## 3 Documents liés à l'élaboration du document d'objectifs

### 3.1 Arrêté préfectoral de composition du COPIL



PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Direction départementale  
des Territoires et de la Mer  
Service développement rural,  
environnement, montagne  
Unité : Natura 2000

n° 2013297-0019

**Arrêté préfectoral portant composition du comité de pilotage local  
du site Natura 2000 :  
château d'Orthez et bords du gave - FR 7200784**

**Le Préfet des Pyrénées-atlantiques,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre national du Mérite,**

Vu la directive 92/43/CEE du conseil du 21 mai 1992 concernant la conservation des habitats naturels ainsi que de la faune et de la flore sauvages ;  
Vu la directive 2009/147/CE du parlement européen et du conseil du 30 novembre 2009 concernant la conservation des oiseaux sauvages ;  
Vu le code de l'environnement, et notamment le chapitre IV du titre Ier du livre IV faune et flore, section sites Natura 2000 ;  
Vu la décision de la commission européenne du 07 décembre 2004 portant désignation du site Natura 2000 : château d'Orthez et bords du gave en tant que site d'importance communautaire (SIC) ;  
Sur proposition du secrétaire général de la préfecture des Pyrénées-atlantiques ;

**Arrête :**

**Article 1er :** Pour l'élaboration, le suivi, l'évaluation de la mise en œuvre du document d'objectifs du site d'importance communautaire FR7200784 : château d'Orthez et bords du gave, il est créé un comité de pilotage local (COPIL).  
Le COPIL est l'instance centrale du processus de concertation dans le cadre de la mise en œuvre de la politique Natura 2000.  
Après approbation par le préfet, le document d'objectifs (DOCOB) constitue le document de référence pour la gestion du site.

**Article 2 :** Le comité de pilotage local est composé comme suit :

**collège des administrations et établissements publics de l'Etat**

- le préfet des Pyrénées-atlantiques ou son représentant,
- le directeur régional de l'environnement, de l'aménagement, et du logement (DREAL) ou son représentant,
- le responsable du service territorial de l'architecture et du patrimoine des Pyrénées-atlantiques ou son représentant,
- le directeur départemental des territoires et de la mer (DDTM) des Pyrénées-atlantiques ou son représentant,
- le directeur de l'agence départementale des Pyrénées-atlantiques de l'office national des forêts (ONF) ou son représentant,
- le directeur du centre régional de la propriété forestière (CRPF) d'aquitaine ou son représentant,
- le chef du service départemental des Pyrénées-atlantiques de l'office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) ou son représentant,
- le directeur départemental de la protection des populations (DDPP) ou son représentant.

**collège des collectivités territoriales**

- le président du conseil régional d'Aquitaine ou son représentant,
- le président du conseil général des Pyrénées-atlantiques ou son représentant,
- les présidents des communautés de communes du canton d'Orthez, de Lacq, de Salies de Béarn et de Sauveterre de Béarn ou leurs représentants,
- les maires des communes de Bellocq, Bérenx, Biron, Castetner, Laà-Mondrans, Lanneplà, L'Hôpital-d'Orion, Loubieng, Orthez, Ozenx-Monestrucq, Salies-de-Béarn, Salles-Mongiscard ou leurs représentants,
- le maire délégué à Sainte-Suzanne, commune d'Orthez,
- le président du syndicat mixte du bassin du gave de Pau ou son représentant,

- le président du syndicat mixte du Béarn des gaves ou son représentant,
- le président du syndicat mixte de la base de loisirs d'Orthez.

**collège des organisations socio-professionnelles, représentants des propriétaires et exploitants de biens ruraux, concessionnaires d'ouvrages publics, gestionnaires d'infrastructures**

- le président de la chambre d'agriculture des Pyrénées-atlantiques ou son représentant,
- le président de la chambre de commerce et d'industrie Pau Béarn ou son représentant,
- le président du comité départemental du tourisme Béarn-Pays-Basque ou son représentant,
- le président de la fédération départementale des syndicats d'exploitants agricoles du Béarn et du Pays Basque (FDSEA) ou son représentant,
- le président du syndicat des jeunes agriculteurs des Pyrénées-atlantiques ou son représentant,
- le président de la confédération paysanne du Béarn ou son représentant,
- le président du syndicat des sylviculteurs des Pyrénées-atlantiques ou son représentant,
- le directeur des autoroutes du sud de la France ou son représentant,
- le propriétaire du château de Baure ou son représentant.

**collège des associations et usagers**

- le président de la fédération départementale des chasseurs des Pyrénées-atlantiques ou son représentant,
- le président de la ligue pour la protection des oiseaux, délégation Aquitaine ou son représentant,
- le président de la société d'étude, de protection et d'aménagement de la nature du sud-ouest (SEPANSO) Pyrénées-atlantiques ou son représentant,
- le président du centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE Béarn) ou son représentant,
- le président du conservatoire d'espaces naturels d'aquitaine ou son représentant,
- le président du groupe chiroptère Aquitaine ou son représentant.

**Article 3 : Présidence du COPIL.**

Le comité de pilotage local est présidé par le préfet. Il peut déléguer sa présidence à une collectivité territoriale, désignée par les représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements.

**Article 4 : Délégation des opérations**

Une collectivité territoriale peut se porter candidate pour assurer la gestion du site que ce soit de l'élaboration, la révision du DOCOB ou l'animation du site. Elle est désignée par les représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements. A défaut, l'autorité administrative est chargée de ces missions.

**Article 5 : Secrétariat du COPIL**

Dans le cas où une collectivité territoriale est désignée par le COPIL pour assurer l'élaboration, la révision du DOCOB ou l'animation du site, elle est en charge du secrétariat du comité de pilotage. A défaut, il est assuré par les services de la direction départementale des territoires et de la mer.

**Article 6 :** Le comité de pilotage peut se doter d'un règlement intérieur, validé par l'ensemble de ses membres. Ce règlement précise les règles spécifiques qui régissent le fonctionnement et l'organisation du COPIL.

**Article 7 :** Tout organisme ou expert peut être invité à participer aux travaux du COPIL.

**Article 8 :** Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Pau, dans le délai de deux mois à compter de sa date de notification.

**Article 9 :** Le secrétaire général de la préfecture des Pyrénées-atlantiques est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture, et dont copie sera adressée à chacun des membres du comité.

Pau, le 24 OCT. 2013

Le Préfet,

Pour le Préfet et par délégation,  
le Secrétaire Général

Benoit DELAGE

## 3.2 Comité de pilotage de lancement du 27 novembre 2013



PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Direction départementale des territoires et de la mer  
Service développement rural environnement montagne

### COMITE DE PILOTAGE SITE NATURA 2000 « CHÂTEAU D'ORTHEZ ET BORDS DU GAVE » – Élaboration du DOCOB –

#### Compte-rendu de la réunion du 31 Mars 2016 à Salle-Mongiscard

##### *Personnes présentes :*

BARBERIS Jérôme (DDTM)  
 BIDART Marion (Commune d'Orthez)  
 BRODARD Véronique (CPIE Béarn)  
 CASSAIGNE Jean (BIOTOPE)  
 CHALMEAU Jean-Jacques (Fransylva)  
 COMTE Clémentine (BIOTOPE)  
 COUNTRY Loïc (Commune de Laâ-Mondrans)  
 DELEBECQUE Luc-Olivier (CRPF)  
 GAUDET Philippe (Commune d'Orthez)  
 INCHASSENDAGUE Raymond (Maire de Salles-Montgiscard)  
 LABORDE Emilie (DDTM)  
 LAFOURCADE Daniel (Commune de L'Hôpital-d'Orion et CC de Sauveterre-de-Béarn)  
 LANGLÈS Aline (Maire de Lannepelaà et CC Lacq-Orthez)  
 LAULHÉ Jacques (Commune de Loubieng)  
 LE MOAL Tangi (CEN Aquitaine)  
 LOUSTAU Eric (Syndicat du Gave de Pau)  
 URCUN Jean-Paul (CSRPN et LPO)

Madame LABORDE, responsable de l'unité chargée de Natura 2000 à la DDTM64, présente le contexte et l'objectif de cette réunion :

- Le site « château d'Orthez et bords du gave » est inscrit au réseau Natura 2000 pour préserver l'habitat de plusieurs espèces de chauves-souris, dont la colonie de Murins à oreilles échancrées installée dans le château de Baure à Sainte-Suzanne ;
- Le document d'objectifs (DOCOB) du site est élaboré sous maîtrise d'ouvrage de l'état (pilotage DDTM64) et réalisé par le bureau d'études BIOTOPE, avec M. CASSAIGNE comme chef de projet, ainsi que par la LPO.
- Le document de synthèse du diagnostic écologique et socio-économique a été produit et doit à présent être validé par le comité de pilotage.

## 1. Présentation de l'avancement de l'élaboration du DOCOB

La présentation est jointe en annexe du présent compte-rendu. Les principaux points sont repris ci-après.

### *Pour ce qui concerne le diagnostic écologique :*

- Le diagnostic écologique a été réalisé entre 2013 et 2015.
- Des opérations de radio-tracking ont été effectuées pour connaître le domaine vital de la colonie de Murins à oreilles échancrées. On note la présence de deux zones fondamentales pour la colonie (terrains de chasse) situées en dehors du site et qui justifient une proposition d'extension du périmètre.
- Les habitats favorables aux chiroptères (toutes espèces) sont hiérarchisés et cartographiés sur le site actuel et sur l'extension proposée.
- Des écoutes ultrasonores ont été réalisées pour connaître la répartition des espèces sur le site.
- Pour chaque espèce, une évaluation de l'état de conservation et de l'enjeu de conservation sur le site a été réalisée.
- Trois espèces de chiroptères d'intérêt communautaire avaient été répertoriées dans le formulaire standard de données (FSD) du site Natura 2000 à son origine :
  - Rhinolophe Euryale (*Rhinolophe Euryale*) – non observé depuis 2007.
  - Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)
  - Murin à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*)
 L'étude montre que cinq espèces supplémentaires ont été identifiées sur le site :
  - Barbastelle d'Europe (*Barbastella barbastellus*)
  - Minioptère de Schreiber (*Miniopterus schreibersii*)
  - Murin de Bechstein (*Myotis bechstein*)
  - Grand Murin (*Myotis myotis*)
  - Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)
- Les enjeux de conservations des espèces sont l'amélioration ou le maintien des paramètres démographiques des colonies (nombre de femelles présentes et nombre de naissances) ainsi que l'amélioration ou le maintien de la qualité de leurs habitats (valeur trophique et disponibilité en sites de repos).
- 5 « enjeux » (objectifs de développement durables), ont été identifiées pour le site. Ils sont déclinés en 15 propositions d'objectifs (objectifs opérationnels).
- La conservation de la colonie du Château de Baure constitue un objectif en lui-même.
- 3 espèces sont jugées prioritaires : le Murin à oreilles échancrées, le Murin de Bechstein et la Barbastelle d'Europe.

### *Pour ce qui concerne le diagnostic socio-économique :*

- Le diagnostic socio-économique a été réalisé en 2014.
- Il a pour objets de faire un état des lieux des activités et des usages sur le site, d'analyser leurs importances et leurs évolutions, afin de faire des propositions d'actions réalistes et adaptées au contexte local.
- L'analyse de l'occupation du sol confirme la vocation essentiellement agricole du territoire. On peut distinguer 6 « unités paysagères » sur le site ayant chacune leurs caractéristiques propres. La diversité des paysages le maintien de la trame bocagère constitue des éléments favorables aux chiroptères. Les cours d'eau constituent des axes de déplacement privilégiés.
- On note que, globalement, les activités socio-économiques actuelles au sein du site sont plutôt favorables aux chiroptères.
- Aujourd'hui il y a essentiellement deux domaines d'activités qui influencent le devenir des espèces de chiroptères sur le site :



- L'agriculture a un rôle majeur de l'évolution des colonies présentes. Une intensification de cette activité pourrait avoir des effets néfastes sur celles-ci.
- La qualité et la quantité des boisements constituent également des points forts pour le site. Il faut toutefois anticiper l'évolution de l'activité sylvicole (projet de centrale de biomasse à Lacq).

***Pour la suite de l'élaboration du DOCOB :***

- La proposition de modification du périmètre est présentée.
- La mise en place de groupes de travail thématique est proposée pour s'accorder sur les objectifs et définir un plan d'actions pour le DOCOB.

## **2. Relevé de discussions**

***Pour ce qui concerne le diagnostic écologique :***

À la demande des participants, des précisions apportées sur la méthodologie de l'évaluation de l'état de conservation et la hiérarchisation des enjeux par espèce.

Des remarques sont faites sur la place primordiale que tient le château de Baure pour l'existence du site. Il est précisé que les autres espèces de chiroptères revêtent également une importance pour le site.

Monsieur CHALMEAU demande des précisions sur l'enjeu 2 « Assurer une activité sylvicole favorable et compatible avec les chiroptères ». Madame LABORDE explique que l'important est de maintenir des équilibres actuels. L'enjeu consistera donc à maintenir et à accompagner la gestion actuelle.

Monsieur LE MOAL demande des précisions sur les documents présentés (sources et dates des données notamment). Il demande également que le graphique sur l'évolution des effectifs comptabilisés au château de Baure soit repris.

Monsieur LE MOAL précise que les conditions du site dans le château de Baure sont favorables depuis longtemps mais que, depuis peu, les nuisances sonores se sont accentuées dans les combles du château. On s'interroge aujourd'hui sur les moyens de les diminuer.

Monsieur CASSAIGNE et Madame LABORDE rappellent que les objectifs présentés ici ne sont, à ce stade, que des propositions et qu'ils devront être précisés lors des groupes de travail à venir.

***Pour ce qui concerne le diagnostic socio-économique :***

Au sujet de la fourniture de bois pour la centrale de biomasse à Lacq, Monsieur CHALMEAU estime que le bois proviendra vraisemblablement d'ailleurs car le site n'est pas en mesure de fournir l'énergie nécessaire. En effet, l'extraction du bois pour les propriétaires locaux pourrait avoir un coût trop élevé (accessibilité des parcelles, aménagements à mettre en place) par rapport à du bois importé d'autres régions.

Monsieur DELEBECQUE ajoute que, selon lui, le défrichement agricole est une menace plus importante que les coupes à blanc de bois.

Enfin, il est demandé s'il y a eu un sondage effectué auprès de la population locale concernant les chauve-souris. Monsieur CASSAIGNE précise qu'un formulaire a été distribué et que les personnes interrogées ont donné des avis favorables à la présence des chiroptères.

***Pour ce qui concerne l'extension du périmètre :***

Des précisions sont apportées par la DDTM sur la procédure réglementaire : une fois la proposition validée par le COPIL, une consultation sera réalisée auprès des communes et des groupements de communes concernés. Des avis défavorables peuvent être émis mais, pour être pris en compte, ils doivent reposer sur des arguments écologiques. Le nouveau périmètre devra ensuite être transmis Ministère puis à l'Europe en vue d'une validation.

### 3.3 Compte rendu du Comité Technique du 11 juillet 2014



PRÉFET DES PYRENEES-ATLANTIQUES

**Direction départementale des territoires et de la mer**  
**Service développement rural environnement montagne**  
*Unité « chasse et faune sauvage »*

**COMITE TECHNIQUE**  
**SITE NATURA 2000 « CHATEAU D'ORTHEZ ET BORDS DU GAVE »**  
**– Élaboration du DOCOB –**

**COMPTE-RENDU de la réunion du 11 juillet 2014 à Sainte-Suzanne**

**Membres et personnes présents :**

- Monsieur Guichot Michel, agriculteur et représentant local de la FDSEA,
- Monsieur Sallier Eric, agriculteur,
- Monsieur Esnault François, service environnement du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques,
- Madame Langlés Aline, agricultrice et Maire de Lanneplaa,
- Monsieur Darrieux Patrick, Maire délégué de Sainte-Suzanne,
- Monsieur Cappa Emile, adjoint de la commune de Sainte-Suzanne,
- Madame Bence Gaëlle, Chambre d'Agriculture,
- Monsieur Moasgaës Jean, agriculteur,
- Monsieur Loustau Eric-Pierre, Syndicat Intercommunal du Gave de Pau,
- Madame Bouhaben Laurence, service développement durable de la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Pau,
- Madame Bidart Marion, service Agenda 21 de la Mairie d'Orthez,
- Monsieur Hourcade Guillaume, 1er Adjoint de Laà-Mondrans,
- Monsieur Méliande Pierre, adjoint du conseil consultatif de Sainte-Suzanne,
- Madame Laborde Emilie, responsable unité Natura 2000, chasse et faune sauvage de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Atlantiques,
- Monsieur Sanyou Jean-François, technicien supérieur du développement durable du service développement rural environnement et montagne de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer des Pyrénées-Atlantiques,
- Monsieur Cosson Maxime, directeur d'étude du bureau d'étude Biotope à l'agence de Pau,
- Monsieur Diamantino Cédric, chargé d'étude au bureau d'étude Biotope à l'agence de Pau,
- Monsieur Cassaigne Jean, chef de projet écologue et expert fauniste au bureau d'étude Biotope à l'agence de Pau.

**Membres et personnes excusés :**

- Les représentants du syndicat agricole la Confédération Paysanne.

Madame Emilie LABORDE, responsable de l'unité Natura 2000 à la DDTM64, introduit la séance. Le contexte de la réunion est rappelé :

- le site « château d'Orthez et bords du gave » est inscrit au réseau Natura 2000 pour préserver les terrains de chasse de plusieurs espèces de chauves-souris, dont la colonie de murins à oreilles échancrées installée dans le château de Baure à Sainte-Suzanne ;
- le document d'objectifs (Docob) du site est en cours d'élaboration sous maîtrise d'ouvrage Etat (pilotage DDTM64) depuis juin 2013 : le bureau d'étude BIOTOPE a été retenu sur appel d'offre pour réaliser ce Docob, et M. Jean CASSAIGNE est le chef de projet de ce dossier ;
- les inventaires écologiques ont été menés en 2013 et 2014 et les premiers résultats ont pu être analysés ;
- le diagnostic socio-économique a été débuté en 2014. Des entretiens ont été réalisés auprès des acteurs du site, et les premiers résultats sont présentés au comité technique.

Laurence BOUHABEN (CCI) représente la Chambre de Commerce et d'Industrie. Michel GUICHOT précise que si les activités industrielles, de commerce ou même d'artisanat n'ont pas forcément d'interactions avec les chauves-souris, il est important de les intégrer à la démarche de ce site Natura 2000, car ce sont des activités économiques importantes sur le territoire.

### **1. Les principaux résultats du diagnostic écologique à ce jour :**

- Caractérisation des milieux du site Natura 2000 vis-à-vis des Chauves-souris,
- zones de chasses du Murin à oreilles échancrées identifiées par radio-tracking,
- cortège de Chauves-souris identifié au sein du périmètre Natura 2000 dont la présence de la Barbastelle d'Europe et le Murin de Bechstein,
- Radio-tracking de femelles allaitantes de Barbastelle d'Europe et une colonie de reproduction identifiée.

### **2. Les premiers résultats du diagnostic socio-économique :**

- Les activités agricoles constituent l'activité économique principale sur les communes du site Natura 2000 malgré le contexte difficile pour la profession (maintien d'un tissu agricole local),
- deux types principaux d'exploitation : polyculture-élevage et culture céréalière,
- les autres activités économiques présentes sur le territoire sont de moindre ampleur et notamment les activités industrielles et commerciales qui sont essentiellement des activités d'artisanat et de commerce (maçonnerie, peinture, électricité, etc.),
- une pression démographique ainsi qu'une urbanisation globalement assez faible.

Les acteurs du monde agricole signalent un risque de modification importante du paysage agricole dans les 20 prochaines années, avec une baisse prévisible de 30 % des agriculteurs.

Le comité technique indique une réelle disparité géographique sur le site au niveau de la pyramide des âges : sur les coteaux, le vieillissement de la population agricole (moyenne d'âge > 55 ans) est beaucoup plus marqué. Une évolution plus rapide du tissu agricole sur ce secteur est à prévoir.

### **3. Relevé de discussion**

#### *❖ Sur les évaluations des incidences*

Guillaume HOURCADE (mairie Laà-Mondrans) demande sur quoi portent les études d'incidence Natura 2000 et si les permis de construire ou d'agrandissement d'exploitation agricole sont soumis à ce dispositif. Michel GUICHOT (FNSEA) précise que Natura 2000 ne doit pas être un frein à la vie économique.

Les activités agricoles présentes participent au dynamisme du territoire. Natura 2000 ne doit pas ajouter des contraintes supplémentaires à ces activités déjà très encadrées.

Pour le prochain Comité de Pilotage (COFIL), la DDTM propose que la liste des programmes et projets qui sont soumis à évaluation des incidences soit communiquée aux membres.

La DDTM rappelle par ailleurs que les personnes qui ne sont pas dans la liste du COFIL et qui veulent l'intégrer peuvent en faire la demande à tout moment.

Marion BIDART (mairie Orthez) demande quelles sont les structures chargées de réaliser les évaluations d'incidence et quels peuvent être les prix des études d'incidence. La DDTM explique que la réalisation des études d'évaluation des incidences sont à la charge des porteurs de projets, et que leur coût dépend de paramètres multiples (ampleur du projet, données naturalistes disponibles...) et doit être évalué au cas par cas. L'instruction des dossiers est assurée soit par le service environnement de la DDTM, pour les projets soumis au « régime propre » à Natura 2000 (c.à.d les projets qui ne sont soumis à aucun autre régime de déclaration ou d'autorisation autre que Natura 2000), soit par le service en charge de l'instruction de la procédure « normale » qui inclut l'évaluation des incidences comme une pièce supplémentaire du dossier (par exemple, pour un projet déjà soumis à une autorisation loi sur l'eau, l'évaluation des incidences est instruite directement par le service en charge de la police de l'eau).

Mme BENCE de la chambre d'agriculture explique qu'elle a connaissance d'un cas où une étude d'incidence avait dû être faite pour un agrandissement d'un bâtiment agricole. La DDTM précise qu'il existe 3 listes fixant les projets soumis à évaluation des incidences :

- 1 liste nationale, qui s'applique de la même façon sur tout le territoire national.
- 1 première liste locale, qui est définie par département, et qui s'applique pour tous les sites Natura 2000 du département. Les projets ou programmes visés par cette liste font déjà l'objet d'une procédure d'autorisation ou de déclaration.
- 1 seconde liste locale, qui est fixée au niveau départemental, pour des projets ou opérations qui ne sont soumis à aucun dispositif d'autorisation ou de déclaration. Cette liste s'applique sur tout ou partie des sites du réseau N2000 départemental. En l'occurrence, les Landes ont opté pour soumettre les permis de construire à évaluation des incidences. Pour assurer une cohérence avec les Landes, les Pyrénées-Atlantiques ont décidé de soumettre les permis de construire à évaluation des incidences uniquement sur les sites Natura 2000 commun avec les Landes (Barthes de l'Adour, Adour). Sur le reste du département les permis de construire ne sont donc pas soumis à évaluation des incidences.

#### ❖ *Pérennité de la colonie du château de Baure*

Madame BIDART de la mairie d'Orthez signale que le château de Baure, comme les autres bâtiments qui constituent des gîtes secondaires, sont des propriétés privées. Il demande si un conventionnement particulier existe pour assurer la préservation de la colonie à long terme. La discussion porte sur le risque de voir, à terme, le château de Baure changer de propriétaire, et les conséquences sur la présence de la colonie et donc la présence du site Natura 2000. La DDTM explique que des actions pourront être identifiées dans le Docob pour trouver une solution pérenne (conventionnement, contractualisation...). Les actions proposées dans le Docob peuvent porter sur l'aménagement du château, la communication auprès de futurs propriétaires, une veille sur les changements de propriété.

Jean CASSAIGNE (Biotopie) précise qu'une convention de gestion entre le propriétaire du château de Baure et le CEN Aquitaine (Conservatoire des Espaces Naturels) est déjà en place.

#### ❖ *Sur le périmètre du site*

Michel GUICHOT demande des précisions sur le périmètre initial (4 300 ha) et le périmètre d'extension (2 100 ha). La DDTM répond que pour l'instant le périmètre officiel du site reste le périmètre initial de 4 300 ha, la question d'une possible extension en fonction des résultats des inventaires écologiques et de la présence des chauves-souris sera discutée lors du prochain COFIL. Le diagnostic socio-économique porte sur un périmètre plus large et anticipe sur une possible extension, de manière à disposer de toutes les informations sur cette

zone. De cette façon, le COPIL disposera de toutes les informations nécessaires pour évaluer de la pertinence de l'augmentation du zonage.

A la demande des personnes présentes, et des nombreuses interrogations sur les contraintes qu'apporterait cette extension, il est convenu qu'une présentation des conséquences d'une extension de site sera faite lors du prochain COPIL.

❖ *Sur les groupes de travail et définition des actions*

Madame BENCE de la chambre d'agriculture demande si des actions concrètes seront déjà décidées et mises en place lors des groupes de travail. La DDTM répond que les groupes de travail doivent servir à identifier les enjeux de gestion sur le site et voir ce qui est réalisable ou non en fonction des pratiques déjà existantes et des dynamiques du territoire. L'objectif est de proposer des actions adaptées au contexte local, afin d'avoir un plan de gestion réaliste et opérationnel. Les actions ne pourront être mises en œuvre qu'avec l'adhésion voire le concours des acteurs locaux. Des actions inadaptées ou radicalement opposées aux activités existantes ne pourront pas être mises en œuvre et n'auraient donc aucun sens.

❖ *Concertation et validation du diagnostic socio-économique*

M. GUICHOT propose de présenter et soumettre aux acteurs agricoles, lors d'une réunion, le diagnostic socio-économique lorsqu'il sera rédigé.

Pour le Secrétaire général empêché,  
Le Directeur départemental des  
territoires et de la mer,



**Site Natura 2000 :  
« Château d'Orthez et  
bords du Gave »**  
- Document d'objectifs -

Comité technique  
11 juillet 2014

**Site Natura 2000 :  
« Château d'Orthez et  
bords du Gave »**  
- Document d'objectifs -

Equipe de travail  
Rappel du contexte  
Rappel du calendrier  
Le diagnostic écologique et évolution du périmètre  
Le diagnostic socio-économique: premiers résultats

Comité technique  
11 juillet 2014

**Equipe de travail**

- Maîtrise d'ouvrage **DDTM** (Contact : *Emilie LABORDE* et *Jean-François SANYOU*)
- Maîtrise d'œuvre, bureau d'études **BIOTOPE** à Pau  
Expertises écologiques et diagnostic socio-économique

Directeur d'étude: Maxime COSSON  
Coordination du projet : Jean CASSAIGNE  
Chiroptérologue : Thomas LUZZATO  
Analyse du territoire: Cédric DIAMANTINO

- Ligue de Protection des Oiseaux, délégation Aquitaine**  
à Luxe-Sumberraute (Contact : *Jean-Paul URCUN*)  
Radio-tracking et recherche de gîtes à chiroptères

Château d'Orthez et bords du Gave  
COTECH - Juillet 2014

**Présentation du site Natura 2000**

Château d'Orthez et bords du Gave  
COTECH - Juillet 2014

**Présentation du site Natura 2000**

Proposé comme SIC en 2003  
4300 ha

Château d'Orthez et bords du Gave  
COTECH - Juillet 2014

**Présentation du site Natura 2000**

- Limites : territoire situé entre Orthez et Salles-de-Béarn qui s'étale sur 4300 hectares
- Abrite des **espèces de chiroptères** d'intérêt communautaire indiquées dans un Formulaire Standard de Données (FSD)
- Un colonie principale située dans le château de Baure

**Objectif de l'étude => élaboration du DOCOB (Document d'Objectifs)**

- ✓ connaître la répartition et l'occupation du site des espèces de chiroptères et leurs territoires de chasse (illustrées par des cartographies) + définition de leur état de conservation sur le site
- ✓ Diagnostic socio-économique
- ✓ Orientations de gestion et suivi
- ✓ Elaboration de la charte Natura 2000

Château d'Orthez et bords du Gave  
COTECH - Juillet 2014





### Rappel calendrier prévisionnel

- 2013:**
- ✓ Diagnostic écologique
  - ✓ Consultations, recherches documentaires, synthèses bibliographiques
  - ✓ Expertises chiroptères
  - ✓ Premier COPIL
- 2014**
- Diagnostic socio-économique
  - Expertises écologiques supplémentaires
  - COTECH (juillet 2014, échanges acteurs)
  - COPIL (résultat des inventaires, automne 2014)
  - Groupes de travail
  - Enjeux et objectifs
  - COPIL (intermédiaire, hiver 2014)
  - Cartographie et rédaction du diagnostic écologique préalable
- 2015**
- Actions et mesures de gestion
  - COPIL été 2015
  - Itinéraires techniques, financement, charte, périmètre définitif et mise à jour du FSD (validation hiver 2015-16)
- 2016**
- Finalisation et restitution de la rédaction mi 2016



Château d'Orthez et bords du Gave  
COTECH – Juillet 2014

Photographies © BIOTOPE / LPO 7



### Résultats diagnostic écologique et périmètre

#### Radio-tracking

- Capture au filet
- Pose en 2013 d'un radio-émetteur sur 12 femelles allaitantes (Murin à oreilles échancrées)
- Triangulation par des équipes de bénévoles



Château d'Orthez et bords du Gave  
COTECH – Juillet 2014

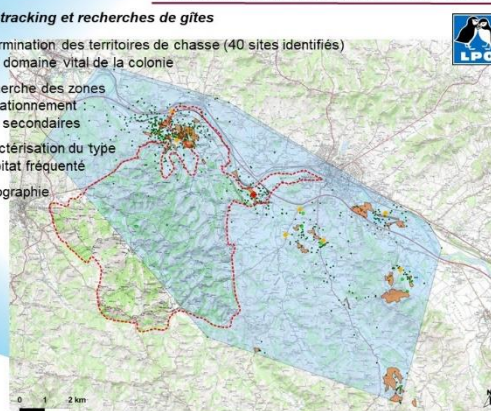
Photographies © BIOTOPE / LPO 8



### Caractérisation des territoires de chasse

#### Radio-tracking et recherches de gîtes

- Détermination des territoires de chasse (40 sites identifiés) et du domaine vital de la colonie
- Recherche des zones de stationnement : gîtes secondaires
- Caractérisation du type d'habitat fréquenté
- Cartographie



Château d'Orthez et bords du Gave  
COTECH – Juillet 2014

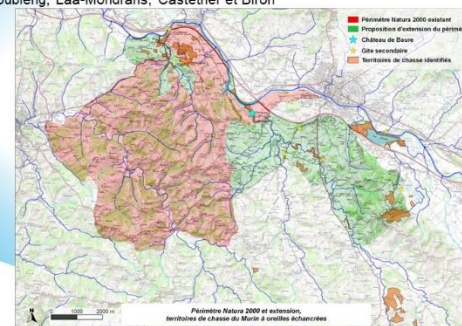
Photographies © BIOTOPE / LPO 9



### Zones d'extension potentielles

#### Deux zones d'extension potentielles

- Au niveau de Bérenx au nord-ouest de la zone actuelle
- A l'est de la zone actuelle, communes d'Orthez, Lanneplaa, Loubieng, Laâ-Mondrans, Castetner et Biron



Château d'Orthez et bords du Gave  
COTECH – Juillet 2014

Photographies © BIOTOPE / LPO 10



### Diagnostic socio-économique

#### Diagnostic socio-économique du site

- Objectifs**
- Faire un état des lieux des activités et usages sur le site
  - Analyser l'importance et l'évolution des activités présentes
  - Propositions réalistes et adaptées au contexte local

#### Domaines étudiés

- Activités agricoles et forestières
- Activités économiques autres (tourisme, industrie, artisanat,...)
- Chasse, pêche
- Démographie du secteur et urbanisme
- Infrastructures et projets d'aménagement
- Pressions et flux exercés sur le territoire



Château d'Orthez et bords du Gave  
COTECH – Juillet 2014

Photographies © BIOTOPE / LPO 11

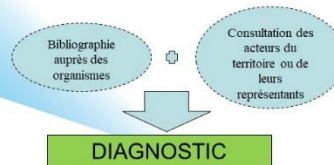


### Diagnostic socio-économique

#### Diagnostic socio-économique du site

#### Méthodologie

- Données bibliographiques : administratives, économiques, techniques, réglementaires et socioculturelles
- Travail d'enquête auprès des acteurs locaux du site
- 55 entretiens réalisés (individuels ou réunions)
- 75 personnes rencontrées au cours des entretiens



Château d'Orthez et bords du Gave  
COTECH – Juillet 2014

Photographies © BIOTOPE / LPO 12





### Diagnostic socio-économique

#### Travail d'enquête indispensable dans le cadre de la démarche concertée de Natura 2000

##### Consultation des acteurs du territoire

- L'ensemble des municipalités concernées par le site
- Responsables des communautés de communes de Lacq-Orthez et de Salles-de-Béarn
- Syndicats agricoles (FNSEA et Confédération Paysanne)
- 19 agriculteurs et propriétaires forestiers
- CRPF (Centre Régional de la Propriété Forestière)
- Fédération de chasse et 3 chasseurs
- Fédération de pêche et 3 pêcheurs
- Syndicats de rivière (syndicat du Gave de Pau et SIGOM)
- Acteurs du tourisme (9 gîtes ruraux, les responsables de l'office de tourisme du Béarn des Gaves et de la base de loisirs d'Orthez-Biron)
- Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques
- Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Conseil d'Architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE64)



Château d'Orthez et bords du Gave  
COTECH – Juillet 2014

Photographies © BIOTOPE / LPO 13

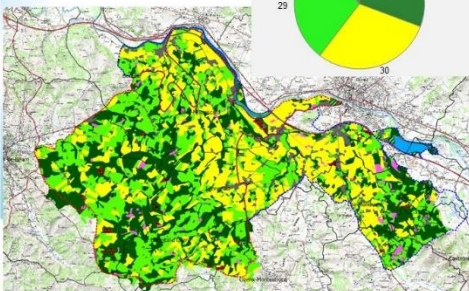
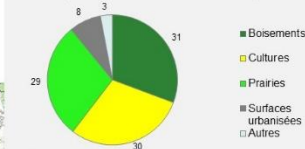


### Diagnostic socio-économique

#### Occupation du sol sur le site Natura 2000

- Un territoire à vocation agricole
- Un équilibre entre cultures, prairies et milieux boisés

Occupation du sol sur le site Natura 2000, en %



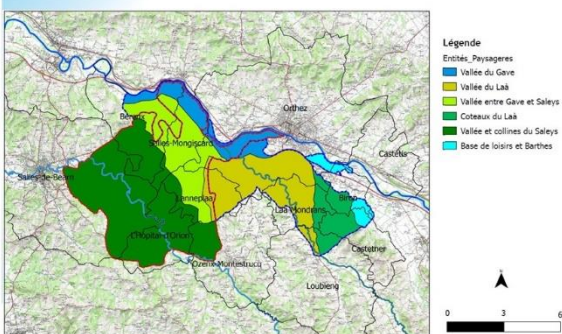
Château d'Orthez et bords du Gave  
COTECH – Juillet 2014

Photographies © BIOTOPE / LPO 14



### Diagnostic socio-économique

#### Les entités paysagères du site Natura 2000



Château d'Orthez et bords du Gave  
COTECH – Juillet 2014

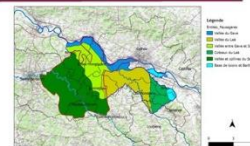
Photographies © BIOTOPE / LPO 15



### Diagnostic socio-économique

#### La vallée du Gave de Pau

- Secteur le plus aménagé du site
- Secteur au relief très peu marqué où la céréaliculture est dominante



Château d'Orthez et bords du Gave  
COTECH – Juillet 2014

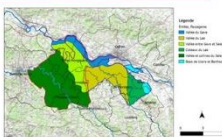
Photographies © BIOTOPE / LPO 16



### Diagnostic socio-économique

#### La vallée du Laà

- Secteur relativement plat où le parcellaire est moins contraignant qu'ailleurs sur le site
- Agriculture de plus en plus orientée vers la céréaliculture
- Secteur du site le plus soumis à la périurbanisation



Château d'Orthez et bords du Gave  
COTECH – Juillet 2014

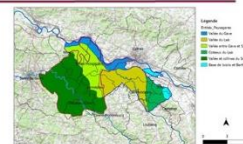
Photographies © BIOTOPE / LPO 17



### Diagnostic socio-économique

#### La vallée entre Gave et Saleys

- Céréales et prairies sur les pentes douces de ces coteaux
- Surfaces boisées morcelées sur les versants



Château d'Orthez et bords du Gave  
COTECH – Juillet 2014

Photographies © BIOTOPE / LPO 18



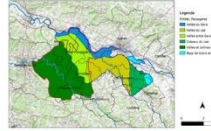




Diagnostic socio-économique

La vallée et collines du Saleys et les coteaux du Laâ

- Vallons et coteaux dominés par l'élevage et les boisements de feuillus
- Parcellaire très morcelé où les surfaces moyennes par exploitation sont les plus réduites



Château d'Orthez et bords du Gave  
COTECH - Juillet 2014

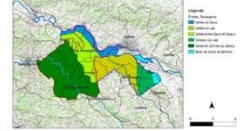
Photographies © BIOTOPE / LPO 19



Diagnostic socio-économique

La base de loisirs d'Orthez-Biron et les Barthes de Biron

- Support des principales activités récréatives et de loisirs sur le site



Château d'Orthez et bords du Gave  
COTECH - Juillet 2014

Photographies © BIOTOPE / LPO 20



Diagnostic socio-économique

Des paysages variés et un territoire aux activités diversifiées

- Activités traditionnelles : chasse et pêche
- Randonnée pédestre et à vélo



Château d'Orthez et bords du Gave  
COTECH - Juillet 2014

Photographies © BIOTOPE / LPO 21



Prochaines étapes

- COFIL à l'automne 2014
- Mise en place des groupes de travail



Château d'Orthez et bords du Gave  
COTECH - Juillet 2014

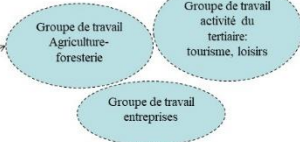
Photographies © BIOTOPE / LPO 22



Groupes de travail

Première approche

- Format du groupe :
- ✓ Un chef de projet BIOTOPE;
  - ✓ Un représentant de la chambre d'agriculture;
  - ✓ Un représentant du CRPF;
  - ✓ Un représentant de chaque syndicat
  - ✓ Des agriculteurs

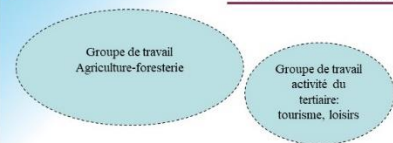


Château d'Orthez et bords du Gave  
COTECH - Juillet 2014

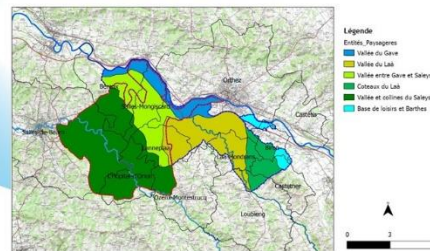
Photographies © BIOTOPE / LPO 23



Groupes de travail



**Calendrier prévu :**  
✓ Une réunion organisée à l'automne 2014 pour chaque groupe de travail.



Château d'Orthez et bords du Gave  
COTECH - Juillet 2014

Photographies © BIOTOPE / LPO 24

### 3.4 Compte rendu de la réunion du groupe de travail « Agriculture » du 13 mars 2017



Château d'Orthez et bords du gave FR7200784



**Groupe de travail « agriculture »  
Compte rendu de la réunion du 13/03/2017**

**Présents :**

Bernard BENETEAU	Adjoint environnement Salies-de-Béarn	beneteau.bernard@wanadoo.fr
Eric SALLIER	Agriculteur	mireille.suhas@wanadoo.fr
Jean-François SANYOU	DDTM 64	jean-francois.sanyou@pyrenees-atlantiques.gouv.fr
Julien BOYER	Chambre d'agriculture	j.boyer@pa.chambagri.fr
Jacques CAMGRAND	Agriculteur	camgrand.jacques@wanadoo.fr
Jean CASSAIGNE	Biotope	jcassaigne@biotope.fr
Thomas LUZZATO	Biotope	tluzzato@biotope.fr

**Excusé(s) :**

Eric PENACQ	SAFER
Loïc COUNTRY	Adjoint Laâ-Mondrans

Après la phase de diagnostic et de rédaction, la phase de concertation avec les acteurs du territoire s'amorce. Après un tour de table des participants, un diaporama présentant l'avancement du Document d'Objectifs (DOCOB) depuis 2013 sur le périmètre Natura 2000 est diffusé et sert de base à une discussion informelle.

Des remarques sont formulées sur la délimitation précise du périmètre Natura 2000 tel que défini par les données PAC : son emprise géographique est décalée par rapport à la réalité du terrain. Il semblerait que ce soit un problème de projection géographique récurrent des périmètres Natura 2000, qu'ils soient issus des données géographiques de l'INPN (inventaire national du patrimoine naturel : inpn.mnhn.fr), ou d'autres sources de données. D'autre part, le périmètre « chauves-souris » Château d'Orthez est imbriqué dans deux autres sites cours d'eau « Gave d'Oloron » et « Gave de Pau ». Il conviendra d'avoir un relevé précis de ces périmètres afin que chaque exploitant sache clairement dans quelle zone se situent ses terrains.

D'autre part, une mesure sera inscrite dans le DOCOB concernant la modification du périmètre actuel, avec une proposition d'extension qui permettra d'intégrer les territoires de chasse de la colonie du Château de Baure, tels qu'ils ont été décrits dans le diagnostic écologique.

NB : Après vérification dans la documentation, l'ensemble des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEC) doit être cadré par un Projet Agro-Environnemental et Climatique rédigé par un opérateur local (l'animateur du site Natura 2000 ?) qui définira le type de MAEC mobilisables, le périmètre d'intervention et l'enveloppe budgétaire nécessaire. Il est possible de contractualiser des MAEC « système » sur un site Natura 2000 (avec DOCOB validé) et ses zones de continuités fonctionnelles (îlots PAC adjacents), et ce si 50% minimum de la SAU est dans le périmètre défini par le PAEC.

La DDTM précise qu'il n'est pas possible de superposer deux périmètres Natura 2000 ayant pour objet des espèces de la Directive Habitats Faune Flore (ce qui est le cas pour les trois sites mentionnés ci-dessus), alors que des périmètres Directive Oiseaux et DHFF sont superposables.

Le DOCOB devra mettre en cohérence l'imbrication de ces différents périmètres et suggérer à la structure animatrice de chaque site de prendre en compte les enjeux des sites voisins. On peut toutefois supposer que les mesures mises en place dans l'un ou l'autre des documents d'objectifs ne seront pas de nature à porter préjudice aux espèces des autres sites.

Des formulations dans la rédaction du document demandent à être modifiées ou font l'objet de remarques :

- P. 19 : « la hausse récente de la valeur marchande des céréales » : ce qui était le cas au moment de la rédaction du rapport (2014) n'est plus d'actualité. Aujourd'hui cette valeur ayant





Château d'Orthez et bords du gave FR7200784



- chuté, ce n'est plus une cause de la disparition des prairies permanentes, mais plutôt un facteur de diversification des cultures, qui peuvent selon leur nature générer davantage de traitements phytosanitaires.
- P. 19 : « *systèmes d'élevage semi-extensif et extensif* » : il existe une grande disparité entre des exploitations de taille différente pratiquant l'élevage « extensif » : les contraintes ne sont pas les mêmes pour une exploitation de 30-40 ha ou de 150 ha, et également en fonction de la topographie des terrains exploitables. La mise en place de mesures agro-environnementales ne génère pas le même degré de contrainte en fonction de la taille de l'exploitation et n'est pas forcément applicable pour les petites exploitations alors que ce sont celles dont le maintien est le plus fragile.
  - P. 10 : « *3 % des actifs ont un emploi lié à l'agriculture* » : c'est beaucoup plus que ça si on considère tous les emplois annexes : transporteurs, vente d'engins agricoles, coopératives, structures d'accompagnement, etc. Les chiffres des emplois annexes n'étant pas connus, une reformulation est proposée : « *3% des actifs sont agriculteurs* ».

La population locale manque d'information par rapport aux implications de la présence d'un périmètre Natura 2000 sur son territoire, malgré l'intégration dans le Plan Local d'Urbanisme de certaines communes. L'un des enjeux du DOCOB est effectivement la communication autour du périmètre et des obligations réglementaires qu'il peut générer, dans le cadre par exemple d'un développement urbain, de la création de bâtiments agricoles, ou d'autres types de projets. Tant que le DOCOB n'est pas validé, les actions de communication ne peuvent pas être mises en place et l'information se diffuse mal, générant des craintes et des incompréhensions de la part des habitants. La phase de concertation est aussi un moyen de dire que le DOCOB est en cours d'élaboration et permettra d'identifier des intervenants à même de répondre aux interrogations de la population.

Un point sur la réforme de la PAC est fait : de nouvelles dispositions depuis 2015 sont beaucoup plus contraignantes pour les exploitants, notamment l'impossibilité de retourner des prairies permanentes sur un périmètre Natura 2000 sans voir une réduction des aides PAC. Aujourd'hui, la situation est telle que pour une exploitation les aides PAC représentent plus que les revenus issus de la production agricole. D'autre part, le temps de travail d'un agriculteur correspond souvent à 2 équivalents temps plein. Pour les agriculteurs, il apparaît donc difficilement concevable de définir des mesures qui contraindraient l'agriculteur à diminuer le montant des aides PAC ou à effectuer davantage d'heures de travail.

Les surfaces d'intérêt écologique (SIE) : dans le cadre du « paiement vert », un exploitant doit maintenir ou établir des SIE sur l'équivalent de 5% de sa surface en terres arables. Cela concerne des bandes enherbées, des haies, des arbres isolés, mares, etc. Cette mesure paraît difficilement cumulable avec d'autres engagements liés aux MAEC, ou oblige encore l'exploitant à diminuer sa SAU.

On note également que le paiement des MAEC est aujourd'hui bloqué : les exploitations ayant contractualisé en 2015 n'ont toujours pas reçu leurs versements. Ceci est de nature à profondément démotiver les exploitants agricoles qui voudraient s'engager dans cette démarche, compte tenu de l'importance de l'engagement et du peu de compensation généré.

Il existe également un fort risque de déprise agricole sur le site, notamment dans le cas d'exploitants partant à la retraite et ne trouvant pas de successeurs. La disparition des prairies est alors inéluctable. L'intérêt biologique des prairies de pâture et de fauche pour les Chiroptères est rappelé, avec pour exemple le Grand Rhinolophe en voie de disparition à l'échelle du site et qui est fortement dépendant des activités d'élevage. Le maintien des prairies constitue donc un enjeu important sur le site, même s'il est difficile de savoir quoi en faire lorsque les activités d'élevage sont abandonnées (la PAC interdit qu'elles soient portées en gel).

Les MAEC à enjeu localisé (engagement unitaire à l'échelle de la parcelle) semblent être plus facilement mobilisables et applicables par les agriculteurs : entretien de haies, retard de fauche, etc. Les fiches actions définies par le DOCOB devront cadrer ces MAEC, avec un cahier des charges cohérent et réaliste. Des échanges seront faits avec M. Boyer de la Chambre d'Agriculture afin d'avoir un avis



Château d'Orthez et bords du gave FR7200784



d'expert compétent sur la thématique PAC/MAEC et de voir quels sont les éléments à valoriser dans le DOCOB.

Une piste de réflexion pourrait être le « gel » de certaines parcelles (arrêt de production agricole, entretien minimal), qui ne donne pas lieu à indemnisation mais permet d'alléger les charges d'exploitation.

Les dossiers de demande d'aide et les contrôles liés à leur attribution génèrent souvent chez les agriculteurs un stress important, car les formalités administratives sont telles qu'il est difficile de s'y retrouver et malgré leur bonne volonté, les agriculteurs ne sont pas toujours sûrs de la conformité de leur exploitation par rapport au cahier des charges.

Aujourd'hui les agriculteurs doivent financer des prestataires qui sont chargés d'effectuer des diagnostics PAC sur les exploitations. Une piste de réflexion est évoquée sur la mobilisation de fonds destinés à accompagner les agriculteurs dans leur démarche de contractualisation et qui permettrait de financer ces prestations par l'intermédiaire des collectivités locales ou du futur animateur du site. Des recherches seront menées pour voir s'il est possible d'inscrire une mesure de ce type dans le DOCOB.

A la lecture du diaporama présenté, et notamment du chapitre « menaces », il apparaît que la conjoncture actuelle a modifié certains paramètres. Si l'homogénéisation des cultures, la disparition des prairies et l'arrachage des haies ont profondément modifié le paysage du site, particulièrement entre 1990 et 2010 comme l'a montré le diagnostic socio-économique, cette tendance est aujourd'hui en nette régression, notamment à cause de la baisse des cours des céréales et de la réforme de la PAC. Les exploitations sont donc naturellement conduites à diversifier leurs productions.

Une remarque est formulée sur l'utilisation de l'ivermectine, antiparasitaire bovin dont l'impact sur l'écosystème a été démontré. Une liste des produits alternatifs<sup>1</sup> utilisables sera proposée avec une grille de coûts comparative.

Une liste des outils réglementaires mobilisables sur un site Natura 2000 est présentée : MAEC, mesures forestières, autres mesures (non agricoles, non forestières), charte Natura 2000. Certains agriculteurs présents étant également propriétaires forestiers, il leur sera possible de passer un contrat Natura 2000 sur leurs parcelles boisées. Les conditions et le cahier des charges de ces mesures sont encore à définir.

La formulation des enjeux de conservation inscrite dans le document de synthèse présenté (pp. 65-69) manque de précision et de pertinence. Il s'agit de quelques grandes lignes de réflexion qui ont été rédigées comme des orientations à privilégier. Cette partie sera retravaillée dans le cadre de la définition des Objectifs de Développement Durable et de leur déclinaison en Objectifs Opérationnels et fiches actions.

Les participants concluent les échanges sur la nécessité de la mise en place d'une liste de discussion par mail, afin de pouvoir échanger et faire avancer le document d'objectifs, dans le but que celui-ci soit cohérent et que les agriculteurs locaux puissent se l'approprier et qu'il favorise le maintien de leur exploitation. De sérieux doutes sont émis quant à l'atteinte de ces objectifs, la désignation du périmètre Natura 2000 ayant fait apparaître de nouvelles contraintes via la PAC.

<sup>1</sup> Exemples : moxidectane, benzimidazolés ; le mode d'administration a également une importance sur la rémanence du produit.

### 3.5 Compte rendu de la réunion du groupe de travail « Forêt » du 7 avril 2017



Château d'Orthez et bords du gave FR7200784



#### Groupe de travail « forêt » Compte rendu de la réunion du 07/04/2017

##### Présents :

Loïc COUTRY	Adjoint Laà-Mondrans (propriétaire forestier et époux d'agricultrice)	loiccoutry@yahoo.fr
Michel LAGOUEARDAT	Président de l'ASL forestière des gaves	michel.lagouardat@wanadoo.fr
Jean LASJOURNADES	Adjoint Salles-Mongiscard	jean-lasjournades@orange.fr
Jérôme LUTZ	CRPF	j.lutz@gmail.com
Jean CASSAIGNE	Biotope	jcassaigne@biotope.fr
Thomas LUZZATO	Biotope	tluzzato@biotope.fr

##### Excusé(s) :

Jean-François SANYOU	DDTM
Emilie LABORDE	DDTM

Après la phase de diagnostic et de rédaction, la phase de concertation avec les acteurs du territoire s'amorce. Après un tour de table des participants, un diaporama présentant l'avancement du Document d'Objectifs (DOCOB) depuis 2013 sur le périmètre Natura 2000 est diffusé et sert de base à une discussion informelle.

Il existe plusieurs exploitants forestiers, intervenant à titre privé ou pour une entreprise, et également des gestionnaires ou des coopératives, qu'il conviendrait de sensibiliser à la problématique des chauves-souris sur le périmètre du site, car ils sont directement concernés par les problématiques d'intervention sur les habitats forestiers. Les contacts seront échangés entre Biotope et le CRPF.

Une coupe a d'ailleurs lieu en ce moment à Laà-Mondrans : la coupe est réalisée sur un taillis de châtaigniers. L'ouverture du milieu est considérable mais était nécessaire pour revigorer les cèpées de châtaigniers dépérissantes.

Une précision est formulée sur les boisements qui présentent le plus d'intérêt pour les chauves-souris :

- ce sont les boisements riches en chênes âgés et au sein desquels un cours d'eau ou un ruisseau sont présents. C'est d'ailleurs sur ce type de boisement que les Murins à oreilles échancrées du Château de Baure ont été captés en chasse.

Les essences plantées pour la production sylvicole, notamment Peupliers, Chênes rouges, Robiniers, résineux, présentent un intérêt moindre, sans en être toutefois totalement dénué, à la faveur d'éléments de sénescence favorables :

- cavités, trous de pics, fissures, caries, écorces décollées, etc.

Les essences autochtones, comme le Châtaignier ou le Chêne, présentent un potentiel biologique supérieur, mais également un besoin en investissement plus important. Pour exemple, une plantation de Chêne coûte deux fois plus cher qu'une plantation de Robinier. Un des leviers du document d'objectifs pourrait être de proposer une aide financière à la plantation de Chênes.

L'ASL bénéficie d'un soutien technique du CRPF, par la réalisation de diagnostics forestiers chez ses adhérents. Pour les projets forestiers qui sont identifiés et proposés via le diagnostic (coupes, création de piste, plantation), l'ASL confie la maîtrise d'œuvre par appel d'offres, à un Gestionnaire Forestier Professionnel, un Expert Forestier ou une Coopérative Forestière.





### Château d'Orthez et bords du gave FR7200784



Le CRPF tient à préciser qu'il existe plusieurs types de coupes forestières qui ont des implications réglementaires différentes :

- défrichement, coupe rase, coupe d'éclaircissement, et dont la surface impliquée conditionne les autorisations nécessaires.

Après renseignement pris, quelques exemples pour les forêts privées (essentiellement représentées sur le périmètre du site Natura 2000) :

- Pour le défrichement, si la surface défrichée (quelle qu'elle soit) s'inscrit dans un massif de 2 ha ou plus, cela nécessite la production d'un dossier de défrichement ;
- Pour une surface défrichée supérieure à 25 ha, même morcelée, la procédure est soumise à étude d'impact ;
- Pour des surfaces intermédiaires, procédure au cas par cas menée par l'autorité environnementale, qui déterminera si une étude d'impact ou d'incidence Natura 2000 (se concentrant sur les espèces d'intérêt communautaire présentes dans les sites) est nécessaire ;
- Les seuils pour les coupes forestières sont fixés au niveau départemental. Des précisions concernant ces surfaces et la nature des déboisements seront demandées à la DDTM, afin d'offrir une information claire et à jour dans le document d'objectifs et à destination des acteurs locaux qui désireraient s'inscrire dans la démarche Natura 2000.

Plusieurs problématiques concernant la gestion des boisements sont soulevées :

- La forêt est essentiellement privée sur le territoire concerné ;
- Les peuplements sont vieillissants, et l'abandon progressif du bois de chauffage n'a pas favorisé l'entretien et le renouvellement des forêts ;
- Vieillesse des propriétaires : propriétés inconnues, perdues, surfaces morcelées, etc. ;
- Propriétés de petites tailles : la plupart d'entre elles font moins de 2 ha ;
- Le CRPF précise que très peu de propriétaires forestiers contactés s'engagent dans une démarche de gestion proposée par le CRPF ; il paraît donc difficile d'impliquer les propriétaires d'une manière générale ;
- Besoin de communication pour informer sur les implications de Natura 2000 : contraintes, outils, etc.

L'une des actions prioritaires concernant la forêt visera à recenser les propriétaires ainsi que les exploitants et les coopératives dans la mesure du possible, en s'appuyant également sur les mairies qui sont des relais locaux importants :

- elles permettent de diffuser les informations auprès des habitants et connaissent également les projets locaux, les personnes ressources à contacter.

La gestion sylvicole est à considérer avec attention, car parfois une coupe rase des Chênes peut être effectuée dans un boisement mixte : la coupe est « déguisée » car le couvert végétal est quasiment maintenu tandis que l'impact sur la biodiversité est fort.

La replantation sur de petites surfaces peut se faire, afin de renouveler les classes d'âges, lorsque des arbres de gros diamètre sont tombés, créant alors des clairières où il est possible de replanter les essences souhaitées, mais ce traitement est relativement onéreux. Toutefois ce renouvellement peut également se faire de manière naturelle.

Le document d'objectifs devra proposer un appui aux propriétaires, qui permette de réaliser un diagnostic des parcelles, en complément de celui éventuellement réalisé par le CRPF, ayant pour cible les enjeux liés aux chauves-souris arboricoles et forestières, et plus largement la biodiversité en général (bois mort au sol). Cette intervention permettrait de mener une concertation et de contractualiser des engagements forestiers, qui paraissent somme toute peu contraignants : création d'îlots de sénescence,

A



#### Château d'Orthez et bords du gave FR7200784



engagement de maintien des arbres à cavités, conventionnement des parcelles où d'éventuels gîtes arboricoles seraient découverts à l'avenir, etc.

Au même titre que le diagnostic CRPF, les collectivités locales seront sollicitées en appui des financements disponibles par le biais de Natura 2000 (Etat, Europe).

Un point important de la gestion « sylvicole » concerne les haies et ripisylves (boisements des bords de cours d'eau). Il est apparu durant la phase de diagnostic que certains secteurs proches du Château de Baure présentent des discontinuités importantes, notamment sur le cours du Laà. Les parcelles agricoles sont également peu fournies en réseau bocager et même si le phénomène d'arrachage des haies semble avoir diminué ces dernières années, il n'en demeure pas moins un besoin important de recréer ce maillage nécessaire à la circulation des chauves-souris du site.

Si aujourd'hui, les outils et actions mobilisables dans le cadre de Natura 2000 sont difficilement applicables à la création de haies (uniquement pour l'entretien), il existe néanmoins des projets actuellement développés par la région Nouvelle-Aquitaine qui permettront à terme de mobiliser des financements.

Sur les sites Natura 2000, les collectivités peuvent également s'engager dans la gestion des ripisylves, que ce soit des municipalités ou des syndicats de rivière par exemple. Une concertation sera menée avec l'animateur du site Natura 2000 pour savoir quelles sont les structures concernées, les zones à restaurer et de quelle manière.

Une remarque est formulée par rapport à l'entretien des ripisylves à proximité des ponts, dont la réglementation exige une distance minimale assez importante (20 à 50 m). Les engagements de Natura 2000 ne pourront pas aller à l'encontre de la réglementation liée à la sécurité routière ou à l'entretien des réseaux ou voiries.

Un diagnostic à l'échelle de la zone à enjeu de restauration sera mené afin de déterminer les secteurs ciblés prioritairement pour la restauration des ripisylves et éventuellement, si les financements sont mobilisables, de la restauration par plantation d'essences autochtones adaptées. En outre de consolider les berges et d'offrir des abris à la faune aquatique, les ripisylves permettent de favoriser les déplacements des chauves-souris entre les gîtes et les territoires de chasse.

Il faudra toutefois veiller à l'interaction des sites Natura 2000 entre eux. En effet, le périmètre « Château d'Orthez » est imbriqué avec les périmètres « Gave d'Oloron » et « Gave de Pau », qui concernent les réseaux hydrographiques et les affluents de ces cours d'eau. Ainsi sur le périmètre, le Saleys est inclus dans le périmètre « Gave d'Oloron », tandis que plusieurs cours d'eau sont concernés par le site « Gave de Pau ».

Ainsi les actions d'entretien menées dans le cadre du site « Château d'Orthez » ne devront pas porter préjudice aux espèces des sites contigus « Gave d'Oloron » et « Gave de Pau » (poissons, écrevisses, etc.).

Il n'est pas possible réglementairement de superposer deux périmètres Natura 2000 : ceux-ci viendront donc en jonction les uns par rapport aux autres. On peut supposer que lorsque des travaux d'entretien des ripisylves des cours d'eau mentionnés ci-dessus seront envisagés, ce sera par le biais de l'un ou l'autre des sites. Quoiqu'il en soit, devant l'importance des ripisylves pour les déplacements et la chasse des chauves-souris, des mesures spécifiques aux ripisylves seront inscrites dans le document d'objectifs « Château d'Orthez ».

En guise de conclusion et de pistes de réflexion, un tableau listant les outils mobilisables sur les sites Natura 2000 est présenté. Concernant les zones boisées, il existe un contrat Natura 2000 forestier dont une notice sera communiquée aux participants du groupe de travail à titre informatif.

La communication autour de Natura 2000 et la sensibilisation des habitants et acteurs du territoire est un levier primordial pour permettre l'assimilation et une appropriation du dispositif par les politiques locales et ainsi permettre la prise en compte des chauves-souris.



Château d'Orthez et bords du gave FR7200784



Les échanges se concluent sur une volonté de diffusion des comptes rendus et des divers documents présentés par mail, afin de pouvoir échanger et faire avancer le document d'objectifs, dans le but que celui-ci soit cohérent et que la population locale puisse se l'approprier.



## 4 Phase d'enquête / entretiens

### 4.1 Liste des personnes rencontrées

#### COMMUNES

##### Mairie de Bérenx

- M. Jean DOMERCQ-BAREILLE, maire de Bérenx et président de la Communauté de communes de Salies-de-Béarn

##### Mairie de Biron

- M. Jacques CASSIAU-HAURIE, maire de Biron et président de la Communauté de communes de Lacq-Orthez

##### Mairie de Castétis

- M. Henri POUSTIS, maire de Castétis

##### Mairie de Castetner

- Mme Nadia GRAMMONTIN, maire de Castetner  
- M. Philippe CRABE, premier adjoint au maire

##### Mairie L'Hôpital-d'Orion

- M. Maurice LAVIE-CAMBO, maire de L'Hôpital-d'Orion et agriculteur  
- Mme Sandrine BARDERY, adjoint au maire  
- M. Daniel LAFOURCADE, adjoint au maire

##### Mairie de Laà-Mondrans

- M. Daniel BOULIN, maire de Laà-Mondrans  
- M. Guillaume HOURCADE, premier adjoint au maire et agriculteur  
- M. Loïc COUNTRY, deuxième adjoint au maire  
- M. Pierre GAROLA, troisième adjoint au maire

##### Mairie de Lanneplàà

- Mme Aline LANGLES, maire de Lanneplàà et agricultrice

##### Mairie de Loubieng

- M. Francis LARROQUE, maire de Loubieng, agriculteur et chasseur

##### Mairie d'Orthez

- M. Philippe GAUDET, 2ème adjoint au maire chargé de l'urbanisme et de l'environnement  
- Mme Aurélie FANZY, directrice du service Urbanisme  
- Mme Marion BIDART, chargé de mission Agenda 21 - Développement durable

##### Mairie Ozenx-Montestrucq

- M. Laurent FRONTERE, adjoint au maire  
- M. José PUJOS, association Action Recherche Environnement Midi-Pyrénées

##### Mairie de Sainte-Suzanne

- M. Patrick DARRIEUX, maire délégué de Sainte-Suzanne  
- Mme Anita BEUSTE, adjoint au maire  
- M. Pierre MELIANDRE, adjoint au maire  
- M. Emile CAPPÀ, adjoint au maire

##### Mairie de Salles-Mongiscard

- M. Raymond INCHASSENDAGUE, maire de Salles-Mongiscard

##### Mairie de Salies-de-Béarn

- M. Gérard BRONDY, directeur de l'urbanisme et du patrimoine et membre association Cap-Sud Moto Club de Salies-de-Béarn

#### COMMUNAUTES DE COMMUNES

##### Communauté de communes de Salies-de-Béarn

- M. Jean DOMERCQ-BAREILLE, maire de Bérenx et président de la Communauté de communes de Salies-de-Béarn

**Communauté de communes de Lacq-Orthez**

- M. Jacques CASSIAU-HAURIE, maire de Biron et président de la Communauté de communes de Lacq-Orthez

- Mme Stéphanie LAFONT, responsable du service Tourisme et directrice de la Base de Loisirs d'Orthez-Biron

- M. Marc RIVIERE, responsable du pôle Aménagement

- M. Maurice FOURRIER, responsable du service Urbanisme

## AGRICULTURE

### Réunion FDSEA

- M. Michel GUICHOT, représentant du FDSEA sur le canton d'Orthez et agriculteur à Castétis

- M. Eric SALLIER, adjoint chargé des travaux, de la voirie, des affaires agricoles et de l'urbanisme à la mairie de Salies-de-Béarn, agriculteur à Salies-de-Béarn

- M. Jacques CAMGRAND, agriculteur à Castétis

### Réunion Confédération paysanne

- Mme Doris ROBERT

- M. Alain CAZENAVE

- M. Marc LABARRERE

### Apiculteur (Salies-de-Béarn)

- M. Laurent BIGOT

### Agriculteur (Lanneplàà)

- M. Vincent BORDENAVE

### Agriculteur (Salies-de-Béarn)

- M. Bruno BRINSTER

### Agriculteur (L'Hôpital-d'Orion)

- M. Didier BOULAN

- M. Jean-Henri PINDAT

### Agriculteur (Orthez-Sainte-Suzanne)

- M. Christophe BILLEQUE

- M. Jean MOUSQUES

- M. Pascal PUCHEU

### Agriculteur (Bérenx)

- M. Hervé DELAHAYE

### Agricultrice (Laà-Mondrans)

- Mme Marie COUNTRY

## MILIEUX FORESTIERS

### CRPF Aquitaine

- M. Benjamin GARAT, Animateur du massif Béarn (jusqu'à juin 2014)

- M. Jérôme LUTZ, Animateur du massif Béarn (depuis juin 2014)

## TOURISME

### Office de tourisme du Béarn des Gaves

- Mme Cécile BERGEZ, directrice de l'Office de Tourisme du Béarn des Gaves

### Gîte Artigouha

- Mme Marie-Christine PETRIAT

### Gîte Lassegues

- Mme Jacky DODOGARAY

### Gîte Acoucoula

- Mme BILLEQUE, propriétaire du gîte
- Gîte Cambet - Maison Puyade**
- M. Jean-Pierre CAMBET, propriétaire du gîte et agriculteur retraité
- Gîte Laubaret**
- M. Jacques LAULHE et agriculteur retraité
- Gîte la Ora Na**
- M. et Mme THOMAS
- Gîte la Bergerie**
- Mme Sabine MEYER
- Gîte Trescoigt**
- Mme Mireille FAURIE
- Les Nids du Béarn**
- M. et Mme CORRE

### PECHE ET MILIEUX AQUATIQUES

- Fédération de Pêche des Pyrénées-Atlantiques**
- M. Guillaume BARRANCO, directeur
- AAPPMA du Gave d'Oloron - Unité de gestion de Salies-de-Béarn**
- M. François GARCON, trésorier secrétaire et pêcheur
- M. Gilles LARROQUE, gestionnaire et pêcheur
- AAPPMA La Gaule Orthézienne (entretien téléphonique)**
- M. Michel ARENAS, président et pêcheur
- AAPPMA La Gaule Puyolaise (entretien téléphonique)**
- M. Erick MARY, président et pêcheur
- Syndicat intercommunal des Gaves d'Oloron et de Mauléon**
- Raphaël ROY, technicien de rivière
- Grégory MINVIEILLE, technicien de rivière
- Syndicat intercommunal du Gave de Pau**
- M. Jean-Claude DUHIEU, président
- Mme Stéphanie LAC, directrice

### ASSAINISSEMENT

- Syndicat de Gréchez**
- M. Guillaume DENIS, technicien

### CHASSE ET FAUNE SAUVAGE

- Fédération de chasse des Pyrénées-Atlantiques**
- M. Richard BEITIA, Responsable du service technique
- Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage**
- M. Xavier HORGASSAN, Chef du service départemental des Pyrénées-Atlantiques

### STRUCTURES ET CHAMBRES

- Conservatoire d'Espaces Naturels d'Aquitaine**
- Mme Leticia COLLADO
- M. Tangui LE MOAL
- Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques (entretien téléphonique)**
- M. François ESNAULT, Service de l'environnement - Espaces Naturels Sensibles
- Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pyrénées-Atlantiques**
- Mme Maïder SICRE, chargé de développement économique
- Chambre de Commerce et d'Industrie**
- Mme Monique DAUDE, responsable de secteur Développement durable



- Mme Laurence BOUHABEN, conseillère Développement industriel et Développement durable  
**Conseil d'Architecture, Urbanisme et Environnement des Pyrénées-Atlantiques**
- Mme Nathalie AGUILERA-PONCHEL, architecte-conseiller auprès des particuliers
- Mme Agnès DUCAT, paysagiste conseillère

## 4.2 Exemple de courrier officiel pour la sollicitation



Technopole Héloparc  
2, avenue Pierre Angot  
64053 Pau Cedex 9  
T. : + 33 (0)5 59 12 21 21  
Fax : + 33 (0)5 59 72 55 37  
grandouest@biotope.fr  
bearnpaysbasque@biotope.fr

**FDSEA des Pyrénées-Atlantiques**  
12,4 boulevard Tourasse  
64078 Pau Cedex

**Demande de rendez-vous**

À Pau, le 9 mai 2014

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de Natura 2000, la préfecture des Pyrénées-Atlantiques a confié à notre bureau d'études Biotopé la réalisation de l'étude écologique et socio-économique du site Natura 2000 "Château d'Orthez et bords du Gave", qui vise à protéger certaines espèces de chauves-souris.

La mise en place de ce site Natura 2000 conduit à la rédaction d'un document d'objectifs (DOCOB) qui définit les futures orientations et actions à mettre en place sur le site. L'objectif est donc de décrire au mieux le fonctionnement de ce territoire et les enjeux, aussi bien écologiques qu'humains, qu'il convient de prendre en compte.

C'est pourquoi nous nous permettons de vous solliciter pour que nous puissions mieux connaître et tenir compte de vos attentes, vos motivations et vos préoccupations concernant l'agriculture sur ce site Natura 2000. La démarche Natura 2000 se fonde principalement sur la concertation et s'appuie sur une démarche volontaire : votre participation à cette consultation constitue ainsi un gage de qualité et de fiabilité qui permettra d'élaborer un diagnostic répondant au mieux aux attentes des acteurs agricoles de ce territoire.

Cordialement,

Maxime Cosson  
Responsable de l'agence Béarn Pays Basque



Biotopé Siège social  
22, bd Maréchal-Foch, BP 58  
34 140 Mèze - France  
T. : + 33 (0)4 67 18 46 20  
F. : + 33 (0)4 67 18 46 29  
siegesocial@biotope.fr

Biotopé sarl au capital variable  
Siret: 390 613 610 00117 APE: 7112 B  
N° de TVA intracommunautaire : FR41390613610

[www.biotope.fr](http://www.biotope.fr)

## 4.3 Grilles d'entretien utilisées

### 1 -Grille d'entretien générale

Nom :

Date :

Lieu de l'entretien :

#### Profil

---

- Quelle est votre fonction ?
- Quelle est l'étendue géographique de votre activité ?

#### Description du territoire

---

- Sur ce territoire, quelles sont les choses que vous appréciez et celles que vous regrettez ?
- Selon vous, quels sont les éléments qui constituent l'identité de ce lieu ?
- En faisant une comparaison avant/après, quels sont les principaux changements que vous avez pu observer depuis 10 ans ?
- Selon vous, le site est-il concerné par les problématiques suivantes ?  
*Déprise agricole, agriculture intensive, urbanisation, fragmentation du paysage*

#### Natura 2000 et environnement

---

- Connaissez-vous Natura 2000 et notamment le site « Château d'Orthez et bords du Gave » ?  
 Oui                       Non                       Plus ou moins
- Qu'est-ce que Natura 2000 vous évoque ?
- Un dispositif de protection de la nature sur ce site est-elle selon vous pertinente ? Est-il souhaitable ?
- Quels seraient selon vous les avantages et les inconvénients de la mise en place d'une protection sur le site ?
- Selon vous, quels seraient les éléments spécifiques en termes d'environnement à protéger et valoriser sur ce territoire ?
- Selon vous, quels organismes ou structures seraient le mieux placé pour gérer ce site Natura 2000 ?

## 2 -Grille d'entretien pour les agriculteurs

### Profil et itinéraire de l'agriculteur,

---

- Depuis combien de temps êtes-vous agriculteur ?
- Quelle est le forme juridique de votre exploitation ?
- Depuis combien de temps avez-vous cette exploitation ?
- Avez-vous une autre profession ? Si oui, laquelle ? *Temps et revenus par rapport à l'agriculture*

### Caractéristiques de l'exploitation

---

- Quelle est la SAU dont vous disposez ? Quelles parts sont en céréales, prairies, jachères ou autres usages ?
- Avez-vous des employés ?
- Quel type de production avez-vous ?

### Elevage

---

- Quels types d'animaux avez-vous ?  
*Nombre, Age, date de pâturage, parasitisme*
- De quelle manière gérez-vous les effluents ?  
*Forme : fumier, lisier*  
*Organe de stockage : fumière, fosse, champ*

### Cultures

---

- Comment sont conduites les cultures ?  
*Rotations culturales, sols nus entre deux cultures, cultures intermédiaires*
- Effectuez-vous la fauche de vos parcelles ? A quelle date ? Qu'est-il fait du produit de la fauche ?
- Que faites-vous en termes de fertilisation ? *Plans d'épandage, épandage d'engrais, épandages d'effluents d'élevage*
- Comment protégez-vous vos cultures contre les espèces invasives et les ravageurs ?
- Utilisez-vous des produits phytosanitaires ? *Pesticides, insecticides, fongicides, répulsifs*

### Environnement de l'exploitation

---

- Comment peut-on qualifier la morphologie de vos parcelles ? *Présence de haies, de bosquets, d'arbres*
- Que faites-vous en termes de mécanisation ?
- Sur certaines de vos parcelles, avez-vous des cultures permanentes pour protéger le sol ou des parcelles que vous ne labourez jamais ?

- Que faites-vous concernant l'entretien et la gestion des haies et des milieux non productifs de votre exploitation ou aux alentours ? *Plantation et entretien de haies, entretien des fossés, désherbage haie et talus*
- Avez-vous des parcelles en jachère ? Si oui, pour quelles raisons ?
- Avez-vous des dégâts d'animaux nuisibles ? Quels sont les dégâts occasionnés ? Avez-vous une méthode pour les réguler ?

### **Gestion et usage de l'eau**

---

- Que faites-vous concernant l'irrigation de vos parcelles ?
- D'après vous, quelle est le pourcentage de vos cultures irriguées ?
  
- Pour l'abreuvement, quels sont les systèmes utilisés ?  
*Système d'adduction, cuve et tonne à eau, directement dans le cours d'eau*

### **Lien avec d'autres agriculteurs**

---

- Appartenez-vous à un groupement ou une association d'agriculteurs ?
- Avez-vous des projets avec d'autres agriculteurs ?  
Si oui, lesquels ? Si non, quels thèmes pourraient faire l'objet de projets ?
- Faites-vous partie d'une coopérative d'utilisation du matériel agricole (CUMA) ?

### **Politiques environnementales**

---

- Avez-vous déjà été concerné par des mesures agroenvironnementales ?
- En tant qu'agriculteur, que pensez-vous de Natura 2000 et qu'attendez-vous de la nouvelle PAC ?

### **Vente et valorisation**

---

- Comment vendez-vous vos produits ? *Vente directe, coopérative, grossiste, autre*
- Pratiquez-vous une ou plusieurs autres activités liées à l'agriculture ? *Accueil touristique, point de vente, autre*
- Votre production est-elle valorisée par un label de qualité ? *AOP, AOC, IGP, Label Rouge, AB, autre*

### **Evolution et perspectives d'avenir**

---

- Comment évolue votre production ? *Croissante, décroissante, irrégulière*
- Avez-vous fait évoluer vos modes d'exploitations ces dernières années ?  
*Spécialisation, agrandissement ou diminution en surface, en cheptel*  
Si oui, de quelle manière et pourquoi ?
  - Prévoyez-vous de modifier votre système d'exploitation ? *Culture, élevage, polyculture, polyélevage*
  - Comment pensez-vous transmettre votre exploitation ?



### 3 - Grille d'entretien des gestionnaires et propriétaires forestiers

#### Sylviculture

---

- Selon vous, comment se porte la filière bois sur ce territoire ? *En croissance, stable, en déclin*
- Quels sont les avantages ou les inconvénients à être présent sur ce territoire ?
- Quelles sont les principales essences que vous exploitez ?
- Quels types de forêts sont présents sur le site et lesquels gérez-vous ?  
*Feuillus, résineux, mixtes, peupleraies*
- Quels sont les différents modes de propriété des parcelles forestières ?
  - Privées (particuliers, sylviculteurs, agriculteurs)
  - Publiques (domaniales, communes et collectivités territoriales)
- En moyenne, quelle est la surface de forêts que vous exploitez par an ?
- De quelle manière entretenez-vous les forêts ?  
*Elimination des arbres morts, gyrobroyage annuel, pas d'entretien*
- A quelle période le bois est-il coupé ?
- Quelle utilisation est faite du bois ?  
*Bois de chauffe, papeterie, scierie*
- Pensez-vous que la surface forestière ait augmenté ou diminué ces dernières années ? Si oui, pour quelles raisons ?
- Suivez-vous depuis plusieurs années des espèces (faune ou flore) qui peuvent renseigner sur les dynamiques des milieux ?
- Selon vous, quelles sont les principales menaces qui pèsent sur la filière bois sur ce territoire ?
- Quels sont les plans d'aménagements forestiers mis en place sur le site ?
- Avez-vous connaissance de la construction d'une centrale de biomasse à Lacq qui consommerait 160 000 tonnes de biomasse par an ? Qu'en pensez-vous ?
- Avez-vous connaissance de la construction d'une centrale de biomasse à Lacq qui consommerait 160 000 tonnes de biomasse par an ? Qu'en pensez-vous ?

#### Perspectives d'évolution

---

- D'après vous, quelle va être l'évolution de vos activités à court, moyen et long terme ?
- Comment imaginez-vous l'avenir de ce territoire ? Quels sont vos envies et vos craintes pour ce territoire ?

## 4 - Grille d'entretien pour les acteurs du tourisme

### Activité et fréquentation

---

- Comment se porte votre structure ?
- Quelles sont les périodes de l'année où vous accueillez des clients ?
- Quelle est l'origine géographique de votre clientèle ?
- Quel public accueillez-vous ? *Jeunes, couples, couples avec enfants, personnes âgées, évènements*
- Selon vous, pour quelles raisons les gens viennent-ils sur ce territoire ? Quels sont les principaux éléments qui participent à l'attractivité touristique de ce territoire ?
- Avez-vous des projets d'agrandissement et de diversification ?

## 5 - Grille d'entretien pour les élus

### Profil

---

- Quelle est votre fonction ?  
Depuis combien de temps ?  
Exercez-vous une autre activité en plus de votre mandat ?

### Activités et politique de la commune

---

- Selon vous, quelles sont les enjeux de ce territoire ?
- Quels sont, aujourd'hui, vos principaux projets ?
- Quels sont les secteurs et activités économiques présents sur votre commune ?
- A quelle communauté de communes votre commune appartient-elle ? Points positifs, points négatifs ?

### Gestion du patrimoine naturel

---

- Connaissez-vous Natura 2000 ?
- Pensez-vous qu'un site Natura 2000 serait utile pour la gestion de ce territoire ?
- Avez-vous mis en place une politique environnementale particulière ?
- Avez-vous des grottes, des vieux bâtiments de type château, églises ou vieilles demeures ? Ces bâtiments ont-ils été rénovés récemment ?
- Quelle est votre politique en matière d'éclairage public, notamment pour la voirie ou les bâtiments publics et les églises ?
- Pensez-vous que la population locale soit sensible à la protection de la nature et des paysages ?

### Aménagement et urbanisme

---

- Comment l'urbanisation a-t-elle évolué depuis que vous connaissez ce territoire ?
- La commune est-elle dotée d'un document d'urbanisme ?
- Comment l'environnement est-il pris en compte dans les documents d'urbanisme de la commune ?
- Avez-vous des projets de constructions ou de rénovation ? *Construction de logements, de bureaux, équipements publics*
- Comment choisissez-vous le lieu d'implantation de vos projets ?

### Fréquentation touristique

---

- Quelles sont les activités proposées sur le site ?
- Sur quelles zones ces activités ont-elles lieu ?

## Perspectives d'évolution

---

- Comment voyez-vous l'avenir de ce territoire ?
- Avez-vous prévu des aménagements ou la rénovation de certains bâtiments publics ?



## 6 - Grille d'entretien pour les acteurs de la chasse

### Pratique de la chasse

---

- Le site Natura 2000 concerné constitue-t-il pour vous un bon territoire de chasse ?
- Depuis combien de temps pratiquez-vous la chasse ?
- A quelle fréquence pratiquez-vous la chasse sur ce territoire ?
- Quels sont les secteurs où vous pratiquez la chasse ?
- Faites-vous partie d'une association de chasse ?
- Quelles sont vos relations avec la fédération de chasse ?
- Quels types de chasse effectuez-vous ?
- Quelles sont les principales espèces que vous chassez ? *Grand gibier, petit gibier, gibier d'eau, nuisibles*
- Quelles sont les périodes de chasse ?
- D'après vous, depuis une dizaine d'années, comment ont évolué les populations des espèces que vous connaissez ?
- Quelles sont les réserves de chasse sur le territoire ?
- Pratiquez-vous la chasse sur poste fixe et palombières ?
- Pratiquez-vous le piégeage ? Si oui, êtes-vous piégeur agréé ?
- Selon vous, qu'est-ce qu'un bon territoire de chasse ?
- Faites-vous l'entretien de certains milieux pour pouvoir y pratiquer votre activité ?
- Existe-t-il des conflits avec d'autres acteurs sur le site, notamment avec les touristes, les pêcheurs ?
- Pratiquez-vous la chasse sur poste fixe et palombières ?
- Que faites-vous concernant la régulation de certaines espèces ? Quelles sont les espèces qui font l'objet d'une régulation ? Par quels moyens ? Sur quelles zones ?

### Perspectives d'évolution

---

- D'après vous, quelle va être l'évolution de vos activités à court, moyen et long terme ?
- Comment imaginez-vous l'avenir de ce territoire ? Quels sont vos envies et vos craintes pour ce territoire ?

## 7 - Grille d'entretien pour les acteurs de l'eau

### Associations de pêche

---

- Quel est votre territoire de pêche ?
- Où sont situés vos postes de pêche ? Comment les gérez-vous ?
- Quel est votre nombre d'adhérents ?
- Quelles sont les principales missions que vous menez ?

### Pratique de la pêche

---

- Comment choisissez-vous les endroits où vous pratiquez la pêche ?  
*Beaucoup de poissons, proximité/accessibilité, intérêt paysager, autorisation*
- Quels sont les endroits les plus fréquentés sur le site pour la pêche ? Pour quelles raisons ?  
*Abondance de poissons, environnement préservé, peu de fréquentation*

### Ressources piscicoles

---

- Quels sont les principales espèces de poissons sur le site ? *Espèces communes, espèces patrimoniales*
- Des espèces sont-elles en augmentation ou diminution et d'autres sont-elles apparues ou ont-elles disparues ? Où ? Suivi réalisés ?
- Pensez-vous qu'il y a autant de poissons qu'il y a une dizaine d'années ? Les espèces présentes sont-elles différentes ?
- Y-a-t-il eu des introductions ou des réintroductions d'espèces ? Si oui, sur quel cours d'eau ?
- Quelles sont vos actions en matière de conservation des espèces ? Travaillez-vous sur certaines espèces prioritaires ?

### Entretien et aménagement des cours d'eau

---

- Selon vous, comment sont les cours d'eau sur ce territoire ? Pourquoi ?  
*Préservés, moyennement préservés, en cours de détérioration, détériorés*
- Quels types d'aménagement des berges sont présents sur le site ?  
*Ripisylve, enrochements, quais en bétons*
- De quelle manière évolue l'état des berges ?
- Quelles sont vos actions en matière d'aménagement et d'entretiens des cours d'eau ?
- Quels sont les différents ouvrages hydrauliques sur le site ?  
*Localisation, Types d'obstacle, franchissabilité par les poissons migrateurs, équipements de franchissement*

## Etat écologique des cours d'eau

---

- Que pensez-vous de la qualité des eaux ? Comment cela évolue-t-il depuis plusieurs années ?
- Connaissez-vous des sources potentielles ou remarquées de pollution ? Si oui, sur quel cours d'eau ?  
*Points de rejets de stations d'épuration, rejet direct d'eaux usées, décharges sauvages*

## 8 - Grille d'entretien pour les acteurs de l'économie, de l'industrie et de l'artisanat

### Politique et actions de la chambre

---

- Quelles sont aujourd'hui vos principales problématiques ?
- Quels sont vos principaux projets ?

### Economie du site

---

- D'un point de vue économique, comment qualifieriez-vous ce territoire ?
  - En crise
  - En difficulté
  - Stable
  - Prospère
  - En développement
  - En reconversion
- Quels sont les différents métiers pratiqués sur le site ?

### Développement économique

---

- Selon vous, quels sont les principales orientations économiques sur le site ?
- A votre connaissance, quels sont les principaux projets sur le site ?
- Que pouvez-vous dire sur la présence d'activités industrielles et artisanales ?  
*Nombre, surface, métiers, IOTA, ICPE*
- Quel est le poids du tourisme au niveau de ce territoire ?

## 9 - Grille d'entretien sur les chiroptères

### Pressions environnementales et enjeux de conservation des chauves-souris

---

- Que vous évoque les chauves-souris ?
- Selon vous, l'intérêt de protection des chauves-souris est :
 

<input type="checkbox"/> Négligeable	<input type="checkbox"/> Peu important
<input type="checkbox"/> Important	<input type="checkbox"/> Très important
- Selon vous, pourquoi les chauves-souris font-elles l'objet d'un effort de protection ?
- La conservation des chauves-souris sur ce territoire vous semble-t-elle utile, efficace ?
- Pensez-vous que les chauves-souris puissent-être utiles pour l'homme ?
- Quelles autres espèces présentes (faune, flore) jugez-vous important de conserver ? Pourquoi ?
- Selon vous, quelles sont les principales pressions affectant l'environnement sur le site ?
 

<input type="checkbox"/> Activités agricoles	<input type="checkbox"/> Activités forestières
<input type="checkbox"/> Chasse et pêche	<input type="checkbox"/> Développement urbain
<input type="checkbox"/> Fragmentation du paysage	
<input type="checkbox"/> Utilisation intensive du site (fréquentation routière, loisirs, tourisme)	
<input type="checkbox"/> Autre :	
- Lors de la mise en place du DOCOB, quelles orientations pensez-vous qu'il faille privilégier pour favoriser la conservation des chauves-souris ?
 

<input type="checkbox"/> Gestion (entretien et restauration de certains milieux)
<input type="checkbox"/> Suivi (études, inventaires naturalistes, cartographie)
<input type="checkbox"/> Communication (diffuser le DOCOB, mise en valeur du territoire, visites guidées, échanges)
<input type="checkbox"/> Animation (charte, coordonner et mettre en place les actions)
- Quels types d'actions pensez-vous qu'il serait utile de mettre en place pour favoriser la conservation des chauves-souris et qui seraient réalisables pour les acteurs ?
 

<input type="checkbox"/> Entretenir des habitats ouverts (prairies, pâtures)
<input type="checkbox"/> Entretenir (ou planter) des haies et des bosquets
<input type="checkbox"/> Conserver des vieux arbres et des bois morts
<input type="checkbox"/> Entretenir ou restaurer le bâti en tenant compte des chauves-souris
<input type="checkbox"/> Installer des gîtes à chauves-souris
<input type="checkbox"/> Diminuer l'utilisation de produits phytosanitaires
- Selon vous, quels éléments pourraient constituer un frein à la mise en place d'actions ?
 

<input type="checkbox"/> Manque de temps	<input type="checkbox"/> Manque d'information et de savoir-faire
<input type="checkbox"/> Manque d'intérêt	<input type="checkbox"/> Autre :
- Quels sont les éléments qui pourraient être favorables pour mettre en place des actions ?
 

<input type="checkbox"/> Etre informé	<input type="checkbox"/> Avoir des subventions
---------------------------------------	--



- Etre formé
- Pouvoir bénéficier d'une assistance technique de la part d'un organisme
- Autre :

- Pensez-vous que les chauves-souris puissent participer à l'attractivité de ce territoire par le biais de randonnées, d'actions de sensibilisation, d'actions pour la découverte de la nature ?

- Vous est-il arrivé de prendre conseil auprès d'un organisme ou d'un professionnel reconnu comme compétent pour les chauves-souris ?

- Oui
- Non

- Si oui, lequel ? Si non, à quelle structure penseriez-vous demander des renseignements ?

### Observation des chauves-souris

---

- Avez-vous déjà observé des chauves-souris ?

- Oui
- Non

- Si oui, dans quelles circonstances ?

- Connaissez-vous des espèces de chauves-souris ?

- Oui
- Non

Si oui, nom de certaines espèces ?

- Avez-vous déjà vu des chauves-souris près ou dans votre maison ?

- Oui
- Non

Si oui, où exactement ? *Derrière les volets, sous les tuiles, grenier, cave, grange, autre*

- Avez-vous trouvé du guano ?

- A quelle saison avez-vous observé ou observez-vous des chauves-souris ?

- Printemps (Mars à juin)
- Été (Juillet à septembre)
- Automne (Octobre à décembre)
- Hiver (Janvier à mars)

- Depuis combien de temps avez-vous remarqué la présence de chauves-souris chez vous ?

- Avez-vous déjà été et êtes-vous dérangé par la présence de chauves-souris chez vous ? Si oui, de quelle manière ?

- Si vous avez un chat, l'avez-vous déjà vu attraper ou avoir une chauve-souris entre les pattes ?

- Auriez-vous des contacts qui vous semblent susceptibles d'être concernés par ce projet ou qui ont déjà observés des chauves-souris ?

- *Si pas de chauves-souris observées* : pouvez-vous nous informer si vous apercevez des chauves-souris chez vous ?

## 4.4 Retranscriptions des entretiens

### Entretien avec Jean DOMERCQ-BAREILLE, maire de Bérenx et président de la communauté de communes de Salies-de- Béarn

Entretien réalisé par Jean CASSAIGNE et Cédric  
DIAMANTINO  
05/05/2014

#### Politique de la commune

---

M. Domercq-Bareille est maire de Bérenx depuis 25 ans.

**Activités** : il y avait une ancienne scierie sur la commune, elle n'est plus en exploitation depuis 6 ans, il y a beaucoup d'activités agricoles. L'agriculture est plutôt orientée vers polyculture polyélevage. Quelques activités d'artisanat: plombier, charpentier, électricien. Il y a des regroupements de terres, les jeunes reprennent les exploitations.

Les activités de tourisme sont surtout la randonnée. Il y a un chemin de randonnée de 12 km sur sa commune, le chemin fait une boucle. Les sentiers de randonnée sont assez fréquentés. Sur la commune l'AAPPMA de la Gaule Puyolaise gère la pêche.

**Projets** : projet de lotissement de 7 lots pour la location. Projet de boulangerie.

**Communauté de communes** : la commune de Salies-de-Béarn veut se retirer de l'intercommunalité.

**Bâtiments communaux** : l'église a été rénovée dernièrement.

#### Environnement et Natura 2000

---

**Environnement** : l'ACCA doit permettre de réduire les dégâts des sangliers. Il n'y a pas de PPRi sur la commune. Pour l'entretien des espaces verts, la commune n'utilise pas de produit phytosanitaire, le maire apprécie voir les fleurs, il ne faut pas dénaturer le paysage.

L'éclairage public de la commune s'arrête la nuit. L'assainissement collectif a été mis en normes.

Les forêts sont surtout utilisées pour le bois de chauffe, il n'y a pas vraiment d'exploitation.

**Natura 2000** : le territoire est déjà bien conservé, Natura 2000 pourra apporter une protection pour les chauves-souris mais n'est pas forcément utile pour le reste.

**Chauves-souris** : les gens ne connaissent pas vraiment les chauves-souris. Il y a beaucoup plus de chauves-souris qu'il y a 10-15 ans. Les gens sont beaucoup plus au courant des problèmes écologiques. Pour mettre en place des actions, les gens ont surtout besoin d'être informés sur l'utilité des chauves-souris, ils veulent savoir pourquoi les chauves-souris font l'objet d'un effort de protection.

## **Entretien avec Jacques CASSIAU-HAURIE, maire de Biron et président de la Communauté de communes de Lacq-Orthez (CCLO)**

**Entretien réalisé par Maxime COSSON et Cédric DIAMANTINO  
24/04/2014**

### **Politique de la commune**

---

M. Cassiau-Haurie est maire de Biron depuis 25 ans.

**Activités présentes :** Il n'y a presque plus d'agriculture sur la commune aujourd'hui. Avant, il y avait des extractions de graves sur le Gave de Pau. Il y avait une centrale hydroélectrique qui n'existe plus. Sur les lacs, il y a beaucoup d'activités de loisirs. La commune entretient les plans d'eau sur le périmètre communal, à l'exception de la base de loisirs. Sur ces lacs, la pêche est gérée par l'AAPPMA de la Gaule Orthézienne.

**Enjeux sur la commune :** l'enjeu majeur de ce territoire doit être l'emploi. La commune fait partie de la périphérie d'Orthez. La commune s'est un peu "boboisée", les gens aspirent de plus en plus à venir habiter ici. La croissance de la population est positive mais raisonnable. La priorité doit être donnée à l'emploi et notamment à l'industrie, pour privilégier les emplois stables. Le département devient un département avec beaucoup de retraités. Sur la commune de Biron, il y a une tendance au vieillissement, il faudrait donc aussi mettre en place de nouveaux services tertiaires.

**Projets :** Projets d'extension d'un lotissement existant.

**Communauté de communes :** Biron fait partie de la CCLO. La CCLO a les compétences en matière d'urbanisme et d'environnement. Elle entretient aussi les espaces verts.

**Bâtiments communaux :** mairie et église rénové il y a quelques années.

### **Environnement et Natura 2000**

---



**Natura 2000** : M. Cassiau-Haurie a déjà entendu parler de Natura 2000 mais de manière péjorative. Natura 2000 serait utile s'il n'y a pas de contrainte. Ce n'est pas sûr que les chauves-souris puissent constituer une opportunité de valorisation du territoire.

**Tourisme** : La base de loisirs d'Orthez-Biron comprend un lac, beaucoup de verdure, les gens qui la fréquentent y vont pour un besoin de nature. Sur ces lacs, tout a été fleuri.

## Entretien avec Henri POUSTIS, maire de Castétis

Entretien réalisé par Cédric DIAMANTINO  
18/06/2014

### Politique de la commune

---

M. Poustis est maire de Castétis depuis 2011, depuis la moitié du mandat précédent.

**Projets de la commune** : la commune de Castétis disposait jusqu'en 2000 d'une maison de retraite au château des Trois-poètes, avec cinquante lits. Un projet est en cours pour la réouverture et le réaménagement de la maison de retraite. Le propriétaire doit cependant faire une étude pour voir les incidences qu'aurait la réouverture sur l'environnement.

### Natura 2000

---

Pour le projet de la maison de retraite, le propriétaire est en train de faire l'étude pour les impacts sur l'environnement et sur Natura 2000. Il ne faut pas que Natura 2000 soit un frein au développement de la commune et que les chauves-souris passent avant les malades et retraités.

## **Entretien avec Nadia GRAMMONTIN, maire de Castetner, et Philippe CRABE, premier adjoint au maire**

**Entretien réalisé par Jean CASSAIGNE et Cédric DIAMANTINO  
13/05/2014**

### **Politique de la commune**

---

**Equipe municipale :** Nouvelle équipe municipale depuis avril 2014, 7 femmes, 4 hommes. Mme Grammontin est ancienne adjointe.

**Activités sur la commune :** Les gens ne travaillent pas sur la commune, la commune est bien desservie avec la proximité de l'autoroute. 157 habitants, tendance à la baisse, grande difficulté de construction car commune sur une crête. Pas d'assainissement collectif. Constructions de quelques logements. 2 agriculteurs sur la commune. Un peu d'élevage, mais pas sur le périmètre Natura 2000.

La commune n'a pas de carte communale, mais c'est en projet. L'urbanisation est très difficile car la commune est située sur une crête.

**Projets :** Recréer du lien social. Essayer de préserver les bâtiments qui appartiennent à la commune. Pérenniser l'école, entretenir la voirie.

**Communauté de communes :** CCLO pour la voirie, l'éclairage public, les espaces verts, bonne coopération dans l'ensemble.

**Bâtiments communaux :** l'église a été rénovée dernièrement et il n'y a pas de chauves-souris.

**Tourisme :** avec la CCLO, il y a deux chemins de randonnée sur la commune.

### **Environnement et Natura 2000**

---

**Natura 2000 :** M. Crabé avait entendu parler de Natura 2000 de manière négative, comme étant source de conflits avec les pêcheurs, les chasseurs. Natura 2000 pourrait être utile car il faut faire prendre conscience aux gens qu'il faut préserver l'environnement.

Il y a beaucoup de boisements sur la commune. Les gens utilisent les bois seulement pour le bois de chauffe.

Les agriculteurs pourraient être favorables à Natura 2000, s'il y voit des avantages.

**Animation du DOCOB :** Pour porter le DOCOB, c'est le rôle de la DDTM ou des associations d'environnement, mais il faut qu'il y ait un relais avec un organisme public, pour que la protection de l'environnement vienne d'une prise de conscience plutôt que d'actions ponctuelles. Pour les chauves-souris, il faudrait faire de la sensibilisation dans les écoles.



## Entretien avec Maurice LAVIE-CAMBOT, maire de L'Hôpital-d'Orion, Didier BOULAN et Jean PINDAT, agriculteurs à L'Hôpital-d'Orion

Entretien réalisé par Cédric DIAMANTINO  
02/07/2014

Une réunion de présentation des chauves-souris avait eu lieu avec Maurice LAVIE-CAMBOT, Sandrine BARDERY, Daniel LAFOURCADE, leurs enfants et Cédric DIAMANTINO le 5 juin 2014 à la mairie de L'Hôpital-d'Orion.

### Profil

---

Agriculteurs en polyculture-élevage

### Répartition de la SAU

---

M. Lavie-Cambot possède 16 ha de maïs et 19 ha de prairies de fauche pour le foin. Il est agriculteur retraité et son fils, qui en commercial dans l'irrigation, a repris l'exploitation. Il possédait il y a quelques années un cheptel de blondes d'Aquitaine.

M. Boulan possède 50 ha dont 13 ha en céréales et 37 ha de prairies pour l'élevage. Il a un cheptel de 50 blondes d'Aquitaine.

M. Pindat possède 13 ha de maïs et 19 ha de prairies, avec un cheptel de 30 blondes d'Aquitaine. Il est également conducteur de bus dans le secteur.

### Pratiques agricoles

---

**Elevage** : L'élevage constitue l'activité la plus demandeuse en temps, car c'est tous les jours toute l'année. A l'année, sur tout le temps consacré à l'agriculture, l'élevage prend au moins les trois-quart.

**Irrigation** : Pas de système d'irrigation en raison de la petite taille des parcelles

**Produits phytosanitaires** : L'agriculture s'est d'ailleurs beaucoup améliorée depuis quelques années. Avant on avait deux fois plus de produits phytosanitaires que maintenant, et on avait des rendements inférieures.



Maintenant avec les semences améliorées et plus résistantes, on utilise moins de produits. Ces produits sont d'ailleurs chers pour les agriculteurs. Il y a un enjeu de conservation des chauves-souris mais cet enjeu doit être vu dans un cadre plus large pour l'environnement.

## Bois

---

M. Lavie-Cambot possède 65 ha de bois, dont 64 ha de feuillus et 1 ha de pins. Parmi les hectares de feuillus, il possède 12 ha de Robinier Faux-acacia. Il effectue sur ses parcelles boisées un entretien sélectif, les éclaircissements sont très rares.

M. Boulan possède 4 ha de bois et M. Pindat 3 ha de bois. Aucun entretien n'est fait sur ces bois.

## Valorisation et vente

---

**Syndicat :** FNSEA

**Label :** Viande Label Rouge d'Aquitaine

**Vente :** Négociant pour la viande, coopérative pour le maïs

## Natura 2000 et chauves-souris

---

**Natura 2000 :** Les MAE dans le cadre de Natura 2000 peuvent être intéressants mais on a conscience que les prix ne seront élevés.

Même si les chauves-souris mangent des insectes, on ne peut pas tout reprocher aux agriculteurs concernant l'utilisation de produits phytosanitaires.

La chauve-souris est un des éléments qui rythment les travaux agricoles.

Lorsque l'on voit des chauves-souris, cela correspond généralement à une période de l'année bien précise, le début du printemps.

**Chauves-souris :** Il faudrait montrer quelle est l'utilité des chauves-souris. M. Lavie-Cambot possède de quelques chauves-souris dans la grange surtout l'été et le printemps, présence de guano qu'il faut souvent balayer. Les chauves-souris sont présentes certains jours et des fois pendant 10 jours il n'y en a plus. M. Boulan est également propriétaire d'un bâtiment agricole qu'il n'utilise autour de ses prairies où il voit souvent des chauves-souris.

**Entretien avec Daniel BOULIN, maire de Laà-  
Mondrans**  
**Guillaume HOURCADE, 1<sup>er</sup> adjoint et agriculteur**  
**Loïc COUTRY, 2<sup>e</sup> adjoint**  
**Pierre GAROLA, 3<sup>e</sup> adjoint**

**Entretien réalisé par Cédric DIAMANTINO**  
**13/05/2014**

## **Politique de la commune**

---

**Equipe municipale** : nouvelle équipe municipale depuis avril 2014

**Projets** : la commune veut sécuriser la RD947 qui traverse le village, pour la sécurité de l'école et éviter de trop grandes nuisances. Il y a un projet de réouverture de la carrière situé dans la partie sud de la commune. Une association a été créée, "Stop carrière", pour contenir l'extension de la carrière et éviter des flux supplémentaires de camions traversant la commune. Le but de cette nouvelle équipe municipale est aussi de recréer du lien entre les habitants.

Une association de riverains a également été créée sur la commune "Tranquillat a nouste" pour proposer un trajet alternatif pour la partie sud du contournement d'Orthez. Leur but est de faire modifier le projet initial pour qu'il soit moins coûteux et qu'il prenne davantage en compte les préoccupations et la tranquillité des riverains sur la commune. Le trajet proposé part de l'échangeur de Biron jusqu'à la RD947.

M. Coutry est également engagé dans une association pour la réouverture de l'échangeur de la Virginie sur la rive droite du gave de Pau, dans la partie ouest d'Orthez.

## **Activité agricole**

---

Il y a de moins en moins d'agriculture sur la commune. Il n'y a plus que 3 agriculteurs sur la commune. Il n'y a presque plus d'élevage et à terme, l'élevage est voué à disparaître. Sur la commune, les agriculteurs font surtout du hors sol et des céréales.



M. Hourcade possède 100 ha de terres agricoles dont 60 sont en cultures et 40 en prairies pour l'élevage, ainsi que 2 ha de bois. Il fait également de l'élevage hors-sol et va passer son cheptel de 8 000 à 16 000 poulets. Il cultive du maïs, du colza et du tournesol, avec une rotation des cultures. Son cheptel bovin est composé de 80 blondes d'Aquitaine dont 45 mères. La viande et le maïs sont vendus à la coopérative Maïsadour.

La volaille est une production intéressante dans ce contexte difficile car elle a une meilleure rentabilité, elle s'effectue sur des cycles courts et elle demande moins de capital. M. Hourcade a eu quelques cas de grippe sur les bovins et cela a engendré beaucoup de frais de vétérinaire. Avec la volaille, les frais de vétérinaire sont divisés par quatre.

## Natura 2000

---

**Perception** : pour M. Coutry, c'est "assez prestigieux", il est fier que sa maison fasse partie du périmètre.

Le fait que ce dispositif vienne de l'Europe fait qu'il est mal perçu. Avec la PAC, l'Europe impose beaucoup de choses, il ne faudrait que Natura 2000 rajoute des contraintes à l'agriculture selon M. Hourcade. Concernant les contrats Natura 2000 et les MAE, l'idée est très intéressante mais il faut des garanties que rien ne devienne obligatoire.

Le maire est également chasseur. Il chasse le sanglier et la palombe, il craint que Natura 2000 interdise la chasse à certains endroits. Le maire chasse souvent dans des bois non entretenus où il ouvre le passage au sécteur.

**Contournement** : Natura 2000 peut être intéressant pour montrer que ce projet, en plus d'une utilité peu évidente, aurait aussi des impacts sur l'environnement.

## **Entretien avec Aline LANGLES, maire de Lanneplàà et agriculture, et Guillaume DENIS, technicien au Syndicat de Gréchez**

**Entretien réalisé par Jean CASSAIGNE et Cédric  
DIAMANTINO  
21/05/2014**

### **Actions et politique de la commune**

---

Aline Langlès est maire de la commune de Lanneplàà depuis avril 2014. Elle est également agricultrice et a repris l'exploitation de son père.

3 anciens conseillers de l'équipe précédente sont dans l'équipe actuelle.

Au mandat précédent, le projet principal était la restauration de la salle communale.

Pour ce mandat, il n'y a pas de gros projet, mais préserver l'existant.

La dynamique démographique sur la commune est positive.

La carte communale date de 2007.

Les nouveaux logements sont surtout des maisons.

La CCLO va récupérer les compétences en voirie et en espaces verts au 1<sup>er</sup> janvier 2015.

### **Pratiques agricoles**

---

Mme Langlès possède environ 60 ha au total, dont 29 ha de maïs, 7 ha de blé et 10 ha de tournesol, 4 ha de prairies où seul un gyrobroyage est effectué et 10 ha de bois.

Plus d'élevage à l'exploitation depuis une dizaine d'années.

Avant, 30 bêtes de Blonde d'Aquitaine, veau sous la mer.

Ne fait plus de bovin viande.

Céréales vendues sur pied.

Effluents d'élevage : fumier en pile puis ça se détend au printemps.

Fertilisation faite par épandage du fumier composté.

Pour l'irrigation, c'est en fonction de la météo, les cultures sont irriguées avec les pluies.

Les traitements phytosanitaires sont surtout utilisés contre les ronces.

Vente à une coopérative Maïsadour.

N'est plus dans la CUMA, pour l'aide sur l'exploitation, un technicien passe et aide d'un cousin.

Sur l'exploitation, présence d'abreuvoir pour les bêtes.  
Elle adhère au syndicat agricole FNSEA.

### **Agriculture sur la commune**

---

Sur la commune, les céréales sont dominantes, il y a encore un peu d'élevage.  
Sur le secteur, en nombre, la race dominante est la blonde d'aquitaine.  
Sur le secteur, il n'y a presque plus de porcins, notamment car c'est de moins en moins rentable. L'élevage de volaille s'est quant à lui bien maintenu.  
Pour les problèmes de succession, quand il n'y a pas de suite, les terres sont louées, rachetées ou il y a un accord.

### **Bois**

---

Mme Langlès possède 10 ha de bois. Elle enlève occasionnellement le bois tombé en bords de parcelle.

### **Evolution de l'agriculture**

---

Depuis une dizaine d'années, les surfaces agricoles se maintiennent.  
La nouvelle PAC est une bonne chose.

### **Syndicat de Gréchez**

---

Le syndicat de Gréchez s'occupe de l'eau potable, de l'assainissement non-collectif et collectif.  
La plupart des communes du site sont alimentées avec l'eau potable de la source de Gréchez.

### **Natura 2000**

---

Mme Langlès connaît Natura 2000 de nom, elle perçoit ce dispositif comme une protection. Elle n'a jamais été concernée par des MAEt.  
Natura 2000 dans le domaine agricole n'est pas forcément bien perçu en raison de préjugés et des retours sur les expériences passées, Natura 2000 est perçu comme une contrainte. Elle n'est pas contre le principe de Natura 2000 mais ça ne doit pas être une contrainte supplémentaire pour l'activité agricole.  
Les chauves-souris ne sont pas forcément attirantes pour le grand public, certaines personnes peuvent avoir peur des chauves-souris.

## Entretien avec Francis LARROQUE, maire de Loubieng

Entretien réalisé par Jean CASSAIGNE et Cédric  
DIAMANTINO  
05/05/2014

### Politique de la commune

---

M. Larroque est maire depuis avril 2014.

Il est également agriculteur et chasseur. IL fait de l'élevage de bovins viande, de blondes d'Aquitaine.

Il possède également 25 ha de bois. Il fait du bois de chauffage.

Le maire est également président d'une association intercommunale de chasse qui regroupe 8 communes. Il y a d'ailleurs eu récemment des problèmes avec les vautours. Il utilise la CUMA du Laà.

**Activités** : il y a beaucoup d'élevage sur la commune et beaucoup de parcelles boisées, environ un tiers de la surface communale. Il y a beaucoup de palombières et peu d'exploitation du bois. Il y a six emplois communaux sur la commune. Il y a une activité touristique originale de cabanes et de nids pour dormir dans les arbres sur la commune. Il y a une carrière désaffectée sur la commune.

**Projet** : maintien de l'existant et ne pas faire de déficit.

**Communauté de communes** : la commune fait partie de la CCLO, mais la CCLO est beaucoup orientée vers l'industrie à Lacq et pas assez vers l'agriculture à Orthez. C'est difficile de gérer un territoire de 55 000 habitants. La CCLO entretient des chemins de randonnée sur la commune.

### Environnement et Natura 2000

---

**Natura 2000** : M. Larroque connaît Natura 2000 de manière très péjorative. Dans le contexte actuel de la commune, ce n'est pas la priorité. Il doit y avoir d'autres préoccupations que les chauves-souris. Dans le contexte de l'agriculture actuel, ce n'est pas utile.

Par exemple, les vautours sont un problème important pour les agriculteurs aujourd'hui.





**Eclairage public** : la commune a fait la demande auprès de la CCLO pour éteindre l'éclairage la nuit.

**Menaces** : il y a de moins en moins d'agriculteurs et il faut limiter l'urbanisation car trop de terrains sont à bâtir alors qu'ils étaient pour l'agriculture.

**Entretien avec Philippe GAUDET, adjoint au maire  
d'Orthez chargé de l'urbanisme et de l'environnement  
Aurélie FANZY, directrice du service Urbanisme  
Marion BIDART, chargé de mission Agenda 21 -  
Développement durable**

**Entretien réalisé par Jean CASSAIGNE et Cédric  
DIAMANTINO  
14/05/2014**

### **Politique de la commune**

---

**Equipe municipale** : nouvelle équipe municipale à Orthez.

**Projets** : Le but est de remettre de l'activité, Orthez est aujourd'hui un peu une ville dortoir, l'objectif est de redynamiser le centre-ville. Urbanisation dans la continuité de l'existant. Requalification des friches industrielles : Aménagement et extension de la zone de Naude, avec l'intercommunalité. Dans le secteur de la minoterie : réhabilitation de deux friches industrielles sur 15 à 20 ha. Projet d'extension de la clinique du château de Préville. Projet de musée au sein de la zone de la zone de la minoterie d'Orthez : projet qui pourrait redonner de l'activité à la commune. Le but est de réhabiliter le patrimoine plutôt que de construire.

**Fréquentation routière** : Avec le CG 64, projet de déviation au nord zone de Souars. Projet d'échangeur dans le quartier de la virginie. Echangeur Orthez ouest pour contourner la commune et éviter la traversée des camions dans la commune. Cela éviterait aux poids -lourds qui empruntent l'autoroute (20 000 véhicules/jour) de passer par le centre-ville. Question des déplacements dans et autour d'Orthez; Manque de signalétique Le circulation au centre d'Orthez est très difficile car en tant que ville médiévale, il n'y a seulement que quelques axes.

**Communauté de communes** : Au sein de la CCLO, il y a un problème d'équilibre de territoire. C'est très difficile de réussir à concilier le développement économique et industriel de Lacq avec le développement d'Orthez qui est dans une logique totalement différente avec la priorité sur

l'accueil d'activités tertiaires. A Orthez, il y a une culture de protection du patrimoine et à Lacq de l'industrie. Il faudrait un programme d'aménagement global sur la CCLO.

**Urbanisation** : PLU grenellisé : réduction des zones à construire. Le PLU date d'avril 2013, c'est-à-dire sur des données de 2011-2012.

**Tourisme** : A Orthez, c'est surtout du tourisme de passage mais il pourrait être mieux valorisé. Au niveau touristique, il y a assez peu de structures d'hébergement.

## **Environnement et Natura 2000**

---

Natura 2000 : Ils connaissent Natura 2000 et étaient présents au premier COPIL. Natura 2000 peut être utile pour l'environnement sur la commune et il s'inscrit dans la même démarche que l'Agenda 21. L'Agenda 21 traite surtout des questions des économies d'énergie. Diminution de l'utilisation des produits phytosanitaires dans les espaces verts : gestion différencié, mise en place d'actions pour redynamiser l'agriculture de proximité. L'éclairage est géré de manière écologique sur la commune mais cet éclairage est assez vieillissant aujourd'hui.

Il y a une association nature à Orthez pour la sensibilisation à l'environnement, Orthez biodiversité.

**Entretien avec Laurent FRONTERE, adjoint au maire  
d'Ozenx-Montestrucq  
José PUJOS, association Action Recherche  
Environnement Midi-Pyrénées**

**Entretien réalisé par Cédric DIAMANTINO  
11/06/2014**

### **Politique de la commune**

---

**Equipe municipale :** depuis avril 2014, nouvelle équipe municipale.

**Projets :** Projet d'aménagement de la salle des fêtes.

**Eclairage public :** Sur la commune, les gens sont pour l'éclairage public. Il n'y a que la place devant la mairie qui est éclairée. Une proposition avait été faite de faire une candidature pour le label villages étoilés. Sur les autres communes, beaucoup d'effort ont été faits. Avant l'éclairage était quasiment permanent pour des raisons sécuritaires.

**Urbanisme :** Sur la carte communale qui date de 2010, il y a toujours des parcelles constructibles qui ne trouvent pas preneur.

**Agriculture :** Dans le secteur, les systèmes agricoles sont assez archaïques, il y a environ autant de cultures que d'élevage. Le cheptel est démesuré par rapport à la SAU pâturée.

En raison des terrains difficiles, il y a peu de méthodes sans labour. Il n'y a pas vraiment une bonne gestion des haies. Il y a un parcellaire difficile et morcelé dans la région. Avec les départs à la retraite et les difficultés de reprise, on constate un système de capitalisation et de recentrage des terres sur de gros exploitants. Sur le secteur, l'élevage est quand même prépondérant et du maïs ensilage est fait en complément. Il y a peu d'agriculteurs qui cultivent exclusivement du maïs. Pour l'élevage, le cheptel de Blonde d'Aquitaine est prépondérant. Les cheptels sont disproportionnés par rapport aux surfaces. C'est une terre de marne sur la commune, les terrains sont très acides. Les agriculteurs sont beaucoup influencés par les programmes des lycées agricoles, qui accordent encore peu de place à la nature et à l'environnement. Sur le secteur, il n'y a presque plus de porcins.



**Chasse :** Quelques battues sont organisées, mais le milieu de la chasse est vieillissant. La chasse est surtout pratiquée sur les nuisibles, sangliers, renards. Pour la chasse, le blaireau est souvent dans le collimateur. Fouines, blaireaux, vautours et renards qui focalisent les haines. Le renard est surtout très mal perçu pour les dégâts sur le poulailler.

## **Environnement et Natura 2000**

---

**Natura 2000 :** Ils connaissaient Natura 2000. Pour l'entretien des bandes enherbées, des actions de gestion différenciées se mettent en place, notamment en passant seulement avec une épareuse.

Pour l'entretien des bois, une association de petits propriétaires s'est réunie avec le concours du CRPF.

Malheureusement, le Béarn n'est pas réputé comme étant un territoire pionnier concernant l'agriculture. Le Béarn reste quand même le berceau de la maïsiculture dans la région.

**Animation :** L'animation du DOCOB doit aller en priorité vers les agriculteurs.

**Actions du DOCOB :** La sensibilisation aux chauves-souris et à l'environnement doit passer par des activités périscolaires. Il faut surtout faire de la pédagogie autour de la chauve-souris. Beaucoup de gens pensent que les chauves-souris ne servent à rien, n'ont pas d'utilité.

La chauve-souris est un animal neutre, et elle peut être une figure de proue pour être une entrée pour la conservation de la nature et la sensibilisation et l'éducation à l'environnement.

## **Entretien avec Patrick DARRIEUX, maire délégué de Sainte-Suzanne**

- Mme Anita BEUSTE, adjoint au maire**
- M. Pierre MELIANDRE, adjoint au maire**
- M. Emile CAPPÀ, adjoint au maire**

**Entretien réalisé par Jean CASSAIGNE et Cédric  
DIAMANTINO  
14/05/2014**

### **Politique de la commune**

---

**Activités** : il y a une certaine déprise agricole sur le secteur.

Pour le tourisme, il y a les passages de Saint-Jacques-de-Compostelle, les chemins de randonnée sont bien entretenus par la CCLO.

**Projets** : Sécuriser le pont du Laà, embellissement du bourg avec des plantations de haies.

**Statut de commune associée** : Statut de Sainte-Suzanne, statut de commune associée très rare en France, certaines mésententes avec Orthez, Sainte-Suzanne ne veut pas être englobée dans la commune de Sainte-Suzanne. Projet de mettre Sainte-Suzanne comme un quartier d'Orthez.

**Communauté de communes** : CCLO et 1er janvier 2015 transfert des compétences. Pour la CCLO, on ne peut pas gérer toutes les communes de la même façon : une commune rurale ne peut pas être gérée comme Orthez.

### **Environnement et Natura 2000**

---

**Perception** : La commune connaît bien Natura 2000 et trouve le dispositif positif.

**Chauves-souris** : Les chauves-souris peuvent intéresser les habitants à Sainte-Suzanne car il apprécie la personnalité de M. Benichou. Les chauves-souris peuvent intéresser les gens si on leur explique toutes les caractéristiques et l'utilité de ces animaux.

**Paysage :** Le remembrement a posé beaucoup de problèmes sur ce territoire, avec l'absence de haies, il y avait beaucoup de boues et il n'y avait plus de chemins ruraux, c'est pour ça que les gens pourraient être favorables à la plantation de haies dans le cadre de Natura 2000. L'aménagement paysager du bourg de Sainte-Suzanne peut également être intéressant pour Natura 2000. Il est demandé de ne pas faire n'importe quoi dans les coupes des boisements. On essaye d'orienter l'habitat pour qu'il soit groupé. Pour l'éclairage public, il est arrêté à minuit. L'urbanisation doit être raisonnée pour ne pas détruire le paysage.

## Entretien avec Gérard BRONDY, directeur de l'urbanisme et du patrimoine à Salies-de-Béarn

Entretien réalisé par Jean CASSAIGNE et Cédric DIAMANTINO  
03/06/2014

### Politique de la commune

---

**Activités** : Economie principalement tertiaire, pas d'industrie. Il y a de moins en moins d'agriculteurs, les surfaces s'agrandissent, plus de surfaces en maïs. A Salies-de-Béarn, le réseau associatif est assez riche avec près de 120 associations.

La randonnée est bien organisée sur la commune. Il y a 90 km de voirie sur la commune, c'est une vraie richesse pour la randonnée, il y a tous types de chemins.

**Projets** : Politique de réhabilitation et réappropriation du centre-ville.

Regroupement des écoles. Quartier neuf dans le quartier du Château de Coulommiers.

Projets de lotissements avec maisons individuelles, projet mixte, petit collectif avec maisons en bande. Projet au nord-ouest du centre urbain. Les thermes de Salies ont été rénovés. L'assainissement de la commune est en travaux.

Le but est d'optimiser, de regagner du patrimoine et des espaces sur ce qui a été perdu, en réhabilitant.

**Communauté de communes** : rattachement à la CCLO prévu en 2016-2017.

Pour l'instant, compétences de la communauté de communes de Salies-de-Béarn sur l'école et la petite enfance.

### Environnement et Natura 2000

---

**Natura 2000** : Il connaît Natura 2000. Il faut démystifier Natura 2000 car c'est encore trop mal perçu. Pour la structure animatrice, l'échelon parlant pour les gens est l'intercommunalité. La commune ne peut pas faire les choses seule.

**Environnement** : Projet de gestion différencié des espaces verts avec zéro pesticide, fauchage, élagage raisonné.

Gestion de quelques espaces naturels avec des entreprises d'insertion sociale.

Pour la voie verte, une partie du foncier n'appartient plus à la commune, entre la ville et le sentier de découverte. Projet avec le Conseil Général.



Le PLU date de mars 2013. Le PLU a été grenellisé, avec notamment l'intégration des trames vertes et bleues. Entre le PLU de 2008 et le PLU de 2013, il y a eu 500 ha de zones constructibles en moins.

Il y a une prise de conscience de l'environnement.

**Loisirs motorisés** : M. Brondy est membre d'une association de sports mécanisés, association Cap-Sud Moto Club. Les sports motorisés sont pratiqués sur une zone dédiée qui a été mise en place spécifiquement pour concentrer l'activité et éviter les ZNIEFF et Natura 2000. Avant il y avait trois ou quatre chemins sauvages, désormais avec l'association cap-sud moto club, la pratique d'activités motorisés est encadrée.

## Entretien avec Raymond INCHASSENDAGUE, maire de Salles-Mongiscard

Entretien réalisé par Cédric DIAMANTINO  
13/05/2014

### Politique de la commune

---

M. Inchassendague est maire depuis 2008.

**Activités** : la commune accueille surtout des personnes qui travaillent à l'extérieur de la commune. Il y a quelques agriculteurs, beaucoup de céréaliculture et quelques élevages de volaille.

**Projets** : La priorité de la commune est l'école. Il y a d'ailleurs l'école en commun avec la commune de Bérenx. Il n'y a pas d'autre projet que celui de pérenniser l'école.

**Communauté de communes** : au 1<sup>er</sup> janvier 2015, la CCLO récupérera les compétences en voirie et espaces verts. Ce serait une bonne chose s'ils mettent en place une gestion raisonnée, différenciée.

**Urbanisation** : la commune dispose d'une carte communale. La commune essaye de garder une cohérence, d'avoir un bâti continu au centre du village.

**Tourisme** : il y a beaucoup de randonnées pédestres sur la commune. Une boucle de randonnée passe sur la commune.

### Environnement et Natura 2000

---

M. Inchassendague connaît Natura 2000 de nom.

Sur ce territoire, un programme de gestion de la nature est une bonne chose car c'est encore bien préservé. Les chauves-souris ont bien sûr une utilité, mais il y a aussi les araignées, les escargots, c'est tout une faune à préserver. Sur la commune, personne n'a jamais été dérangé par la présence de chauves-souris dans les maisons.

Il faudrait de la sensibilisation pour vraiment qu'il puisse y avoir une vraie protection. Les gens ne savent pas forcément sensibilisés aux chauves-souris. Les gens ne seraient pas contre Natura 2000 s'ils y voient un effet positif.

## Entretien avec Stéphanie LAFFONT, responsable du service tourisme de la CCLO et directrice de la base de loisirs d'Orthez-Biron

Entretien réalisé par Jean CASSAIGNE et Cédric  
DIAMANTINO  
03/06/2014

### Description de la base de loisirs

---

**Gestion** : La base de loisirs a été créée dans les années 80 et faite sur une ancienne gravière.

Les espaces verts de la base sont entretenus par la CCLO. A la CCLO, le tourisme est rattaché au développement économique.

**Activités** : Activités comme le toboggan aquatique, restaurant, ski nautique de pâques à toussaint Beaucoup de pêcheurs de carpe, tir à l'arc. Du 15 juin au 15 septembre, plage surveillée. Sentier de randonnée autour de la base de loisirs. Feu d'artifice le 13 juillet.

Différentes associations utilisent la base de loisirs pour des concours. Des championnats de France de ski nautique ont été organisés sur la base de loisirs. Parking de la base de loisirs loué l'hiver pour les cirques. La base est très demandée pour les cirques.

Pour le Pays d'art et d'histoire, ateliers de lecture de paysages avec les scolaires, animations, ateliers pédagogiques.

La base de loisirs est éclairée seulement au niveau des parkings.

**Clientèle** : La clientèle de la base de loisirs est plutôt locale, et quelques clients de Pau et de Tarbes.

Plus de 1000 personnes qui peuvent fréquenter la plage en été. Les gens fréquentent la base de loisirs en raison de la proximité et de tarifs intéressants.

**Projets** : Il y a quelques travaux en projet sur la base de loisirs, rénovation du mobilier. Mais travaux difficiles car classée en zone rouge du PPRI. Donc pas de grands projets de construction.

### Description du territoire

---

Projet de fusion entre le CC de Navarrenx, Sauveterre, Salies et Lacq-Orthez. Projet d'une seule CC pour tout le Béarn des gaves. Projet de fusion entre 2016 et 2018. Le projet est soutenu par le préfet.

## **Natura 2000 et chauves-souris**

---

Mme Laffont connaît Natura 2000 de nom.

Ce serait une très bonne orientation de mettre en place des projets et des idées autour de la nature.

La première question qu'on se pose, c'est pourquoi protéger les chauves-souris ?

## **Entretien avec Maurice FOURRIER, responsable du service Urbanisme, et Marc RIVIERE, responsable du pôle Aménagement de la Communauté de communes de Lacq-Orthez (CCLO)**

**Entretien réalisé par Jean CASSAIGNE et Cédric DIAMANTINO  
14/05/2014**

### **Actions de la CCLO**

---

En urbanisme, instruction des actes, animation et planification urbaine.

En aménagement, Intervention sur les ouvrages d'art. Compétence sur la voirie communale.

Compétences en voirie, espaces verts, éclairage public, bâtiments, assistance à la communauté.

La CCLO prévoit d'élaborer son PLUi.

La CCLO peut faire des acquisitions foncières pour l'agrandissement ou la création de nouvelles entreprises. Les acquisitions sont pour le développement économique de l'artisanat et de l'industrie.

### **Environnement**

---

Pour les chauves-souris, il y a une possibilité d'entretien par la CCLO d'entretien des ouvrages d'art et de voirie en prenant en compte cet enjeu.

Ouvrages d'art comme les ponts : intérêt patrimonial et sécuritaire.

Pour les espaces verts, mise en place d'un plan écophyto pour une moindre utilisation des produits phytosanitaires. Pour les espaces verts, trois fauchages, en mai, en juin et pour compléter en septembre.

La CCLO aura également bientôt des compétences en matière de gestion de l'eau.

La compétence des espaces verts et de l'éclairage public va passer à la CCLO au 1er janvier 2015 pour quelques communes restantes.

Diagnostic du patrimoine d'éclairage public. Pratique du relamping.

L'éclairage avait un aspect sécuritaire dans les années 80-90. Aujourd'hui, il faudrait faire une modulation entre extinction et diminution.



## Entretien avec Bruno BRINSTER, agriculteur bio à Salies-de-Béarn

Entretien réalisé par Cédric DIAMANTINO  
20/06/2014

### Profil

---

Lorsqu'il a repris l'exploitation il y a 8 ans, l'exploitation était déjà en bio.  
Installation hors cadre familial, formation agricole avec un BTS.

### Répartition de la SAU

---

75 ha au total, dont 70 de prairies permanentes et 5 ha de céréales, non d'un  
seul tenant. Il possède un cheptel de 40 blondes d'Aquitaine. Il va acheter 10  
génisses limousines.

### Pratiques agricoles

---

**Effluents d'élevage** : Présence de 3 fumières au niveau des trois bâtiments de  
l'exploitation.

Les effluents d'élevage sont ensuite épandus sur les quelques cultures.

**Vermifuge** : Présence de nombreuses douves et de rivières souterraines, de  
galeries souterraines, avec des risques d'effondrement. Ces zones humides  
peuvent être une menace pour les bêtes avec des contaminations. Au début de  
l'exploitation, aucun traitement de vermifuge, mais maintenant il traite, mais  
pas de façon systématique, seulement les bêtes qui ont un état de faiblesse  
comme la diarrhée. Traitements avec des produits allopathiques achetés chez  
le vétérinaire. Il voudrait savoir utiliser des plantes ou des huiles essentielles  
pour le traitement mais cela demande beaucoup de savoir-faire et de temps.

**Race pour l'élevage** : La race limousine est une race rustique, qui est plus  
fertile. Il y a plus d'intérêt économiquement. Pour nourrir des blondes  
d'Aquitaine, il y a souvent besoin de compléments alimentaires, elles sont  
moins fertiles que les limousines. Les blondes ont un rendement en viande très  
intéressant, ce sont de bons bovins pour la viande, mais si elles ne font qu'un  
veau tous les ans ou tous les deux ans, ce n'est pas intéressant.

**Entretien de l'exploitation** : Entretien des haies au rotofil, au broyeur. Beaucoup de temps passé à faire de l'entretien de l'espace. Pas de désherbage chimique, binage. Présence de beaucoup de ronces. Problème à long terme des fossés, beaucoup d'effondrements, et de fait difficulté pour passer avec le tracteur et risque pour les bêtes.

**Irrigation** : L'eau est présente partout ici, utilisation d'eau de la ville pour certains usages. Sur ses parcelles de cultures à L'Hôpital-d'Orion, présence d'une source. Test d'installation d'une pompe pour l'abreuvement. Avant abreuvement dans cours d'eau mais ce n'était pas satisfaisant car cela faisait trop de boues.

## Bois

---

Il possède 7 ha de bois. Il y a 2 ans, il a effectué une coupe d'acacia. Ces bois sont composés de jeune acacia, de chêne, de frêne, de tilleul, de merisier. Le bois est utilisé pour le bois de chauffage, il n'y a pas de gestion rigoureuse de manière générale.

## Vente et label Bio

---

Le bio demande beaucoup d'outils, les entretiens sont techniquement beaucoup plus compliqué à réaliser. Il ne fait pas partie d'une CUMA. Adhérent à la confédération paysanne;

Le bio permet de se démarquer lors de la vente. Aujourd'hui, il écoule la totalité de sa production. Le bio est une bonne publicité, le marché du bio n'est pas encore saturé. Les clients sont attentifs au bio à la qualité de leur alimentation. Il pratique la vente directe. 50 % des clients sur la côte basque, d'autres à Pau et Oloron. La vente prend trois jours par mois. Vente aux AMAPs de 40 % de la production.

Par le biais de l'association APQV à Salies-de-Béarn, avec 9 autres éleveurs bovins bio, il livre les cantines scolaires à Salies.

## Agriculture sur le secteur

---

Dans le secteur, beaucoup de parcelles sont en friche et non exploitées car elles sont sur des terrains trop pentus.

## Natura 2000 et chauves-souris

---

Il connaît Natura 2000 de nom. Pour lui, Natura 2000 évoque des obligations et des contraintes.

Ce sont surtout des actions de gestion qu'il faudrait mettre en place, avec l'entretien de haies. Les agriculteurs en conventionnel devraient également utilisés moins de produits phytosanitaires, mais si des actions sont mis en place pour favoriser la diminution de produits phytosanitaires, il ne faut pas oublier les agriculteurs bio qui eux n'en utilisent pas. Les agriculteurs bio pourraient être très intéressés par ce dispositif.

C'est important de conserver les chauves-souris, il ne faut pas détruire la biodiversité, les chauves-souris ont un rôle en tant qu'insectivore, il faut continuer à bénéficier de tout cela. Avant il y avait quelques chauves-souris dans la vieille grange mais plus maintenant. Les chauves-souris n'intéresseront pas forcément les agriculteurs, notamment ceux en conventionnels. Ce sont les subventions qui seront la première motivation.

## **Perception de la PAC**

---

Avec la nouvelle PAC, 3 cultures différentes, donc le tout maïs est impossible.

Présence d'une céréale à paille, colza, tournesol, soja.

Cette nouvelle PAC est très positive.

## Entretien avec Eric SALLIER, agriculteur à Salies-de-Béarn

Entretien réalisé par Cédric DIAMANTINO  
30/06/2014

Une réunion réunissant Michel GUICHOT, représentant local du FNSEA, Jacques CAMGRAND, Eric SALLIER ainsi que Jean CASSAIGNE et Cédric DIAMANTINO avait été organisée à l'exploitation de M. GUICHOT le 2 juin 2014.

### Profil

---

Exploitation en polyculture-élevage.

### Répartition de la SAU

---

75 ha dans la SAU : 35 ha céréales et 40 ha de prairies. Exploitation dont les parcelles sont assez bien regroupées; Sol limoneux-argileux avec un bon niveau hydrique des terres.

Ces dernières années, il a fait quelques acquisitions et une ou deux parcelles en plus en maïs ces dix dernières années. M. Sallier a également augmenté son cheptel de quelques têtes.

**Projets d'évolution :** Garder des surfaces et un cheptel constant.

### Pratiques agricoles

---

**Cheptel :** 100 % Blonde d'Aquitaine. 35 mères pour un total de 65 bêtes.

**Conduites des cultures :** La culture prédominante est le maïs. Rotation des cultures avec du tournesol et triticales. En termes de temps, l'hiver est consacré à l'élevage. Le maïs demande une forte période d'activité d'avril à juin, puis en novembre pour les récoltes. Ce sont des pics d'activité mais ces périodes sont bien connues. Pour le colza, les semis se font en septembre.

En moyenne sur l'année, l'élevage occupe 3/4 du temps.

**Effluents d'élevage :** Litière accumulée et tas sur les champs : pratique la plus répandue dans le secteur. Les fumières ne se font plus. La fertilisation est faite avec des engrais et les effluents d'élevage.

**Irrigation :** Pas de système d'irrigation. De manière générale, les terres du secteur ne sont pas irriguées. A Salies-de-Béarn, seul le golf est irrigué. En raison de la topographie, c'est techniquement très difficile d'irriguer.

**Mécanisation / CUMA :** CUMA de Baigts-de-Béarn, qui est une CUMA bien organisée. La mécanisation est très compliquée à Salies, il faut donc faire avec. Certaines parcelles sont difficiles à cultiver et à terme certaines terres ne seront plus cultivables et deviendront des friches à cause des éboulements.

## Bois

---

Environ 3 ha de bois. Boisement utilisé pour le bois de chauffage. Les agriculteurs ne vendent pas leurs bois. Ce sont les propriétaires forestiers qui vendent leurs bois.

## Agriculture sur le secteur

---

**Dégâts du gibier :** Il y a de plus en plus de dégâts des gibiers avec les sangliers et les chevreuils. Il y a de nouveau quelques risques de brucellose. Les vautours constituent aujourd'hui un danger, notamment au moment du vèlage.

**Jachère :** les jachères ont complètement été abandonnées sur le secteur.

## Valorisation et vente

---

**Label :** Label Rouge Veau blond d'Aquitaine. Sur Salies-de-Béarn, il y a quelques labels de vignes. Sinon ce sont des micro-contrats pour les céréales avec des cahiers des charges.

**Approvisionnement et vente :** Achat des semences à Euralis ou Maïsador. Vente à la coopérative de la CELPA à Orthez. Il adhère au FNSEA.

## Natura 2000 et chauves-souris

---

**Natura 2000 :** Les agriculteurs en polyculture à Salies doivent faire avec les contraintes de la PAC et avec les contraintes du milieu. C'est la raison pour laquelle on se méfie de Natura 2000. Mais s'ils n'y a rien d'obligatoire, c'est une bonne chose. Il faut attendre de voir quelles pratiques seront mises en MAE et faire cela en concertation. Il a quelques chauves-souris dans sa grange et voit souvent du guano.



**Evolution de l'agriculture :** A Salies, avec le PLU, le mitage urbain est complètement bloqué donc ce n'est pas une menace. Il reste quelques terrains à construire, des "dents creuses". Il est très pessimiste sur l'avenir en raison de la nouvelle PAC qui va surtout favoriser l'agriculture de montagne. Les petites exploitations en polyculture-élevage ne sont vraiment pas beaucoup aidées. Il y a également beaucoup de mouvements de terrain et d'effondrements sur le secteur de Salies-de-Béarn, ce qui complique beaucoup la mécanisation et diminue les surfaces de terres cultivables. A Salies-de-Béarn, la dernière installation remonte à 3 ans.

## **Entretien avec Hervé DELAHAYE, agriculteur à Bérenx**

**Entretien réalisé par Cédric DIAMANTINO  
29/06/2014**

### **Profil**

---

Exploitation en culture et élevage de canards.

### **Répartition de la SAU et du cheptel**

---

Petit parcellaire et parcellaire morcelée, non d'un seul tenant.

Canard gras en gavage, 550 places.

42 ha au total, dont 25 ha de maïs, tournesol, blé et colza, et 17 ha en prairie pour le foin et la vente d'herbe. Pas d'ha de bois.

Avant présence de porcins, mais abandon en raison d'absence de bâtiments bien adaptés et à cause du prix des céréales. Projet de construction d'un bâtiment pour l'élevage porcin. Quelques essais de tabac. Même en étant situées à proximité du Gave de Pau, ses parcelles qui ne subissent pas énormément les inondations.

### **Pratiques agricoles**

---

**Cheptel :** Les gavages de canard durent 12 jours.

**Conduites des cultures :** Les semis commencent vers mi-avril jusqu'à juin. Les récoltes de maïs se font en novembre. Après la récolte du maïs, blé ou engrais vert, ou broyage ou petit enfouissement. Mulching avec un paillage au

sol, pas de sol nu. Aération du sol avec une sous-soleuse. Le colza est une céréale qui a de bons résultats sur la zone. Le blé est une céréale qui a besoin de beaucoup d'eau. Pratique du labour au minimum. De manière générale, le labour est de moins en moins utilisé, ce qui fait gagner du temps. Le labour sera surtout utilisé si le champ est trop embroussaillé ou trop enherbé. Sol difficile car avec beaucoup de cailloux et de sable.

**Fertilisation :** engrais verts.

**Irrigation :** Pas de système d'irrigation .La culture du tournesol est exigeante car elle a besoin d'eau au bon moment.

## Agriculture sur le secteur

---

**CUMA :** Il appartient à la CUMA de Baigts-de-Béarn.

**Problèmes de gibier :** De plus en plus de sangliers et de chevreuils. Il y a de moins en moins de chasseurs et ils sont de plus en plus vieillissants.

## Valorisation et vente

---

**Approvisionnement et vente :** Vente à coopérative Maïsadour. Echange de céréales contre des farines de gavage. Périodiquement, autoconsommation des céréales pour le gavage, pas de stockage.

**Valorisation label :** IGP Sud-Ouest, partenariat avec Labeyrie à Cames.

## Agriculture, Natura 2000 et chauves-souris

---

**Menaces sur l'agriculture :** Beaucoup d'aléas liés à la météo. On a de plus en plus des épisodes météorologiques très marqués, avec des alternances de fortes pluies, de grosses chaleurs. Il y a une tendance à l'agrandissement, mais cela implique un véritable projet agricole et des moyens pour l'acquisition foncière. Il n'y a presque plus de lait sur le secteur. Les reprises se font de plus en plus hors cadre familiale. Les agriculteurs sont soumis aux cours mondiaux des céréales et orientent leurs productions en fonction des prix ou des opportunités. Depuis 2007, les prix sont très aléatoires. De manière simplifiée, lorsque le prix des céréales est élevé, les céréales sont vendues et donc le bétail diminue. Lorsque le prix des céréales est faible, les céréales sont utilisées pour nourrir le bétail. Il y a une diminution du nombre de bovins Il y

a une dizaine d'années, il n'y avait pratiquement que du maïs. Aujourd'hui, il y a beaucoup plus de colza, de blé, de tournesol. Pour les bovins, les aliments et les soins peuvent coûter très chers. L'urbanisation s'est un peu calmé ces derniers temps, beaucoup de personnes qui avaient acheté, notamment des anglais, revendent aujourd'hui. Les prix du foncier ont beaucoup augmenté. Les secteurs des coteaux resteront soit en élevage, soit en friche, car c'est beaucoup trop compliqué techniquement de faire des céréales sur ces pentes. Les installations sont très difficiles hors cadre familiale en raison de l'investissement et des faibles revenus.

**Natura 2000 et environnement :** Il y a de plus en plus d'oiseaux. On voit que l'on est quand même dans un cadre sain. On ne connaît pratiquement pas les chauves-souris. Il avait connaissance de Natura 2000 par rapport à la commune. Dans le cadre de Natura 2000, il faut voir les MAE proposées.

## Entretien avec Vincent BORDENAVE, agriculteur à Lanneplaa

Entretien réalisé par Cédric DIAMANTINO  
17/06/2014

### Profil

---

Exploitation en polyculture-élevage.

Agriculteur à temps plein de moins de 40 ans, installation dans le cadre familial.

### Répartition de la SAU

---

Au total, 100 ha de terres agricoles, 70 ha de maïs, 30 ha pour l'élevage, cheptel de 150 bêtes.

Cultures : 50 % de la production de maïs sert pour nourrir les bovins.

Présence de maïs et projet de mettre du blé.

### Pratiques agricoles

---

Cheptel : 50 % vaches laitières prim'holstein, et 50% vaches à viande blonde d'Aquitaine. Les prairies pour l'élevage sont situées autour de la ferme, et les cultures sont plus dispersées.

**Abreuvement des bêtes** : cuve à eau et système d'adduction.

**Produits phytosanitaires** : Beaucoup moins de produits phytosanitaires utilisés près des cours d'eau. Mais il y a une difficulté de gérer les bords de cours en raison des 5 mètres de bandes enherbées, mais depuis présence de ronces.

**Jachère** : pas de jachère.

**Syndicat** : FNSEA.

**Répartition du travail** : Le travail avec les bêtes se fait toute l'année mais il y a beaucoup plus de travail l'hiver que l'été pour les bêtes. Au printemps, mise en place des cultures. Récolte en novembre.

**Vermifuge** : Pour le fermifugation, il y a des risques liés aux strongles et aux vers dans le secteur. Les bêtes sont vermifugées deux fois par an.

**Irrigation** : Station de pompage d'irrigation de l'ASA d'irrigation sur le Gave de Pau.

## Bois

---

6 ha de bois de feuillus.

## Agriculture sur le secteur

---

Aujourd'hui, il y a moins d'agriculteurs et d'installations, moins de terres agricoles et des exploitations qui s'agrandissent.

Quelques orientations de chanvre dans le secteur, mais ça n'a pas donné de bons résultats.

Il y a aujourd'hui un peu plus de tournesol.

## Valorisation et vente

---

**Approvisionnement** : semences chez Euralis.

**Valorisation** : Label Bœuf de Chalosse.

**Vente** : viande vendu à un négociant dans les Landes. Vente de lait à la laiterie de Lons qui passe à l'exploitation.

## Contexte agricole

---

Le travail d'agriculteur est très difficile et il faut l'assumer seul, il n'y a pas d'embauche, hors cadre familial. Ce sont très souvent les parents ou la famille qui aident.

Les agriculteurs n'ont aucun moyen de fixer un prix sur ce qu'ils vendent. Le prix du maïs dépend du marché mondial. Il est beaucoup plus difficile de vendre sa production aujourd'hui plutôt qu'il y a 15 ans. Il faut un peu de bio car cela permet d'avoir des réglementations mais le bio ne pourra jamais nourrir tout le monde.

Pour la transmission, à 40 ans et en ayant un enfant ayant moins de 10 ans, il n'y pense pas encore mais de manière générale c'est un problème important de l'agriculture.



## **Natura 2000 et chauves-souris**

---

Les chauves-souris ne sont pas la priorité, il y a des problèmes de gibier avec le blaireau qui occupent les agriculteurs.

Avec la nouvelle PAC, ses subventions ont diminué de 40 %. Il faut attendre de voir les MAE et les prix pour les actions.

## Entretien avec Pascal PUCHEU, agriculteur à Orthez

Entretien réalisé par Cédric DIAMANTINO  
30/06/2014

### Profil

---

Polyculture-élevage et élevage hors-sol.

### Répartition de la SAU

---

24 ha de maïs, 5 ha de céréales à paille, 1 ha de tabac.

### Pratiques agricoles

---

**Personnes travaillant sur l'exploitation** : aide de ces parents, à bientôt 60 ans.

**Evolution des pratiques** : Il y a 2 ans, présence sur l'exploitation de bovin lait avec des vaches prim'holstein. Avant il n'y avait presque pas de céréales à paille. Sur le secteur, il y a encore deux ou trois agriculteurs en lait. Poursuivre en lait demande de lourds investissements, cela demande beaucoup d'investissements.

**Conduites des cultures** : Semis de ray-grass après la récolte de maïs.

**Cheptel** : 12 000 poulets, 12 cabanes de 1 000 poulets chacune. Présence de 30 bêtes, lot de génisses et un lot d'engraissement. Souvent, problème de vêlage. L'élevage demande beaucoup de temps.

**CUMA** : CUMA du Laà pour l'ensileuse et la moissonneuse-batteuse.

**Irrigation** : ASA d'irrigation des Coteaux de Lagor pompage dans le gave de Pau. Le secteur en relief est très difficile à irriguer.

**Jachère** : Pas de jachère.

**Syndicat** : FNSEA. Mais le syndicat ne peut pas résoudre les problèmes de l'agriculture. Depuis quelques années, ce sont des années très difficiles.

**Personnes sur l'exploitation** : M. Pucheu a repris l'exploitation de ses parents, qui continuent à travailler sur l'exploitation. Mme Pucheu considère que si elle s'arrête de travailler, c'est là qu'elle se fatiguerait le plus.

## **Bois**

---

5 ha de bois de chênes et d'acacia. Le bois est utilisé pour le bois de chauffage.

## **Vente**

---

Vente à la coopérative Maïsadour pour les céréales et à un négociant pour la viande.

## **Agriculture sur le secteur**

---

La diminution du nombre d'agriculteurs et les problèmes liés aux reprises d'exploitations. De moins en moins de fils d'agriculteurs veulent reprendre l'exploitation de leurs parents et se lancer dans l'agriculture. Du coup, les agriculteurs rachètent des terres, les exploitations sont plus grandes mais plus dispersées. Il y a moins d'élevage.

L'urbanisation est aussi une menace pour l'agriculture car ce sont des terrains en moins à cultiver, puis pratiquer l'activité agricole est difficile en contexte périurbain car certains voisins se plaignent du bruit des tracteurs, des chiens qui aboient, de l'odeur.

## **Natura 2000 et chauves-souris**

---

Cela évoque les contrôles, les mises aux normes, les relations avec la préfecture et ce genre de structures ne sont pas toujours bonnes pour les agriculteurs. Les chauves-souris sont importantes comme l'environnement en général.

## Entretien avec Jean MOUSQUES, agriculteur à Orthez

Entretien réalisé par Cédric DIAMANTINO  
26/06/2014

### Profil

---

Culture de maïs et gavage canards.

Départ à la retraite dans un an. Pour son départ à la retraite, M. Mousquès prévoit de planter 20 ha de chênes.

### Répartition de la SAU

---

25 ha de maïs. 25 ha répartis sur 11 parcelles. Pas de parcelle en bois.

### Pratiques agricoles

---

**Produits phytosanitaires** : Les rendements sont moyens sur ces terres. Les prix des matériels et des produits ont beaucoup augmenté depuis plusieurs années. Il y a une gestion raisonnée car avec les prix on ne peut plus se permettre de faire n'importe quoi.

**Irrigation** : Pas de système d'irrigation car ce serait trop compliqué à mettre en place, 25 ha repartis sur 11 parcelles.

**Cheptel** : Gavage de canards, 700 à 800 canards.

**Evolution des pratiques** : Il y a 2 ans surfaces en blé et en tournesol, mais pas satisfaisant sur ces terres en mauvais rendement.

### Vente

---

Sur les 25 ha de maïs, 20 sont vendus à la coopérative Maïsadour et 5 sont autoconsommés pour le gavage. Il pratique pour le fois-gras la vente directe. Satisfaction avec la vente directe car les gens sont conscients qu'ils ont des produits de qualité. C'est une clientèle fidèle, c'est le bouche à oreille qui fonctionne. Certains clients sont fidèles depuis 20 à 30 ans. Il n'appartient pas à un syndicat agricole.

### Agriculture sur le secteur

---

**Dégâts gibier :** Dégâts quotidiens du gibier qui l'ont poussé à clôturer avec un grillage toute son exploitation.

### **Natura 2000 et chauves-souris**

---

Il ne faut pas que Natura 2000 rajoute des contraintes aux agriculteurs mais si ce dispositif peut permettre de bénéficier d'aides pour certaines actions, c'est une très bonne chose. M. Mousquès projette notamment, au moment de sa retraite, en 2015, de replanter en chênes 20 hectares qu'il a aujourd'hui en maïs : *« il y a 40 ans, on touchait des subventions pour défricher, on a cultivé le maïs jusqu'au bord des routes, et maintenant on reboise nos terres ! »*.



## Entretien avec Laurent BIGOT, apiculteur à Salies-de-Béarn

Entretien réalisé par Cédric DIAMANTINO  
17/06/2014

### Profil

---

Apiculture

### Pratiques apicoles

---

Les ruches sont déposées à Salies-de-Béarn, à Lanneplaa et à L'Hôpital-d'Orion. 40 à 50 ruches, les abeilles vont dans un rayon de 3 km autour de la ruche.

Les abeilles profitent des prairies au printemps, le pissenlit est source de pollen. Les haies sont favorables avec la présence d'aubépines et de pruneliers. La présence d'acacia et de châtaigner est favorable aux abeilles.

Les ruches sont sorties avant la floraison du maïs. Emplacement des ruches en sous-bois. Les abeilles ont besoin d'avoir des bois et des haies avec du lierre. Le frêne est un bon bois de chauffage. Sur le secteur, il n'y a pas d'arbres têtards.

Les haies de saules en bords de cours d'eau sont importantes.

Les abeilles ont besoin d'un bol alimentaire diversifié, de colza, d'acacia, de châtaigner.

Les produits phytosanitaires ont une influence négative sur la fertilité et la fécondité des abeilles. Les mâles sont de moins en moins féconds en raison de l'environnement et des pesticides.

### Agriculture sur le secteur

---

Pour les prairies, certaines sont fauchées avant que tout arrive en fleurs.

Sur le secteur, il y a peu de prairies sauvages, les fougères reprennent vite le dessus.

Beaucoup de traitements sur le maïs, traitements herbicides, fongicides et ammoniac. Certaines abeilles subissent ces traitements et les nuages de pesticides.

Il y a une rotation de culture : du maïs puis du colza.

Le colza est favorable pour les abeilles. Depuis quelques années, quelques parcelles en chanvre. Ce sont des cultures qui demandent moins de traitements. Il y a un peu moins de maïs en céréales. La part de maïs dans les céréales est moins importante car il y a plus de colza, de tournesol.

## Valorisation et vente

---

Production de gelée royale bio.

Il appartient à un groupement de producteurs à Dax.

Vente directe, vente auprès des biocoopératives. Il vend aujourd'hui toute sa production.

## Natura 2000 et chauves-souris

---

Natura 2000 peut être une très bonne initiative pour l'environnement et les abeilles. « *Apparemment, chauves-souris nocturnes, abeilles diurnes, même combat* »

Les initiatives en faveur de l'environnement sont de très bonnes choses. A Salies-de-Béarn, il y a des agriculteurs bio qui fournissent les cantines scolaires.

## Entretien avec Mary COUNTRY, éleveuse de chevaux à Laà-Mondrans

Entretien réalisé par Cédric DIAMANTINO  
29/07/2014

### Profil

---

Elevage de chevaux depuis 2006 sur l'exploitation

### Répartition de la SAU

---

Exploitation de 40 ha, dont 10 ha de bois et 27 ha de prairies.  
Sur les 27 hectares de prairies, quelques prairies de fauche.

### Pratiques agricoles

---

**Cheptel** : présence de 20 chevaux pour le tourisme équestre.

**Conduites des cultures** : Les prairies de fauche avaient été semées avec du Ray-grass mais depuis quelques temps il y a beaucoup plus de diversité. La fauche a lieu début juin.

### Bois

---

Environ 10 ha de bois qui ne sont pas exploités. Un gyrobroyage une ou deux fois par an est effectué, les haies ont été conservées et il y a quelques ronces qui gyrobroyées. En 2009, il y avait eu une tempête qui avait fait tomber beaucoup de bois.

### Valorisation

---

Les chevaux sont utilisés pour le tourisme équestre avec des balades à cheval et des initiations. Il y a également une possibilité de demi-pension pour les chevaux. L'exploitation fait également gîte rural.

### Natura 2000 et chauves-souris

---

**Natura 2000** : la démarche de l'exploitation correspond à Natura 2000. Aucun entretien n'est fait sur les bois. Mme Coutry dispose d'une cheminée et achète trois stères de bois de 50 kg par an, le bois comprend beaucoup de bois morts. Si une valorisation peut être faite avec Natura 2000, c'est une bonne chose.

## **Entretien avec Doris ROBERT, Alain CAZENAVE et Marc LABARRERE de la Confédération paysanne**

**Entretien réalisé par Jean CASSAIGNE et Cédric  
DIAMANTINO  
19/06/2014**

### **Agriculture sur le secteur**

---

Les AMAP et la vente directe doit permettre de privilégier les petites structures sur le secteur. Il y a beaucoup de petites exploitations comme cela qui ont des bonnes idées pour la valorisation de la production et aussi pour l'environnement.

Sur le secteur, c'est de l'agriculture à taille humaine, il y a un vrai travail des paysans dans un système de polyculture-élevage. La polyculture-élevage concerne 35 % des agriculteurs du département.

Mais l'agriculture est de plus en plus difficile. Les organismes de crédit ne sont pas attachés aux paysans.

Il y aussi beaucoup de néo-ruraux sur le secteur, il ne faut pas que l'urbanisation soit une menace trop forte pour l'agriculture.

Les exploitations sont également difficilement transmissibles. Les petits éleveurs arrêtent et les petites exploitation sont reprises et servent pour des exploitations plus grandes.

Depuis 2008, il y a une très grande baisse de l'activité d'élevage, les prix pour la gestion d'une exploitation en élevage ont énormément augmenté.

Le blaireau peut également amener la tuberculose sur les bêtes, cela représente un très grand risque.

### **Natura 2000**

---

La confédération connaît bien Natura 2000 car elle avait notamment répondu à l'appel d'offre pour le DOCOB avec le CEN Aquitaine.

Pour le périmètre, il faudrait vraiment savoir quels secteurs peuvent être concernés par les MAE. Mais il ne faut pas que Natura 2000 apporte des complications supplémentaires aux paysages. Il faut que ce soit une aide pour eux, pour préserver l'élevage.

Faire des rotations de cultures est une bonne proposition pour évite le tout maïs.

La pratique de la fauche est aussi à adapter. Il faut qu'il y ait au moins une fauche par an.

Les agriculteurs sont conscients que c'est important de préserver les cinq mètres de bande enherbée.

Il faudrait aussi que Natura 2000 permettent aux agriculteurs d'avoir une valorisation de leur bois, même par la non-intervention.

Pour les agriculteurs, la motivation économique est la première motivation pour adhérer à Natura 2000.

Dans le cadre du DOCOB, il faudrait aussi créer une valorisation touristique en se rapprochant des gîtes ruraux pour mettre en place des actions sur l'environnement et les chauves-souris.

C'est également intéressant si les actions sont peu coûteuses, elles seront mieux accueillies.



## Entretien avec Benjamin GARAT, animateur au Centre régional de la Propriété Forestière (CRPF)

Entretien réalisé par Maxime COSSON et Cédric  
DIAMANTINO  
24/04/2014

### Caractéristiques des boisements sur le site Natura 2000

**Filière bois** : la filière bois sur ce territoire est stable mais en léger déclin. Par exemple, la coopérative de Navarrenx s'est arrêtée. A Salies, c'est plus dynamique. La filière bois est très peu active, il n'y a pas de scierie. A Orthez, il y a seulement un scieur : M. Sahors. Mais cette entreprise peut disparaître car il n'y a pas de repreneur. La filière n'est pas structurée, il y a un important morcellement des parcelles. La réglementation liée à l'environnement n'est pas très bien perçue par les forestiers car pour eux c'est seulement une perte de temps. Mille-feuille réglementaire.

**Evolution des surfaces** : Il y a moins d'exploitation qu'il y a 40 ans, mais autant de bois qu'il y a 15-20 ans.

**Types de peuplements** : Feuillus à 95 %. Sur le sud du site, il y a un peu de résineux. Il y a seulement quelques parcelles de peupleraies. Pour les plantations, il préconise généralement le chêne sessile, c'est une essence pour la sécurité. Pour les résineux, c'est surtout le pin laricio.

**Propriétaires et entretien des boisements** : Les forêts appartiennent en très grande partie aux agriculteurs ou aux familles d'agriculteurs. Il y a généralement très peu d'entretien, le bois est principalement utilisé pour le bois de chauffe. Quelques coupes sont envisagées à Lèa-Mondrans, pour des éclaircis. Quelques éclaircissements à Loubieng. Les forêts ne sont pas tellement exploitées sur le site Natura 2000. Les parcelles de forêts sont plus exploitées à Salies-de-Béarn parce qu'il y a une politique forestière. Les gens vivent très souvent assez loin des parcelles qui leur appartiennent. De temps en temps, ils ne savent d'ailleurs pas que certains terrains leur appartiennent. Souvent, les problèmes qui font que les gens n'exploitent pas sont la petite taille des parcelles et les coûts, ainsi que le manque de piste forestière.

**Saisonnalité des travaux** : On respecte le rythme des saisons. Les plantations se font en hiver et les coupes ont lieu au début du printemps.

**Plans d'aménagement forestier** : Sur le site Natura 2000, il n'y a pas de plan simple de gestion.

**Tendances d'évolution** : Les surfaces forestières ont tendance à progresser. Certains agriculteurs qui partent à la retraite boisent leurs terres, il y a beaucoup d'élevage qui s'arrête.

## **Perspectives de la filière bois**

---

**Central de biomasse à Lacq** : Ce sera du bois et des déchets verts. Il y a deux projets à Lacq, Cofely et Charmont Investments. Dans la région, le bois est disponible, mais pas forcément mobilisable. Pour cette centrale, projet de taillis à courte rotation, rotation tous les 7 ans.

**Plan de Développement des Massifs** : Mise en place de réunions et de diagnostics des parcelles forestières. ASL forestières des Gaves qui regroupe 70 propriétaires, et près de 700 ha. Son diagnostic comprend trois phases : Où en sont les forêts ? Qu'est-ce qu'il y a dans la forêt ? Qu'est-ce qu'on peut en faire ?

## **Natura 2000**

---

Les forêts ont 3 fonctions : écologique, économique et loisir.  
Généralement, les forêts sont vues comme une réserve économique.

## Entretien avec Cécile BERGEZ, présidente de l'office de tourisme du Béarn des Gaves

Entretien réalisé par Cédric DIAMANTINO  
26/05/2014

### Description du territoire

---

Sur le territoire, 4 communautés de communes qui sont regroupées au sein du syndicat mixte du Béarn des Gaves, syndicat intercommunautaire. Mais pour l'instant le syndicat n'a pas de compétence.

La région d'Orthez est surtout fréquentée pour le patrimoine, la culture, la vie culturelle. Il y a beaucoup de moyens d'accès, mais il y a très peu de capacités d'accueil. Le Béarn des Gaves bénéficie d'une très bonne situation géographique. La clientèle vient surtout d'Aquitaine, de Poitou-Charentes, de Paris.

Il y a un manque de ressource humaine pour le tourisme dans le secteur.  
La base de loisirs attire surtout une clientèle locale.

### Activités sportives et de loisirs

---

Eaux vives, thermalisme, randonnée. Présence d'un coin de pêche à côté du château de Baure.

Activité touristique surtout pendant les vacances scolaires.

Compétences pour l'animation, pays d'art et d'histoire.

Offre assez large, avec les eaux thermales à Salies-de-Béarn, la pêche à Navarrenx.

Sensibilisation à l'environnement : documents sur les déchets, la gestion de l'eau.

Commercialisation : pack de pêche pour les gens qui veulent découvrir la pêche.

Avec la fédération de pêche, mise en place d'animations de pêche.

Le but de l'office de tourisme est de développer des produits et de réunir des activités au sein de "package".

L'office de tourisme fait beaucoup de conseil.

Travail pour sélectionner les offres de loisirs et les rendre cohérentes.

Public : familles, couples.

C'est la compétence des communes et de CC d'entretenir les chemins de randonnée.

## Natura 2000

---

**Animation du DOCOB** : Le syndicat mixte du Béarn des Gaves a été mis en place pour gérer le label pays d'art et d'histoire. Donner l'animation du DOCOB au syndicat mixte du Béarn des Gaves pourrait être un moyen de le rendre plus professionnel, de lui donner une utilité, de montrer qu'il peut y avoir quelque chose en commun entre les 4 CC.

**Environnement** : L'application nature 64 du Conseil Général pourrait être intéressante mais elle n'est pas assez compétée.

## **Entretien avec Christophe BILLEQUE et Mme BILLEQUE, agriculteur à Sainte-Suzanne et propriétaire d'un gîte rural**

**Entretien réalisé par Cédric DIAMANTINO  
23/04/2014**

### **Profil**

---

Propriétaire du gîte rural depuis janvier 2013

### **Description du territoire**

---

**Identité** du lieu : l'eau, le paysage, les vallons, la vue sur les Pyrénées, les vieilles fermes béarnaises. Il n'y a pas beaucoup de forêts dans les environs, c'est surtout des petits bosquets et des haies.

**Activités** : il y a de plus en plus d'agriculture intensive dans le secteur. Il faut sensibiliser les gens pour qu'ils utilisent moins de pesticides. Les mentalités changent petit à petit.

Viellissement de la population, peu de dynamisme économique, assez mauvais état des routes, ragondins qui détruisent les berges.

### **Activité agricole**

---

M. Billèque exploite 2 ha de maraichage en permaculture. Il n'utilise aucun produit phytosanitaire, aucun traitement et travaille avec la lune.

### **Activité et fréquentation du gîte**

---

Pour le gîte, choix de s'implanter à Orthez car c'est une situation de carrefour, il y a pour l'instant une bonne fréquentation du gîte. Il y a quand même un creux en hiver, il y a peu de choses à faire à Orthez en hiver. Les gens viennent pour la situation de carrefour, il y a la côte basque, l'océan et les Pyrénées à environ une heure. Les gens viennent généralement parce que c'est bien placé, il y a aussi le chemin de Compostelle. Les gens veulent faire une escale dans un endroit calme et se reposer. Les gens viennent également pour le calme et les paysages du Béarn.



Ce sont surtout des familles, des gens qui font le pèlerinage et des jeunes couples qui fréquentent le gîte. Les réservations sont d'au moins une semaine mais il y a très peu de réservations qui durent plus de deux semaines.

## **Environnement et Natura 2000**

---

**Natura 2000** : pas connaissance de Natura 2000. Il ne faudrait pas qu'il y ait des contraintes, qu'on nous interdise de faire des choses.

Pour l'environnement en général, Natura 2000 peut être utile car les gens sont attentifs à ce que l'environnement soit préservé, ils aiment bien se balader dans la nature et voir les oiseaux et différents animaux

**Chauves-souris** : les chauves-souris évoquent la nuit, le bois et les ultrasons. Les chauves-souris sont utiles pour l'homme car elles mangent des insectes, elles ne sont absolument pas dangereuses. Il y a souvent des chauves-souris dans la grange, mais pas de guano régulier. Les chauves-souris sont surtout présentes au printemps et en été. Les chauves-souris ne font aucun dérangement ni de dégât.

L'enjeu de conservation des chauves-souris est important mais il est aussi important de conserver les écureuils, les biches, les hérissons, les espèces que l'on croise dans la nature. C'est important de conserver tout cet ensemble. Pour les chauves-souris, les activités agricoles sont les plus dangereuses avec l'utilisation de pesticides.

Sur l'exploitation et le gîte, il y a de nombreux vieux arbres qui sont conservés.

**Actions du DOCOB** : le plus important est la sensibilisation et l'éducation à l'environnement. Il est très probable qu'en plus les chauves-souris intéressent les gens car elles sont mystérieuses et fascinantes.

## **Entretien avec M. et Mme THOMAS, propriétaire d'une maison d'hôtes à Loubieng**

**Entretien réalisé par Jean CASSAIGNE et Cédric  
DIAMANTINO  
14/05/2014**

### **Description du territoire**

---

Lieu choisi par coup de cœur, car il y a la vue sur les Pyrénées, au calme, le paysage est magnifique.

### **Activité et fréquentation du gîte**

---

C'est la première année d'exploitation du gîte.  
Gens qui viennent pour découvrir la région. Pour l'instant le gîte n'est fréquenté que le week-end.

### **Environnement et Natura 2000**

---

Il faudrait faire plus de balisage sur les chemins, du balisage pour la pêche également, faire aussi quelque chose autour de la chasse.  
Le Béarn n'est pas du tout valorisé sur le plan touristique, il faudrait faire plus de publicité sur le Béarn.  
Pour les chauves-souris, il faut surtout faire de la sensibilisation.  
Il faut faire des actions générales en environnement, des manifestations sur le thème général de la nature.

## **Entretien avec M. et Mme MAYER, propriétaire d'une maison d'hôtes à Ozenx-Montestrucq**

**Entretien réalisé par Cédric DIAMANTINO  
24/05/2014**

### **Description du territoire**

---

C'est un lieu authentique, sauvage. C'est un terroir fabuleux. Il y a une vraie authenticité du lieu, peu de lieux en France sont encore aussi bien préservés. Il y a une qualité de vie comme il y a 40 ans.

Il y a de plus en plus de produits du terroir avec les producteurs bio. La nature est douce, reposante, propre. Il y a une vraie diversité de la faune et de la flore.

### **Activité et fréquentation du gîte**

---

Ils sont installés dans la région depuis 4 ans. Mme Mayer est également paysagiste dans une commune des Landes. Les gens viennent pour se relaxer, se ressourcer. Les gens en ont ras-le-bol du stress et de la ville, ils veulent un retour aux sources. Les gens ici sont épicuriens. 50 % de clients étrangers. Les gens ont envie de bien vivre au naturel.

Ils font un tourisme raisonné, il faut grader les lieux préservés.

### **Natura 2000 et environnement**

---

De manière générale, les gens ne sont pas sensibilisés à l'environnement. On peut tout perdre si on oriente tout vers l'industrie.

Les objectifs doivent être de sensibiliser, d'informer, de faire prendre conscience que d'autres méthodes existent. C'est la nature préservée qui font que les gens viennent dans ce lieu. Il faut faire prendre conscience qu'ils ont un coin magnifique.

Avec l'écotourisme, les gestes écoresponsables, il faut sensibiliser les gens à l'environnement.

Il faut aller dans les mairies et les écoles et apprendre aux gens à respecter la nature. Il faut accompagner les gens pour leur faire prendre conscience de cela, il faut que les gens se sentent protégés, accompagnés, il faut qu'ils se sentent privilégiés. Tout passe par la sensibilisation des gens à l'environnement. Sensibilisation au niveau des agriculteurs, sur l'utilisation des pesticides, utilisation plus raisonnée, à un mode de gestion différencié. Il faut des protections définitives, et pas en fonction des changements politiques. Il faudrait mettre en place des verbalisations en cas de pollution. Les routes n'ont pas besoin d'être modernisées. Il ne faut pas mettre d'éclairage

partout. C'est important de laisser un aspect sauvage qui fait la typicité du lieu. Dans la région, la culture commence à prendre le plus sur l'élevage. Le but est de faire prendre conscience aux gens de la nécessité de prendre en compte la nature.

Projet de faire venir de Suisse un agriculteur qui a une méthode de maïs écologique, avec un semis direct du maïs sous couvert végétal. Ils n'utilisent sur leur propriété aucun produit phytosanitaire.

C'est important de prendre en compte les chauves-souris, mais aussi les autres espèces de faune comme la Cistude d'Europe.

## Entretien avec Mme FAURIE, propriétaire d'un gîte rural à L'Hôpital-d'Orion

Entretien réalisée par Maxime COSSON et Cédric DIAMANTINO  
24/04/2014

### Profil

---

Mme Faurie est originaire du Béarn et propriétaire du gîte rural depuis 1974.

### Description du territoire

---

C'est un territoire principalement agricole. Il y a quand même un développement touristique. Les gens qui fréquentent le territoire sont attentifs au paysage, pour eux les champs bien verts de maïs sont caractéristiques.

### Fréquentation touristique

---

Les réservations sont surtout de mai à fin octobre. Il y a très peu de réservations en hiver. C'est une clientèle assez aisée qui fréquente le gîte, il y a aussi beaucoup de pèlerins de Saint-Jacques et quelques clients étrangers. La durée des réservations est d'environ une à deux semaines.

Les gens viennent pour le repos et la tranquillité. L'offre touristique est également très riche dans la région avec la cité médiévale d'Orthez, le musée du sel et le thermalisme à Salies-de-Béarn.

L'atout touristique est le nombre important de chemins de randonnée, de ballades pédestres. Certains chemins de randonnée sont entretenus par la CCLO.

### Environnement et Natura 2000

---

**Natura 2000** : Mme Faurie ne connaît pas Natura 2000. Un dispositif de protection de la nature est très souhaitable sur ce territoire, surtout pour réglementer la chasse aux abords des propriétés privées.

**Chauves-souris** : Mme Faurie possédait des chauves-souris dans sa cave jusqu'à l'hiver dernier où elle a effectué des travaux pour consolider les fondations de sa maison. Elle voit également souvent, et depuis plusieurs années, des chauves-souris voler autour de la maison au printemps et en été.



## Entretien avec Jacques LAULHE, propriétaire d'un gîte rural et agriculteur retraité à Loubieng

Entretien réalisé par Cédric DIAMANTINO  
07/05/2014

### Profil

---

M. Laulhé est originaire de Loubieng et a toujours vécu dans cette commune. Il est agriculteur retraité et propriétaire d'un gîte rural. Trois jeunes agriculteurs ont repris son exploitation de polyculture-élevage et ont formé une GAEC. Le gîte est un complément de retraite.

### Description du territoire

---

**Identité du lieu** : C'est l'agriculture, la beauté des paysages et la qualité de vie qui caractérisent ce territoire. Le lieu est bien préservé, il y a eu un peu d'urbanisation, mais cela a été surtout localisé vers les villages. Avant ici, il n'y avait que des fermes. Il y a aussi eu beaucoup de défrichements pour l'agriculture. L'agriculture s'est modernisée avec l'utilisation des tracteurs.

**Tendances** : aujourd'hui, le principal problème est la déprise agricole.

### Activité et fréquentation du gîte

---

M. Laulhé a ouvert un gîte rural sur l'exploitation depuis une dizaine d'années. Le gîte est fréquenté toute l'année, l'hiver par des ouvriers et l'été par les familles. En hiver, les réservations peuvent durer plus d'un mois. Les gens viennent pour le calme et la tranquillité; il y a aussi beaucoup de chemins de randonnée au milieu des bois avec les palombières. Il y a un intérêt pour la nature en général.

### Environnement et Natura 2000

---

**Chauves-souris** : M. Laulhé observe souvent des chauves-souris chez lui. Pour lui, elles sont mystérieuses et il peut comprendre que certains en aient peur. Il a des chauves-souris dans sa grange et lors de la visite, les chauves-souris ont été vues en train de voler dans la grange. Il y avait aussi du guano. Selon M. Laulhé, les chauves-souris sont surtout présentes au printemps et en été. Il y a environ 15 ans, les chauves-souris avaient presque disparu. Depuis environ cinq ans, il y en a beaucoup plus. Pour lui, c'est surtout la dégradation du paysage avec les roues qui menace les chauves-souris.

Les gens connaissent très peu de choses sur les chauves-souris, il serait intéressé si on pouvait leur expliquer le rôle qu'elles ont. Il faut surtout faire de la sensibilisation.

**Natura 2000** : M. Laulhé ne connaissait pas Natura 2000. Pour lui, Natura 2000 devrait surtout permettre de maintenir l'agriculture et surtout l'élevage. Il doit y avoir plus d'agriculture et d'élevage et aider des jeunes agriculteurs à s'installer. Il faudrait que les éleveurs aient plus d'aides. Aujourd'hui, avec la petite taille des exploitations, c'est devenu très difficile de vivre. A Loubieng, il n'y a par exemple plus d'élevage de lait, le dernier éleveur en lait a 73 ans et il arrête cette année.

## Entretien avec M. et Mme CORRE, propriétaire d'un gîte rural à Loubieng

Entretien réalisé par Jean CASSAIGNE et Cédric  
DIAMANTINO  
21/05/2014

### Profil

---

M. et Mme Corre possède une propriété boisée de résineux de 8 ha. Ils ont acheté la propriété il y a trois ans avec ce projet de cabanes et de nids dans les arbres. Cette structure de tourisme d'appelle « les Nids du Béarn ». Pour faire ces nids et cabanes dans les arbres, ils ont dû avoir le statut de camping.

### Activité et fréquentation du gîte

---

La propriété est découpée en deux zones, une zone de chênes avec une cabane dans un arbre. Et une zone où il y a plusieurs nids dans les arbres pouvant accueillir deux ou trois personnes par nid.

Pour les arbres, un perçage est effectué, il n'y a pas de cerclage pour permettre le développement de l'arbre. Un expert forestier vient une fois par an pour une vérification.

La période d'activité va d'avril à octobre, avec une très forte fréquentation en juillet et en août.

La clientèle vient de toute la France et quelques clients viennent de Belgique. Les clients sont très fidèles et peuvent revenir plusieurs fois sur une année. Les clients viennent pour la nature, le calme et les bois.

### Natura 2000 et environnement

---

**Natura 2000** : en étant originaire de la Charente, M. et Mme Corre avaient entendu parler de Natura 2000 en très péjoratif, comme étant un dispositif avec beaucoup de contraintes.

**Chauves-souris** : entre 3 et 4 chauves-souris ont été aperçus derrière des volets toujours ouverts. Les chauves-souris ne font aucun dérangement, au contraire ça fait partie de la nature.

**Actions du DOCOB** : Il faudrait surtout faire de la sensibilisation auprès des scolaires, du jeune public, parce que ce sont eux qui ne sont pas encore influencés. Il faudrait mettre en place des activités découverte.

**Animation** : Pour la structure animatrice, la commune ne serait pas assez neutre pour proposer de mettre en place des actions. Il ne faut pas que ce soit une personne du village qu'on connaît, il faut que ce soit plus neutre. L'intercommunalité serait sans doute mieux.

## Entretien avec Mme PETRIAT, propriétaire d'un gîte rural à Loubieng

Entretien réalisé par Cédric DIAMANTINO  
12/05/2014

### Profil

---

Mme Pétriat est dans la région depuis plus de 30 ans. Elle utilise le gîte en complément de la retraite.

### Description du territoire

---

**Identité** : l'environnement est ici très préservé, c'est verdoyant. Ce n'est pas du tout pollué, il y a beaucoup de fleurs, beaucoup de bois ne sont pas utilisés, il y a des hérissons.

**Tendances** : depuis 10 ans, il y a quelques maisons en plus. Il y a beaucoup plus de chevreuils et de sangliers, il y a moins d'agriculteurs mais les terres sont toujours entretenues, l'agriculture intensive concerne surtout la vallée du gave.

### Activité et fréquentation du gîte

---

Le gîte se porte assez bien. C'est fréquenté toute l'année avec un pic en été. Les réservations entre 3 et 4 jours, et au maximum une semaine. La clientèle est surtout locale, ce sont familles qui sont habituées. Il y a aussi beaucoup de pèlerins de Saint-Jacques.

Les gens ont l'impression d'être au bout du monde quand ils viennent ici, il y a le calme, la tranquillité, la vue sur les Pyrénées.

### Environnement et Natura 2000

---

**Natura 2000** : Mme Pétriat a déjà entendu parler de Natura 2000. Pour elle, si c'est pour la protection de la nature, donc ce n'est pas négatif. Il y aura toujours des pour et des contre, si ce n'est pas obligatoire, les gens auront tendance à faire passer leurs intérêts et les exigences économiques avant Natura 2000; Il faudrait une protection d'un périmètre plus large, il y a par exemple beaucoup de rejets à Lacq. Il faudrait aussi que les gens entretiennent avec le moins de produits phytosanitaires possibles.



**Chauves-souris** : Pour Mme Pétriat, l'enjeu de conservation des chauves-souris est important mais elles font partie d'un tout, il faut que cela permette de protéger la nature en général. Les chauves-souris comme tous les autres animaux ont un rôle à jouer dans la nature. Il y a par exemple beaucoup d'herissons et d'orchidées qu'il faut protéger. Le risque le plus important pour les chauves-souris est l'agriculture et les pesticides.

Mme Pétriat voit occasionnellement dans sa cave des chauves-souris mais il n'y a pas de guano. Les chauves-souris sont surtout présentes au printemps et en été et elle connaît les pipistrelles.

**Actions du DOCOB** : Les personnes les plus importantes à rencontrer sont les agriculteurs, ce sont eux qui ont le plus d'influence sur le paysage et l'environnement. Ce sera très dur de faire de la sensibilisation avec les agriculteurs, ils ne peuvent pas changer leurs pratiques du jour au lendemain. Les subventions sont le seul moyen de convaincre les agriculteurs, sinon ce seront des portes fermées.

Des animations qui sensibilisent à la nature en général doivent être mises en place.

**Animation** : Pas la commune, peut-être la communauté de communes.

## Entretien avec Jackie DODOGARAY, propriétaire d'un gîte rural à Castetner

Entretien réalisé par Cédric DIAMANTINO  
12/05/2014

### Description du territoire

---

**Identité du lieu** : c'est une belle région, beaucoup de vallons, arrière-fond des Pyrénées.

**Tendances** : il y a une perte de dynamisme économique. Il y a une déprise agricole, avec moins d'agriculteurs et moins d'élevage.

### Activité et fréquentation du gîte

---

Il y a moins d'activité qu'il y a quelques années. Les gens viennent principalement au printemps et en été. Ce sont surtout des gens de la région, il y a quelques étrangers. Les gens viennent surtout en groupe, il y a aussi beaucoup de pèlerins. Ils viennent car c'est une belle région et le cadre est préservé.

### Environnement et Natura 2000

---

**Chauves-souris** : l'intérêt de protection des chauves-souris est important parce qu'elles sont insectivores, elles participent à un équilibre de la nature. Elles servent surtout à débarrasser des moustiques. Les activités agricoles peuvent être une menace pour les chauves-souris à cause des pesticides, l'urbanisation n'est pas une menace. Il est important de conserver l'environnement en général.

M. Dodogaray a déjà eu des chauves-souris qui sont rentrés dans sa maison. Durant un temps, certaines étaient accrochées et il y avait du guano. le guano est le principal dérangement. Elle connaît les pipistrelles. Elle voit surtout les chauves-souris en été.

**Natura 2000** : Mme Dodogaray connaît Natura 2000 de nom, et le perçoit de manière péjorative, synonyme d'inconvénients. Natura 2000 ne serait pas gênant s'il n'y a pas de contrainte. Il faut que Natura 2000 servent à protéger l'environnement, et à redonner du dynamisme économique.

**Actions du DOCOB** : il faudrait faire du suivi, savoir où sont les chauves-souris. Mais s'il y a des contraintes supplémentaires, les gens n'y verront pas d'intérêt. Les chauves-souris sont des animaux qui font peur, il faudrait faire de l'information et de la sensibilisation.

**Animation** : il ne faut pas que ce soit la commune car en raison du budget c'est impossible, ça pourrait être une association de protection de l'environnement.

## Entretien avec Jean-Pierre CAMBET, propriétaire d'un gîte rural et agriculteur retraité à Loubieng

Entretien réalisé par Cédric DIAMANTINO  
07/05/2014

### Profil

---

M. Cambet est agriculteur retraité et propriétaire d'un gîte rural. Il faisait de l'élevage bio. Désormais, ses 20 ha de prairies sont entretenus pour la fauche par un agriculteur bio à Saint-Gladie-Arrive-Munein.

Il est originaire du lieu et a ouvert ce gîte depuis 1989.

### Description du territoire

---

**Tendances** : Trop de gens utilisent des produits phytosanitaires.

L'urbanisation n'a pas eu de conséquences négatives. Il y a eu beaucoup de constructions depuis 50 ans mais cela a été contrôlé, ce n'est pas une menace. Avant, il y avait aussi beaucoup plus d'élevage.

Changement de mentalités des agriculteurs depuis quelques années, avant les gens traitaient beaucoup, aujourd'hui c'est un peu moins. Il y a une certaine prise de conscience de la part des agriculteurs, cela est bénéfique pour la santé. Depuis quelques années, il y a eu beaucoup de reboisements.

En 1974, il y avait 72 agriculteurs sur la commune, aujourd'hui il n'y en a plus que 8, et dans 3 ans, il y en aura sûrement 3. Les gens n'ont généralement pas de successeur. La PAC a fait mal aux éleveurs.

**Menaces** : la principale menace est l'agriculture intensive, les gens ne sont pas sensibilisés au bio. Il y a quelques dégâts de renards sur les volailles;

### Activité et fréquentation du gîte

---

Le gîte est ouvert toute l'année, l'hiver le gîte est surtout fréquenté par des ouvriers. L'été, ce sont plus des couples et des familles.

Les réservations sont de plus en plus courtes, avant les gens réservaient au moins une semaine, maintenant les séjours ne durent que quelques jours.

Les gens viennent sur ce lieu parce qu'il y a beaucoup de randonnée et de sites touristiques, la montagne, la mer. Les gens recherchent le calme. Ils vont plus à la montagne qu'à la mer, un peu en Espagne. Ils visitent aussi Pau et Salies. Orthez n'est pas du tout mis en valeur.

## Environnement et Natura 2000

---

**Natura 2000** : M. Cambet connaît Natura 2000 de nom, il en a déjà entendu parler. Un dispositif de gestion de la nature est toujours utile. Il faudrait que Natura 2000 permette d'avoir moins de pesticides. Il faudrait faire de la sensibilisation auprès des agriculteurs.

Le fait qu'il y ait des chauves-souris sur le territoire est un atout. Les gens qui sont intéressés par la nature sont forcément intéressés par les chauves-souris

**Chauves-souris** : l'enjeu de conservation est important, elles sont utiles pour l'environnement. Tout est lié, les chauves-souris sont utiles pour les insectes, tout fait partie d'une chaîne. Il faut donc s'occuper de la nature en général. Les chauves-souris doivent énormément subir les produits phytosanitaires. Il faudrait faire rentrer cela dans les mentalités.

La sensibilisation est le plus important pour faire mieux connaître les chauves-souris et faire comprendre les menaces qui pèsent sur cette espèce

Les chauves-souris pourraient beaucoup intéressées les gens déjà sensibilisés à la nature.

La présence de chauves-souris représentent un atout pour ce territoire, les chauves-souris ne font pas fuir la clientèle, au contraire ça fait partie d'un tout, d'une nature bien préservée.

M. Cambet possède des pipistrelles dans sa grange, notamment une observée sous une toile de jute. Les chauves-souris sont présentes du printemps jusqu'en automne.



## **Entretien avec Jean-Claude DUHIEU, président du Syndicat intercommunal du gave de Pau Stéphanie LAC, ingénieur territoriale**

**Entretien réalisé par Cédric DIAMANTINO  
05/06/2014**

### **Description du Syndicat**

---

La création d'un syndicat de gestion et de défense contre les inondations sur le gave de Pau date de 1938.

En 2014, la totalité des communes riveraines du Gave de Pau sont incluses dans le syndicat. Le syndicat du Gave de Pau regroupe environ 140 communes.

Le syndicat gère tout le lit principal du Gave. Pour les affluents, les différents syndicats existants fusionnent petit à petit avec le syndicat du gave.

M. Duhieu est président du syndicat depuis 1995.

### **Compétences du syndicat**

---

Le Gave de Pau appartient au domaine fluvial, domaine public.

Le Gave n'est pas homogène sur tout son linéaire. Le Gave peut facilement divaguer.

La gestion ou les interventions sont réalisées en fonction des exigences des espèces.

La ripisylve dans le secteur est surtout caractérisée par des frênaies, des aulnaies et des saules.

Gestion qui se fait point par point, gestion sélective et raisonnée des berges.

Restauration végétale de berges au niveau de la confluence du lac de Biron.

Identification espaces sensibles.

Pas de lutte spécifique contre les espèces invasives, notamment végétales.

Près du gave, il y a de nombreux problèmes d'inondation avec des secteurs qui sont dans l'emprise du lit majeur. L'érosion des berges peut faire de nombreux dégâts, avec des arbres tombés au sol ou un enfoncement du lit en fonction de l'extraction de granulats.

### **Natura 2000**

---



Le syndicat et les gestionnaires des cours d'eau prennent de plus en plus compte des enjeux et des problématiques de Natura 2000. Les chauves-souris peuvent être prises en compte dans la gestion du syndicat.

## **Entretien avec Grégory MINVIEILLE et Raphael ROY, technicien rivière au Syndicat intercommunal des Gave d'Oloron et de Mauléon (SIGOM)**

**Entretien réalisé par Cédric DIAMANTINO  
03/06/2014**

### **Description du syndicat**

---

Communes dans le SIGOM sur le site Natura 2000 : Salies-de-Béarn, L'Hôpital-d'Orion, Ozenx-Montestrucq.

### **Gestion des cours d'eau**

---

Bassin versant du Saleys : 230 km<sup>2</sup> et 22 communes.

Gestion raisonnée des cours d'eau, de la ripisylve, des zones humides. Gestion des bois morts, des bois qui pourraient tomber dans le Saleys et faire des embâcles. Gestion en fonction de la particularité du site. Gestion sélective et préventive de la végétation due au risque d'inondation.

Nombreux ponts communaux ou privés qui peuvent être des gîtes à chauves-souris. Au niveau du secteur du site Natura 2000, peu d'entretien car propriété privée et peu d'enjeux liés à l'eau, partie aval. Avec la ripisylve, le Saleys est considéré dans un état sanitaire dégradé.

Sur le Saleys, crue marquée. Il y a un problème d'étiage très fort.

### **Environnement et Natura 2000**

---

**Natura 2000** : Ils Connaissaient Natura 2000.

Paysage du site Natura 2000 très particulier avec une sorte de bocage alternance de prairies, de cultures et de boisements. En termes d'image, les agriculteurs pourraient être motivés par Natura 2000 pour valoriser un peu l'image qu'ils ont. Pour la fédération de pêche, Natura 2000 peut être une carte de visite car la mise en place de ce dispositif montre la présence de milieux remarquables. Beaucoup d'élus veulent aujourd'hui participer à Natura 2000. Mais Natura 2000 a un déficit d'image, il faudrait intégrer Natura 2000 à un agenda 21 ou ce genre de choses, en tout cas ne plus utiliser "Natura 2000".

**Actions du DOCOB** : La sensibilisation doit être faite auprès du milieu agricole et des citoyens en mal de nature. Dans le cadre du DOCOB, il faudrait faire du porte à porte. Auprès des citoyens, ce serait de la sensibilisation à l'environnement plus général. Auprès des agriculteurs, ce serait de la

sensibilisation sur une gestion et des pratiques raisonnées. Il faut valoriser le côté pratique auprès des agriculteurs, montrer quels pourraient être les avantages pour eux.

**Animation** : Pour la structure animatrice, il faudrait créer un syndicat pour gérer le site Natura 2000. Valoriser l'agriculture de proximité, pour la valorisation du monde agricole, pour que les agriculteurs soient vraiment des acteurs du territoire, il faut que les agriculteurs aient de meilleure relation avec les élus.

## Entretien avec Guillaume BARRANCO, directeur de la fédération de pêche des Pyrénées-Atlantiques

Entretien réalisée par Cédric DIAMANTINO  
13/06/2014

### Pratique de la pêche

---

**Espèces présentes :** chanvre, gardon blanc. Carnassier: sandre, brochet, carpe, perche. Sur le Gave de Pau, présence d'anguille, de truite, de saumon atlantique. Laà : anguille

**Dynamiques piscicoles :** diminution des brochets car plus beaucoup de zones humides. Sur le barrage de Baigts-de-Béarn, il y a de la reproduction de brochets. Mais en règle générale, il y a une dégradation des conditions de reproduction.

Empoisonnement de brochets. Pas beaucoup de reproduction pour cette espèce.

Les carpes et les brochets sont dans une bonne dynamique de reproduction.

Il y a une diminution du nombre d'anguilles, un plan de sauvegarde a d'ailleurs été mis en place.

Pour le saumon atlantique, l'évolution est stable. En 2013, 300 saumons ont été comptés à Artix. On suppose donc qu'à Orthez, le chiffre est au moins égal ou supérieur à 300 en raison de la difficulté de franchissement du barrage avant Orthez. Il y a d'ailleurs un projet d'amélioration du franchissement de ce barrage.

Sur le Saleys, il y a des empoisonnements en truite.

**Types de pêche et parcours :** Pêche au coup, compétitions au mois de juillet sur le gardon et le rotengle. Pêche de truite de remise Plusieurs parcours de pêche sur le lac d'Orthez et les Barthes de Biron.

A Orthez, il y a un parcours "no kill", présence de truites introduites. Mise en place d'une signalétique, quelques aménagements piscicoles, aménagements pour les personnes handicapées.

Parcours du stade de pêche près du château de Baure. Cette zone est très pêchée.

Près du barrage de Baigts-de-Béarn, zone très pêchée.

**Qualité de l'eau :** Très peu de données sur la qualité de l'eau.

**Pêcheurs :** Il y a moins de pêcheurs qu'il y a 20 ans. Il y a une modification du comportement de type de pêche. Période de pêche avec carte plus courte, il y a moins de gens à l'année.

Il y a le principe de réciprocité, un pêcheur qui achète une carte à Orthez peut aller pêcher à Laruns, à Pau.

Sur le département, il y a environ 22 000 pêcheurs avec carte de pêche. En rajoutant les touristes, le nombre doit être de 40 000 pêcheurs de loisirs. Le chiffre d'affaires de la pêche sur le département est de 8 à 10 millions d'euros.

## **Environnement et Natura 2000**

---

**Gestion des milieux :** Restauration de milieux, entretiens, travaux, aménagements de cache, continuité écologique des seuils, accompagnement technique, relevés de frayère.

**AAPPMA Orthez :** L'AAPPMA fait surtout des actions de sensibilisation et de communication. L'école de pêche tourne bien. Dans ce domaine, elle est assez pionnière.

La fédération a de très bonnes relations avec les trois AAPPMA.

Ce sont trois AAPMA très différentes. A Oloron, l'association est bien structurée, il y a trois salariés, beaucoup d'actions de suivi. A Orthez, il y a une forte dynamique associative, pas de salarié, ils interviennent surtout sur la sensibilisation et les manifestations. A Puyoo, l'association est de très petite taille, il y a une petite dynamique associative. Ils entretiennent une pisciculture.

**Natura 2000 :** Natura 2000 peut permettre de créer du lien entre les acteurs locaux. Les AAPPMA sont de bons relais pour mener des actions.

L'image de Natura 2000 a beaucoup évolué.

Pour la pêche, il y a beaucoup d'autres portes d'entrée autres que Natura 2000.



**Entretien avec François GARÇON, trésorier secrétaire  
et pêcheur à l'AAPPMA du Gave d'Oloron  
Gilles LARROQUE, gestionnaire et pêcheur**

**Entretien réalisé par Jean CASSAIGNE et Cédric  
DIAMANTINO**

**21/05/2014**

### **Association de pêche**

---

AAPPMA du Gave d'Oloron, unité de gestion de Salies : aire géographique  
L'Hôpital-d'Orion, Salies-de-Béarn, Carresse-Cassaber, Castagnède,  
Labastide-Villefranche, Saint-Dos.

Activités liés à l'événementiels : fête de la pêche.

Sensibilisation dans les écoles.

Animation avec les communes, activités avec des personnes handicapées.

### **Pratique de la pêche**

---

La pêche pratiquée est surtout une pêche de loisirs.

Il y a plus d'espèces dans les cours d'eau qu'il y a 10 ans.

Pratique de la pêche à la mouche (ou au fouet), pêche à la ligne, pêche au  
bouchon, pêche aux leurres.

Présence de barbeaux dans le Saleys.

Présence de poissons rares comme l'ablette, gardon: des poissons qu'on  
n'attrapait pas avant.

Lâchés de truites arc-en-ciel, de mars à juin, 5 à 6 fois, dans le Saleys et le  
Gave. Lâchés dans les deux fleuves, mais plus dans le Saleys. Depuis 2 ans,  
lâchés de truite fario génitrices, 2 lâchés en fin de saison, truites qui viennent  
de la pisciculture. Deux lâchés avec la Communauté de communes de Salies-  
de-Béarn pour les pêcheurs occasionnels et les vacanciers. Pour les lâchés, la  
fédération de pêche est contre.

Il y a plus de poissons qu'il y a 10 ans, nombreux barbeaux qui remontent,  
gardons, verrons.

Carpes de 1 à 5 kg dans le Saleys.

Il y a plus de truites de mer qui remontent jusqu'à Oloron, environ 300 à 400  
en plus. Il y a la possibilité de faire un parcours nuit. Présences de grosses  
truites fario de 50 à 60 cm.

1 200 pêcheurs de saumon, problème récurrent du saumon. Présence de  
lamproie marine.

De plus en plus d'alose feinte et grande alose.

## Natura 2000

---

Déjà entendu parler de Natura 2000. Quelques travaux sur les berges avec la fédération de pêche (Sylvain Maudou). Besoin d'entretien des berges. Avec le SIGOM, volonté d'entretenir les bords du gave, travail avec une association de réinsertion. L'eau est de bonne qualité.

Le Saleys fait partie du domaine privé, il n'y a pas vraiment d'entretien par les agriculteurs. Il y a un vrai besoin d'entretien des berges du Saleys, avec un curage du fond et entretien des berges. En 2009, crue du Saleys, depuis il n'a jamais vraiment été nettoyé. A certains endroits, il y a beaucoup moins d'eau l'été. Sur le Saleys, il n'y a pas de barrage ni de seuil important, juste quelques retenues d'eau.

Projet de restauration écologique d'un bras mort du gave d'Oloron

## **Entretien téléphonique avec Michel ARENAS, président de l'AAPPMA la Gaule Orthézienne**

**Entretien réalisé par Cédric DIAMANTINO  
13/06/2014**

### **Association de pêche**

---

Michel ARENAS est président depuis 30 ans.

Le territoire de l'association va du pont de Salles-Mongiscard au pont de Maslacq, sur le gave de Pau.

En 2013, 1 551 adhérents. Augmentation du nombre de pêcheurs depuis 30 ans.

Mise en place de journées découverte : sensibilisation environnement, recherche invertébrés, pique-nique, partie de pêche (juillet-août).

Atelier Pêche nature, ancienne école de pêche.

20 à 30 enfants au sein des ateliers de pêche, un samedi sur deux.

### **Pratique de la pêche**

---

Pêche sur 3 lacs à Orthez : lac du Grècq, lac de Biron, Barthes de Biron. Lac à thème : carpodrome, no-kill, black-bass en pêche sportive.

Sur le Gave, coin de pêche près du château de Baure.

Parcours en no kill à truite sur le Gave de Pau facilement accessible pour la pêche à la mouche

Rive gauche du Gave : stade de pêche : float-tube, pêche de la truite de nuit, pêche de carnassiers, pêche au coup. Pêche à la carpe, à la truite, au carnassier à la base de loisirs.

Parcours adapté à chaque usage : Parcours découverte, parcours famille, parcours passion.

A la Saligue aux oiseaux, lâchés de brochet, de carpe, de gardon, black-bass (très cher), lac vidé tous les 4 ou 5 ans pour remettre les poissons dans les cours d'eau.

Espèces qui avaient beaucoup diminué et dont les effectifs sont maintenant en augmentation : Veron, goujon, écrevisse à pattes blanches.

La pêche est devenu un loisir, les gens remettent très souvent le poisson à l'eau, les mentalités ont changé.

Les cours sont assez bien préservés aujourd'hui, et bien plus qu'il y a encore une dizaine d'années.

Des saumons remontent le gave, quelques saumons et aloses.

Sur 8 km sur le gave de Pau à Orthez, il y a quatre seuils.

## **Environnement et Natura 2000**

---

Beaucoup de progrès ont été fait au niveau des pollutions. Les pêcheurs sont beaucoup plus attentifs à leur impact sur l'environnement.

Bonne qualité de l'eau, un travail devrait être fait pour sensibiliser les agriculteurs aux rejets de produits dans les cours d'eau. De manière générale, la qualité de l'eau s'est améliorée.

Il faudrait qu'il y ait plus d'entretien des berges de la part des privés et notamment des agriculteurs. Autrefois, sur le domaine privé, lorsque la pêche était utilisée pour pouvoir consommer du poisson, les gens nettoyaient leurs berges pour aller à la pêche. Aujourd'hui, les gens n'entretiennent plus les berges, mais pour la pêche il faudrait plus d'entretien. Certains parcours de pêche sont embroussaillés.

Natura 2000 peut être utile car c'est important de conserver la nature.

Les chauves-souris doivent être protégées comme la nature en général.

## **Entretien téléphonique avec Erick MARY, président de l'AAPPMA la Gaule Puyolaise**

**Entretien réalisé par Cédric DIAMANTINO  
19/06/2014**

### **Association de pêche**

---

Le territoire de l'AAPPMA début sur le gave de Pau à l'aval du pont de Salles-Mongiscard. L'AAPPMA gère également le ruisseau de Bérenx. Le droit de pêche sur ces cours d'eau est loué à l'Etat. Le territoire de l'AAPPMA concerne d'ailleurs le département des Pyrénées-Atlantiques ainsi que le département des Landes. Elle gère aussi deux pisciculture pour faire des empoissonnements.

En 2013, l'AAPPMA comptait 270 adhérents et exclusivement des bénévoles. L'AAPPMA a également participé à quelques réhabilitations de frayères sur le gave de Pau.

### **Pratique de la pêche**

---

Il y a trois empoissonnements par an de truite fario et de truite arc-en-ciel. Cela permet d'avoir une quantité piscicole suffisante pour répondre à la demande de pêche.

Sur les cours d'eau privés, c'est très difficile d'y accéder pour la pêche car les berges sont très embroussaillées. L'accès se fait à partir d'un pont généralement. Mais les vrais pêcheurs aiment bien être dans des coins tranquilles, ils se frayent souvent un chemin dans la végétation pour trouver un coin de pêche au calme.

Dans le gave de Pau, on retrouve des carnassiers, des brochets et des sandres. Dans le ruisseau de Bérenx, on retrouve un peu de goujon, et quelques lamproies de planer qui remontent.

On retrouve également des truites à toutes les saisons. La pêche au saumon est également effectuée sur cette portion du gave de Pau.

Il y a quand même une bonne qualité des eaux avec une bonne diversité piscicole. La truite fario qui se reproduit est un facteur qui montre une bonne qualité de l'eau.

### **Natura 2000 et chauves-souris**

---

Natura 2000 est perçu comme un dispositif amenant beaucoup de contraintes.



Les chauves-souris sont utiles mais il faut faire comprendre aux gens leur utilité pour qu'ils les protègent.



## **Entretien avec Richard BEITIA, responsable du service technique de la fédération de chasse des Pyrénées-Atlantiques**

**Entretien réalisé par Jean CASSAIGNE et Cédric DIAMANTINO  
02/06/2014**

### **Activités cynégétiques sur le site Natura 2000**

---

Secteur très peu chassé, peu d'activité cynégétique; La chasse est surtout effectuée sur la rive droite à Orthez. Il y a environ 80 chasseurs à l'ACCA d'Orthez

Déprise cynégétique en raison de l'âge

Il y a également beaucoup de contraintes cynégétiques avec un territoire morcelé avec une ACCA par commune. Territoire où la pratique de la chasse est compliqué. ACCA qui ont des relations un peu conflictuelles.

Présence de sangliers et de chevreuils dans la partie est du site Natura 2000. A Salles-Mongiscard et Bérenx, il y a beaucoup de sangliers dans les boisements. Sur les coteaux, présence de quelques palombières, mais qui ne sont plus vraiment utilisées pour la chasse.

Présence de lièvre, de lapin sauvage.

Dans le plan de chasse à Orthez, 80 chevreuils et 30 sangliers par an et par chasseur

Les gens ne font pas de gestion pour pouvoir pratiquer la chasse.

Certaines personnes pratiquent le gyrobroyage pour rendre le territoire moins attractif pour les sangliers.

### **Actions de la fédération de chasse**

---

Volonté de diminuer le nombre de chevreuils, problème de dégâts, si le chevreuil n'est pas chassé, il y aura des battues administratives. Volonté de diminuer le grand gibier.

Il n'y a presque plus de chasse au lièvre sur ce territoire car il n'y a plus de chien à lièvre, maintenant les chiens ont été dressés pour le chevreuil. Il y a un noyau important de lièvres et de lapins qui ne sont pas chassés.

### **Natura 2000**

---

Natura 2000 n'est plus mal perçu de nos jours, maintenant Natura 2000 est rentré dans le fonctionnement du territoire. Surtout pour la chasse, il y a d'autres enjeux pour la chasse que Natura 2000. Réforme de la PAC qui va être intéressante.

La fédération de chasse gère la Saligue aux Oiseaux comprise dans le périmètre Natura 2000.

Pour la structure animatrice, il faudrait une communauté de communes avec la création d'un poste.

## **Entretien avec Xavier HORGASSAN, chef du service départemental des Pyrénées-Atlantiques de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS)**

**Entretien réalisé par Jean CASSAIGNE et Cédric DIAMANTINO  
02/06/2014**

### **Actions de l'ONCFS**

---

L'ONCFS intervient sur trois volets : technique, police et scientifique.

Missions liées à la police de l'environnement. Ces dernières semaines, l'ONCFS est beaucoup intervenu pour les problèmes qu'on eut des éleveurs, à Loubieng, avec des vautours.

Sur différentes espèces, étude, bagage, collision, capture, marquage. En raison d'un réseau routier important, carte d'absence-présence. Quelques cartographies d'espèces.

L'ONCFS n'est pas gestionnaire de territoire.

### **Natura 2000**

---

Natura 2000 est un dispositif qui a pris beaucoup de retard en Pyrénées-Atlantiques, il y a eu un problème de communication. Surtout dans le département, il y a un instinct de propriété privée. Natura 2000 possède donc un côté contraignant.

Natura 2000 est un dispositif qu'il faut savoir expliquer.

Il faut donner du lien aux choses pour les faire appliquer.

### **Chauves-souris**

---

Il n'y a pas de protocole défini pour les chauves-souris mais il n'y a souci majeure lié à ces animaux. Les chauves-souris ne font pas l'objet de plaintes, ce sont des animaux discrets.

Il n'y a pas plus ou moins d'enjeu à protéger certaines espèces, tout doit être en adéquation.

Le fait que ce soit des animaux cavernicoles implique un besoin de sensibiliser, de diffuser des informations.

## **Entretien avec Leticia COLLADO, chargé de mission au CEN Aquitaine et responsable du suivi de la colonie du château de Baure**

**Entretien réalisé par Cédric DIAMANTINO  
24/07/2014**

### **Actions du CEN**

---

Les actions du CEN répondent de manière générale à des critères qui peuvent être favorables aux chauves-souris, par exemple avec la gestion des bois morts ou des arbres à cavités pour les insectes. La gestion de ces arbres sera aussi favorable aux chauves-souris. Beaucoup de choses qui sont faites dans une gestion écologique peuvent être favorables aux chiroptères, comme le maintien des haies, des vieux boisements, des mosaïques d'habitats et des corridors écologiques. Ce sont les objectifs de base du CEN et ils peuvent permettre, pour les chauves-souris, de maintenir une diversité d'habitats et de territoire de chasse.

### **La convention de gestion des colonies de chauves-souris**

---

Le travail dans le cadre de la convention de gestion de la colonie du château de Baure a pour but principale de faire une veille sur la colonie, de voir si des jeunes sont présents, de voir les dynamiques concernant les effectifs et d'être attentif aux périodes auxquelles les Murins à oreilles échanquées arrivent.

La convention doit surtout permettre de faciliter la cohabitation. Elle constitue d'ailleurs en premier lieu cet outil pour une bonne cohabitation. Cette convention est surtout un engagement à être respectueux envers les individus et à favoriser, ou au moins maintenir, les conditions qui sont perçues comme favorables par les chauves-souris. Lorsqu'il s'agit d'un bâtiment privé, la bonne conservation dépend quasi-exclusivement de la bonne volonté des propriétaires. Le but est surtout de maintenir des conditions thermiques stables au sein du bâtiment abritant la colonie.

Ces conventions concernent majoritairement des gîtes d'estivage, il y a peu de gîte d'hibernation qui font l'objet d'une convention.

La convention peut aussi semblée contraignante pour plusieurs raisons : elle implique un engagement et les chauves-souris sont des espèces protégées par la loi.

En contrepartie de l'engagement du propriétaire, le CEN s'engage à gérer les dérangements que peuvent causer les chauves-souris, surtout par la gestion des déjections.

Des conventions sont signées dans différentes constructions. Cela va du château à la grange des agriculteurs. En moyenne, une à deux conventions sont signées par an. Lorsqu'une convention est signée, la colonie présente est intégrée aux sites gérés par le CEN. Les bâtiments hébergeant les colonies et faisant l'objet d'une convention peuvent être aussi bien publics que privés. Pour un bâtiment public, la convention sera un peu différente dans la forme (par exemple avec demande de l'avis du conseil municipal) mais le fond et les objectifs sont identiques dans les bâtiments privés ou communaux.

## **La colonie du château de Baure**

---

Les comptages sont généralement faits une fois par an. Depuis quelques années, on compte au minimum 700 individus sur une année. Il peut y avoir de fortes variations sur quelques jours. En 2013, 550 individus ont été comptés le 7 juin, environ 1 000 le 15 juin et entre 500 et 600 le 22 juin.

Les conditions météorologiques peuvent influencer, et la présence de nombreux gîtes secondaires expliquent aussi ces variations. Certains individus peuvent arriver en mars puis repartir par exemple.

A ce jour, même si la colonie semble monospécifique, cela peut encore évoluer, des Grands Rhinolophes pourraient revenir. Les cas de colonies mixtes entre Murin à oreilles échanrées et Grand Rhinolophe sont d'ailleurs courants dans la région.

La tour du château date du XVI<sup>e</sup> siècle, les habitations sont un peu plus récentes.

## **Perception des chauves-souris**

---

Les gens ne connaissent pas forcément les chauves-souris, de premier abord, il n'y voit pas vraiment d'intérêt. Dans une grange, un agriculteur aura plus souvent un intérêt pour les hirondelles que pour les chauves-souris. Il y a un manque de connaissances sur les chauves-souris. Beaucoup ne savent d'ailleurs pas qu'il y a des chauves-souris chez eux.

## Entretien avec Tangui LE MOAL, chargé de mission au CEN Aquitaine

Entretien réalisé par Cédric DIAMANTINO  
29/06/2014

### Convention de gestion du château de Baure

---

La convention du Château de Baure a été signée le 3 juillet 2001. Deux à trois interventions par an, pour le suivi des effectifs et le nettoyage du guano.

La colonie au Château de Baure est la plus grosse colonie de Murins à oreilles échancrées en Aquitaine. Pour le suivi des variations d'effectifs de la colonie, d'une année sur l'autre, 60 à 80 % des femelles de la colonie peut être présente au château. Dans l'ensemble, ils sont quand même globalement stables. Les effectifs varient surtout en fonction des conditions climatiques.

La colonie est majoritairement composée de Murins à Oreilles Echancrées. On constate périodiquement des individus de Rhinolophe Euryale, de Sérotine commune et de Grand Rhinolophe. Les chauves-souris fréquentent également les granges situées à côté du château. Mais les regroupements les plus importants ont lieu dans la tour. En 2009, une tempête avait fait des dégâts sur la toiture et avait causé de nombreux trous d'air qui n'étaient pas favorables à la colonie. Avec des étés frais, on constate une forte mortalité des jeunes.

### Vente du château de Baure

---

En cas de vente, la convention en place est contractuelle et non réglementaire, c'est une convention de gestion entre le CEN et le propriétaire du château. Si le propriétaire vend et que le nouveau propriétaire ne reprend pas la convention, la convention cesserait.

Il faudra surtout expliquer et sensibiliser les futurs acheteurs, de la même façon que le propriétaire a été sensibilisé lors de son achat : ce ne sont pas les chauves-souris qui vivent chez vous, c'est vous qui viviez chez les chauves-souris.

C'est pourquoi le site Natura 2000 est important car à partir de là, la responsabilité de l'Etat est engagée et ce site donne un autre statut au château. Par exemple, un arrêté de protection de biotope pourrait être instauré pour donner un aspect réglementaire pour la conservation de la colonie. L'APB a l'avantage qu'il est facile à mettre en œuvre.



Pour le futur propriétaire, l'enjeu serait de ne pas modifier les conditions de vie des chauves-souris. L'objectif principal sera la coopération avec le futur propriétaire afin de poursuivre la convention de gestion.

## **Actions dans le cadre du DOCOB**

---

### **Prospections complémentaires**

Pour le DOCOB, il faut surtout se demander où sont les chauves-souris en hiver. Faire des prospections sur l'ensemble des cavités du site. Il faudrait améliorer les connaissances sur les espèces présentes en hiver.

Il faudrait également améliorer les connaissances sur les espèces présentes sur le site et leur répartition. Il faudrait également prospecter des zones plus larges que le site. Le Rhinolophe Euryale est par exemple très difficile à trouver. Les techniques pour la recherche et le suivi des gîtes et des chauves-souris ont d'ailleurs beaucoup évolué depuis quelques années. En 2005, on ne savait pas encore qu'il y avait des ultrasons.

### **Entretien du château**

Pour les actions du DOCOB, des subventions pourraient être allouées pour éviter au château de subir les aléas météorologiques en finançant une partie des rénovations.

L'entretien du grenier doit être une des actions prioritaires éligibles aux crédits de Natura 2000. Il faudrait donc des actions prioritaires pour préserver et aménager le grenier, des actions de gestion de gîte et des dépendances. Par exemple, le moulin et les écuries pourraient être aménagés dans le cadre du DOCOB de façon à être favorable aux chauves-souris.

Les objectifs principaux sont donc de pérenniser le gîte et de lui donner un statut réglementaire. Pérenniser le gîte et la colonie doit être l'objectif principal et le seul moyen pour ensuite pérenniser le site Natura 2000. Des orientations du DOCOB doivent également porter sur des actions qui permettent de faciliter des aménagements qui font un surcoût, notamment la possibilité d'aménager des greniers pour les espèces anthropophiles.

Il faudrait également mobiliser les vétérinaires pour avoir des sortes d'itinéraire de zoologie. Il faudrait faire une approche croisée entre les antiparasitaires et les chauves-souris.

Il y a un enjeu chauves-souris sur les bousiers. Une amélioration des traitements sanitaires peut donc être utile.

### **Sensibilisation du monde agricole et du grand public**

L'objectif doit être également de gérer les lisières du site et favoriser la diminution des produits phytosanitaires. Les syndicats agricoles semblent d'ailleurs ouverts à cela.

Pour l'agriculture sur le territoire, la polyculture présente devient quand même de plus en plus céréaliculture.

Il faut se demander de quelle façon faciliter les installations de jeunes agriculteurs.

Cette polyculture se fonde sur une richesse sociale avec de nombreuses petites exploitations, qui même si elles sont en diminution, sont encore présentes.

Les menaces qui peuvent peser sont le regroupement de fermes, l'intensification du maïs et des peupleraies, moins de biodiversité et d'insectes.

Il ne faut pas que les zones à enjeux se réduisent à des corridors de déplacement.

Il faut responsabiliser les gens sur l'impact qu'ils ont sur le paysage.

Néanmoins, sur le site, il est difficile de sensibiliser au paysage car c'est un paysage vécu, avec lequel les gens vivent. De manière générale, les gens sont quand même plus sensibilisés et éduqués à l'environnement, il a une petite évolution comparée à quelques années.

Il faut que les gens prennent conscience de l'utilité de cet effort de protection.

Il faut que le site Natura 2000 permette un dialogue entre des gens qui utilisent un même territoire. Discuter de la nature, c'est discuter de ce qu'il y a de commun entre les hommes. Les chauves-souris peuvent considérer comme un des points communs de tous ces gens sur ce territoire. Natura 2000 pourra être utilisé recréer du lien entre les gens.

Les gens et surtout les agriculteurs ont un lien de plus en plus distant avec la nature et le paysage car il est de plus en plus assimilé à une contrainte. La présence de chauves-souris est le signe d'un territoire qui n'est pas malade, c'est une chance.

### **MAEt**

Pour les MAEt, il faut travailler sur une zone pertinente, il y a trop d'exemples de sites Natura 2000 où trop de MAEt ont été signées sans une vraie utilité de conservation. Il faut prendre en compte l'esprit de Natura 2000 sur le site qui est de favoriser au mieux la conservation des chauves-souris et non d'appliquer les MAEt sans prendre en compte les enjeux. Il faudrait les privilégier au niveau des zones à enjeux, là où c'est le plus utile, pour ne pas user toutes les MAEt et s'apercevoir que d'autres actions plus importantes n'ont pas été

prises en place. La distribution des MAEt doit se faire en fonction des enjeux et non des opportunités.

### **Collision routière**

Pour les risques de collision avec les chauves-souris, il faudrait voir avec le CG, ASF et les communes, dans les zones à enjeux il faudrait voir les risques d'impact, dans un rayon de 1 à 3 km autour du gîte. Une des réponses aux impacts des chauves-souris peut être des aménagements paysagers.

### **Animation du DOCOB**

---

Pour l'animation du site Natura 2000, le CEN gère déjà l'animation de quelques sites Natura 2000. Ce serait également une bonne chose que ce DOCOB soit porté par une collectivité. L'idéal serait une animation déléguée entre un organisme et une collectivité.

Il faut qu'il y ait la mise en place d'actions collectives, pour que les actions collectives permettent une prise de conscience collective. L'enjeu serait de remettre du lien social entre les agriculteurs, et même les habitants, autour d'un sujet original et qui peut concerner beaucoup de personnes car beaucoup de gens ont des chauves-souris chez eux.

C'est pourquoi il ne faut pas distribuer tous les crédits dès le début mais attendre une prise de conscience collective et d'abord mettre l'accent sur la sensibilisation et l'animation, surtout agricole, pour que cette prise de conscience débouche sur des actions de gestion en faveur des chauves-souris. Il faudrait faire émerger des dynamiques au-delà de l'individu et du contrat Natura 2000 individuel.

Pour l'animation, il pourrait également y avoir la création d'un syndicat mixte à vocation unique. Les CC ont aussi une légitimité sur ce territoire.

Le meilleur moyen de faire adhérer les gens à un projet de conservation des chauves-souris est de leur faire comprendre la façon dont vivent les chauves-souris, leur faire comprendre la fragilité de ces animaux. Les gens doivent s'approprier les chauves-souris et pour cela il faut qu'ils les comprennent. Dans le cadre du DOCOB, il faut que ce soit un travail permanent d'expliquer pourquoi les chauves-souris sont là.

## **Entretien téléphonique avec François ESNAULT, service environnement, espaces naturels sensibles du Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques**

**Entretien réalisé par Cédric DIAMANTINO  
28/05/2014**

### **Actions du CG 64**

---

Protéger des sites, les ouvrir au public, depuis 1971 sur certains secteurs des PA. Depuis 1994, cette politique s'applique à tout le département. Le second aspect est la prise en compte de la biodiversité, le CG intervient en tant que conseiller, d'aide pour monter des projets, donner des avis.

Le secteur d'Orthez ne fait pas partie d'un secteur où le CG intervient énormément. Il y a seulement quelques collaborations avec le CEN et quelques mairies en raison de présences de zones humides.

Pour la déviation routière d'Orthez, le CG avait travaillé sur des mesures compensatoires sur la Barbastelle avec la destruction d'habitats pour cette espèce.

Le CG a également participé au programme LIFE chiroptères grand sud en 2005

Le CG fait très peu d'acquisitions foncières car ces projets demandent beaucoup de moyens financiers, les questions du foncier sont toujours délicates. Gestion de sites conventionnés, travail par convention.

Pour la pollution de l'eau, plan zéro phyto au nord-est des Pyrénées-Atlantiques.

Travail avec les collectivités, les agriculteurs et l'agence de l'eau Adour-Garonne

Objectif de limiter les intrants, notamment pour conserver la qualité de l'eau.

### **Actions du DOCOB**

---

Actions qui devraient être prioritaires : diminution des produits phytosanitaires, maintien des habitats forestiers, agricoles.

Prise en compte des gîtes à chiroptères, sous les ponts.

Travail de sensibilisation auprès du public, car les chauves-souris n'ont pas forcé mènent bonne presse.

Il faudrait des actions en faveur des écoles, des gestionnaires comme les CC et des techniciens d'espaces verts.

Pour les collisions avec les chauves-souris, le CG ne dispose pas d'information, ce sont des informations très dures à obtenir.

Le chiroptérodoc est plus un symbole plutôt qu'un élément ayant un vrai aspect fonctionnel pour les chauves-souris. Les passages à chiroptères sont surtout utiles pour les espèces ayant un vol bas. En fonction des zones à enjeux, voir les zones de trafic pour essayer de mettre en évidence des zones de collision préférentielles. Des projets de rénovation de chaussée peuvent aussi impacter les chauves-souris.

### **Perception des chauves-souris**

---

Au pays basque, il y a une culture différente, ils ont une culture qui est favorable aux chauves-souris, les chauves-souris ont une dimension culturelle. La grotte de Sare est un des sites touristiques les plus fréquentés des Pyrénées-Atlantiques. Et il y a une dizaine d'espèces de chauves-souris.

Il faut bien sûr gérer la foule pour ne pas déranger les chauves-souris, avec des panneaux, des films.

### **Animation du DOCOB**

---

Pour la structure animatrice, le CEN et le GCA connaisse déjà bien le château de Baure.

Le CG refuse de conduire des animations liées à Natura 2000. Avec plus de 30 % de la surface du département en Natura 2000, le CG ne peut pas animer les DOCOB.

De manière générale, il y a eu une mise en œuvre catastrophique de Natura 2000 dans les Pyrénées-Atlantiques.

## **Entretien avec Monique DAUDE et Laurence BOUHABEN, secteur Développement Durable à la Chambre de Commerce et d'Industrie des Pyrénées-Atlantiques**

**Entretien réalisé par Cédric DIAMANTINO  
06/06/2014**

### **Actions CCI en environnement**

---

En termes d'environnement, la CCI intervient surtout lors de projets hydroélectriques qui concernent les cours d'eau. La CCI suit également les réunions des zones vertes.

Beaucoup de travail sur les dossiers d'ICPE des grandes entreprises.

Projet de communiquer sur les retours des bonnes pratiques en environnement que les entreprises ont.

### **Projets concernant le site Natura 2000**

---

Projet de centrale de biomasse. Consommation prévue de 160 000 tonnes par an.

### **Perception de la réglementation de l'environnement par les entreprises**

---

Les entreprises perçoivent l'environnement comme une contrainte, ils ont assez peur des études d'impact, de la loi sur l'eau et des réglementations liées aux risques sanitaires et technologiques.

### **Carrières et cavités**

---

Un inventaire des carrières a été réalisé par le CG 64 par Christian Paillé-Barrère.

Il y a un important réseau de cavités sous le centre-ville de Salies-de-Béarn.



## **Entretien avec Maïder SICRE, chargé de développement économique à la chambre de métiers et de l'artisanat des Pyrénées-Atlantiques (CMA 64)**

**Entretien réalisé par Cédric DIAMANTINO  
04/06/2014**

### **Actions CMA**

---

La chambre des métiers s'occupe des métiers liés à la fabrication ou qui requiert une intelligence du geste, un savoir-faire du geste. Avec la CCI, il peut y avoir des doubles-inscrits car ce sont des professions qui sont artisanales et industrielles.

La CMA a un rôle d'accompagnement du créateur d'entreprises, de conseil pour la transmission des entreprises.

La CMA a mis en place une université des métiers pour revaloriser et attirer les jeunes vers les métiers manuels.

La CMA se positionne contre l'auto-entrepreneuriat car il n'y a aucune possibilité de suivi.

Aujourd'hui, près de 45 % des installations se font en auto-entrepreneuriat et ces gens ne sont pas visibles dans les statistiques.

### **Succession et transmission des entreprises**

---

Pour les départs à la retraite et les transmissions, la CMA met en place des actions pour appeler les personnes qui partent à la retraite et étudier la question de la succession.

La CMA essaye le plus possible de mettre en place des formations vis-à-vis des jeunes.

Aujourd'hui, près de 25 % des artisans vont être concernés par des départs à la retraite, il y a beaucoup d'affaires à reprendre mais les gens ne veulent pas forcément être chefs d'entreprise car cela implique des contraintes. Par exemple, pour les entreprises de mécanique, une installation demande de lourds investissements. Il est donc préférable de faire de la transmission plutôt que de la création.

Ces problématiques se retrouvent également dans l'agriculture.

### **Activités et dynamiques au sein du site Natura 2000**

---

Sur Orthez, en artisanat, il y manque des métiers tels que les bouchers, les pâtisseries, les métiers alimentaires.

Même si ce n'est pas dans l'esprit et le style de la région, il y a de plus en plus de construction en bois dans le secteur.

### **Natura 2000 et chauves-souris**

---

Il est important de protéger les chauves-souris car c'est un équilibre général. On sait aujourd'hui qu'on ne peut plus faire n'importe quoi avec la nature. Concernant les entreprises de travaux d'espaces verts, peu d'entreprises sont sollicitées directement par les agriculteurs. On remarque une évolution des pratiques des entreprises, il y a une prise en compte de la nature. Il y a de plus en plus une sensibilisation à l'environnement de la part des entreprises. Les chefs d'entreprise sont de plus en plus de bonne volonté concernant l'environnement, même s'ils sont dans un contexte économique compliqué, ils sont quand même sensibilisés et savent qu'il ne faut pas faire n'importe quoi.

## **Entretien avec Nathalie AGUILERA-PONCHEL, architecte-conseiller auprès des particuliers, et Agnès DUCAT, paysagiste-conseillère au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement des Pyrénées-Atlantiques**

**Entretien réalisé par Cédric DIAMANTINO  
05/06/2014**

### **Evolution du paysage**

---

Sur le secteur, il y a quand même eu beaucoup de défrichements, particulièrement entre l'Hôpital-d'Orion et Salies-de-Béarn.

Il y a eu une éradication des haies.

Il y a eu un morcellement et une fragmentation du territoire, et cela a conduit à une chute de la biodiversité.

Pour les lisières, il y a une palette d'espèces assez riche.

Les gens ne se sont pas appropriés les questions liées au paysage, les gens n'ont pas vraiment conscience de leur environnement.

Les impératifs économiques et la réalité commerciale font que le paysage n'est pas vraiment pris en compte.

Environ une personne sur trois en Pyrénées-Atlantiques est consciente qu'il y a une typicité et un héritage culturel présent dans le paysage.

### **Prise en compte du paysage dans les documents d'urbanisme**

---

Le schéma écologique avec les SRCE : division de l'espace par végétal et eau, il y a une reconquête de la biodiversité, cela passe par les PLUi et les SCOT.

C'est intéressant de travailler à l'échelle de l'intercommunalité. Mais il faudrait que le CAUE soit associé à l'amont des projets pour pouvoir correctement s'approprier les projets.

Il faudrait insérer les trames vertes et bleues et faire des opérations d'exemplarité dans les PLUi vu qu'aucun PLUi n'est encore rédigé en Pyrénées-Atlantiques.

### **Natura 2000**

---

Les paysages du site Natura 2000 sont très agricoles, et entrecoupés de secteurs boisés. Il y a dans la région beaucoup de ressources en bois, le bois d'œuvre est une source de richesse.

Pour que Natura 2000 fonctionne correctement, il faut que les agriculteurs s'approprient le sujet et qu'il y ait une vraie synergie. La communication auprès des agriculteurs est très importante. Le CAUE ne préconise pas forcément d'essences pour les haies, le robinier n'est pas un problème. Les consultations des particuliers à la CAUE concernent principalement des réhabilitations. En trois ans, il y a eu un cas où des questions sur les chauves-souris ont été posées.

Lors de rénovations, les gens réhabilitent souvent les combles.

Sauf pour les grandes maisons, les maisons ont souvent des combles aménagés.

Lors de travaux d'isolation, les différents aménagements peuvent complètement cloisonner les combles et ne plus les rendre accessibles aux chauves-souris.

Dans certains cas, les vieux bâtiments agricoles peuvent être réhabilités en habitations. Les fenêtres en PVC peuvent être assez toxiques.

## **Chauves-souris**

---

Il faut éviter de dégrader les cours d'eau et entretenir une présence végétale sur les berges. Il ne faut pas qu'il y ait de rupture dans la continuité végétale du cours d'eau. L'eau est très importante pour l'aménagement du paysage.

## 5 Bulletin d'information municipal d'Ozenx-Montestrucq : appel à contribution sur les chauves-souris

<http://www.ozenx-montestrucq.fr/a451-natura-2000-les-chauves-souris-a-2000.html>

NATURA 2000 : LES CHAUVES-SOURIS à 2000 %



Les Chauves-souris à 2000% !

Dans le cadre de Natura 2000, programme européen de protection de la nature, une vaste étude a été lancée sur les « Chiroptères ». Ce mot, qui signifie littéralement « mains ailées », désigne les animaux plus communément appelés Chauves-souris.

Cette étude porte sur le site Natura 2000 du Château d'Orthez et bords du Gave qui concerne de nombreuses communes au sud du Gave de Pau et notamment la vôtre. Ce site héberge une colonie d'environ 1000 individus, d'une espèce de chiroptères que l'on appelle le Murin à oreilles échanquées, qui a trouvée demeure dans le château de Baure à Sainte-Suzanne.

Afin d'affiner notre connaissance des Chauves-souris sur le territoire nous faisons appel à vous ! Si vous avez connaissance de la présence de Chauves-souris chez vous, dans une grange, dans une cave, dans des combles, dans ce cas n'hésitez pas à nous contacter !

Merci par avance pour votre contribution !

Contacts : M. Cassaigne Jean, bureau d'étude BIOTOPE,  
jcassaigne@biotope.fr, 05 59 12 21 21





**Siège social :**

22 boulevard Maréchal Foch - BP58 - F-34140 Mèze

Tél. : +33(0)4 67 18 46 20 - Fax : +33(0)4 67 18 65 38 - [www.biotope.fr](http://www.biotope.fr)